

ÉDITIONS GALAAD

Inquisitiô

(Le message des trois anges) tome II

*La réalité de l'attaque de la petite corne de
Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps
de la prophétie. Partie historique*

(Version revue et complétée – réédition)

Livret 9 : Une icône déifiée malgré elle !

*1^{re} édition collector : l'Amour des Cieux
pour le salut du peuple chrétien*

IMPORTANT :

Livre gratuit ne peut être vendu.

Kenny Ronald MARGUERITE

Table des matières

° 1 – Présentation des livrets.....	6
- 1.1. Contenu des livrets :.....	11
° Héritage de sang et d'infamie.....	13
° 2 – Une icône déifiée malgré elle !.....	14
- 2.1. Les oeuvres iniques des faiseurs de "déesse".....	31
- 2.2. Le mythe de la médiatrice de l'au-delà.....	45
- 2.3. L'attaque et la falsification du pont divin.....	58
- 2.4. La manifestation des miracles et des prodiges mensongers réalisés par le fils de la perdition.....	69
° 3 – Une lumière pour l'avenir.....	86
° 4 – Présentation du livre "Inquisitiô (Le message des trois anges) tome III, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique".....	103

Remerciements à mon amie Mme Nicole MARIE-LOUISE

Avant de vous parler d'elle, j'aimerais vous inviter à faire un arrêt afin de vous présenter une réalité qui est directement liée au texte de [*Romains 13 verset 7*].

Ce texte nous invite, entre autres, à rendre l'honneur à qui il doit revenir. Sur la base de ce texte, je m'en vais vous parler de mon amie Nicole, et pour ce faire, je vous dirais qu'elle a collaboré à tous mes livres, dont celui-ci, en donnant une forme à mes mots et en magnifiant mes idées sans les altérer.

C'est elle qui donne un sens à mes idées et parvient à retranscrire fidèlement ma pensée en lui donnant un ton plus léger.

Pourtant, elle a œuvré, et œuvre encore, tout en sachant que ces livres seront offerts gratuitement au format numérique.

L'aide précieuse qu'elle m'apporte n'est donc pas intéressée, car elle agit uniquement par amour de Dieu, par passion pour l'écriture et pour me soutenir.

En retour, pour tout ce temps accordé gracieusement, je vous demande de la porter, ainsi que sa famille dans la prière et que votre bénédiction leur soit accordée, au nom puissant de Jésus-Christ notre Seigneur et maître.

**Hommage à ma mère,
Mme Jenny Christina MARGUERITE,
née PIERRE à Castries SAINTE LUCIE**

A toi qui m'as donné la vie. A toi qui m'as couvert de ton amour inconditionnel à tous les instants. Aujourd'hui, tu n'es plus là, ma petite maman chérie, le Seigneur t'a rappelée à lui. Je veux dédier ce livre à ta mémoire.

Je garde de toi l'image d'une femme déterminée, d'une "lionne", cependant tu étais aussi pleine de douceur et l'abnégation était ta seconde nature. Tu étais une artiste née, transformant les moindres choses en des œuvres admirées de tous.

Toujours enjouée, tu insufflais la joie et la bonne humeur à ceux que tu croisais. Pleine de bienveillance, tu étais toujours prompte à apporter ton secours en cas de tristesse et de découragement. S'il fallait égréner toutes tes qualités, il me faudrait des pages.

Pour tout résumer, je te comparerais à un astre radieux en ce monde. Tu seras, je le crois, en Jésus-Christ, une étoile édénique et éternelle. Tes oeuvres de miséricorde, si nombreuses, sont en conformité avec [Jacques 2 versets 12-13], le garant de ta vie éternelle en Jésus-Christ.

Puissions-nous tous, nous inspirer de la vie de ma maman afin de ne pas avoir à rougir quand notre dernière heure arrivera, et quand nous devons nous présenter devant notre créateur ! J'ai foi qu'au retour de Jésus, ma petite maman chérie se réveillera scellée par le Saint Esprit. Ma grande espérance est une vie éternelle auprès de Christ.

Puisse le Seigneur te bénir ma tendre maman et te rendre au centuple tout ce bien que tu as semé sur la terre, en t'accordant dans son royaume à venir, pendant les siècles d'éternité, une place d'honneur. Ma petite maman chérie, je t'aime et que je t'aimerai éternellement en Jésus-Christ.

ÉDITIONS GALAAD



*La culture est le levier permettant
aux Hommes de prétendre à
l'excellence.
Ne la négligeons pas.*

(De plume et d'action)

Copyright © 2023 ÉDITIONS GALAAD
Californie 97232 Le LAMENTIN (MARTINIQUE)
<http://kenny-ronald-marguerite.com>

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits
et responsable du contenu de ce livre.

1 Présentation des livrets

Pour introduire ce livre, je vous dirais que dans ces lignes vous allez découvrir l'une des entités les plus puissantes et sanguinaires que la terre ait portée, et porte encore.

Cet être inique a fait, en toute impunité couler, durant des siècles, des fleuves de sang, d'une myriade de martyrs, pour la raison suivante, celle de rejeter son dogme pour n'observer que la parole de Dieu.

Par ces lois, cet être abominable a pu martyriser, tuer, spolier, tous les contrevenants, tout particulièrement les Juifs et une partie bien spécifique du peuple chrétien. Nous le découvrirons !

Il fut le premier à installer des camps de concentration, pour parquer les Juifs comme du bétail. Il les a non seulement spoliés de leurs biens mais aussi de leur dignité en les obligeant à s'habiller d'une certaine façon qui les discriminait.

Il a aussi interdit aux Juifs d'avoir la carrière qu'ils souhaitaient, les condamnant à la vente de vieux chiffons...

En rétribution, « *la sentence* » que les nations lui ont infligée pour ces actes innommables, et sanglants a été de lui offrir un culte digne d'un « *dieu* ».

Les chefs d'État le révèrent et se soumettent à lui. Certainement en serez-vous sidéré ! En outre, bien qu'elle soit censée ne plus avoir de pouvoir politique, vous découvrirez comment ces décrets moyenâgeux, continuent à être la base des lois de certains pays.

Par ces lois, cette entité religieuse continue, en ce siècle, entre autres, dans un pays comme la France qui est une république censée s'être émancipée des lois religieuses, à martyriser ceux qui n'ont pas la même base doctrinale, donc de foi, qu'elle.

Venez découvrir cette réalité et bien plus encore.

Pour poursuivre, je vous dirais que l'impact que nos parents, nos tuteurs et autres enseignants spirituels peuvent avoir sur nous peut être un puissant moteur pour l'idolâtrie.

Ces personnes en qui nous avons toute confiance, sont souvent à la base de la mise en place de doctrines antibibliques, qu'ils nous ont enseignées et que l'on finit par pratiquer comme étant « *parole d'évangile* » alors qu'en fait, il n'en est rien.

Cette réalité est celle que vivent en ce siècle un très grand nombre de chrétiens qui pratiquent des rites religieux qui semblent venir du Seigneur, mais qui n'ont aucune fondation biblique.

Nous décrypterons donc les doctrines iniques, instituées depuis le balbutiement de la chrétienté moderne et qui, sous couvert de la foi, sont destinées non pas à glorifier Dieu, mais l'ennemi de nos âmes.

Nous allons ainsi, prendre connaissance de ces doctrines païennes qui ont infiltré la chrétienté et qui sont devenues la base doctrinale du plus grand nombre de chrétiens. Certaines d'entre elles sont si bien ancrées dans les mœurs et les coutumes du peuple de Dieu, qu'elles ont fini par être considérées comme étant des enseignements divins.

Cela est vrai pour des objets de cultes, pratiqués soit au quotidien, soit dans les lieux de culte, mais cela est aussi vrai pour des prières que nous adressons à des personnes qui, bien qu'ayant été de grandes vertus sont maintenant décédées.

Nous irons aussi à la rencontre de certains titres des plus éminents que portent certains hommes religieux et nous verrons que les bases même sur lesquelles sont instituées ces consécrationes sont païennes, donc ne viennent pas du Seigneur.

Il en est de même pour tous ces objets de culte et ces grandes figures vers qui vont les prières de millions de chrétiens.

L'origine de ces choses remonte au culte romain païen qui a été légué au travers des siècles à la chrétienté.

Le plus triste dans l'histoire est que bien des chrétiens continuent à pratiquer ces doctrines, ignorant totalement que les textes prophétiques les présentent comme venant de Satan.

En le découvrant certains d'entre vous seront, je le crois, dans un grand étonnement, notamment ceux qui avaient jusque-là pratiquer ces doctrines en toute bonne conscience, pensant servir le Seigneur.

Pratiquer de telles choses nous rend idolâtres devant le Seigneur, et leur finalité sera que nous serons rejetés par lui, ce qui nous rend d'office éligible au bain des plus décapants dans l'étang de feu et de soufre. Soyons donc prudents, dans les doctrines que nous professons.

Ce faisant, venez découvrir, Bible en main, si vos cultes et vos doctrines spirituelles sont d'essences divines ou proviennent des rites d'une peuplade païenne. La lumière sera amenée sur ces points et bien d'autres encore.

En ce jour, par ce livre émaillé de versets bibliques, le Seigneur vous offre l'opportunité, de passer au crible vos bases doctrinales pour voir si elles sont toutes ancrées en Christ.

Dans ces lignes nous allons, entre autres, considérer le sujet des miracles que beaucoup disent réaliser au nom du Seigneur et cela en ce siècle ou au travers des âges.

Néanmoins, ces manifestations qui sont des plus extraordinaires sont-elles vraiment réalisées sous l'égide de l'Esprit de Dieu ?

Dans ce livre nous allons les décortiquer, Bible en mains, et vous verrez que ce sont des artifices qu'utilise le démon, et qui ressemblent à s'y méprendre aux vrais miracles, mais qui, une fois exposés à la lumière des Saintes Écritures, ne peuvent tenir et sont telle la neige qui fond au soleil.

Nous mettrons tout cela en lumière. Ce livre est aussi destiné à vous présenter une femme biblique d'une valeur inestimable, dépassant celle d'Abraham, de Moïse ou d'Élie et qui est digne de toutes les louanges, car elle fut une servante fidèle du Seigneur.

Malheureusement, des siècles après sa mort, son nom, son souvenir est souillé par des doctrines anti bibliques que l'on a montées au tour d'elle. Nous ferons toute la lumière à ce propos.

D'autres sujets tels que la réalité du *purgatoire*, des *enfes*, l'état de l'âme des êtres humains après leur mort sont traités dans ce livre.

Nous découvrirons, à l'appui des textes bibliques, ce qui est dit au sujet de l'âme des défunts. A t-elle, sous une forme *ectoplasmique*, la capacité de revenir visiter les vivants ?

Nous poursuivrons notre étude par un autre sujet qui divise, celui de l'étang de feu et de soufre – aussi appelé l'enfer de feu ou la géhenne de feu –.

La question qui est au centre des débats est la suivante :

Ceux qui ont transgressé la Parole de Dieu y seront-ils jetés à leur mort ou en étant vivants et surtout sont-ils destinés à recevoir des supplices éternels ou seront-ils détruits ?

Dans ce livre, nous allons aussi, entre autres, découvrir des doctrines sans fondement biblique que cette entité a instituées tout au long des siècles et qui étaient destinées à désacraliser les rêves et les visions.

Pour exemple, nous verrons que les Hommes en étaient venus à prier pour que Dieu les préserve d'avoir des rêves durant leur sommeil.

Avec le temps, comme toute peur collective, ces enseignements anti-rêves sont devenus des superstitions que beaucoup observent, sans comprendre leur raison d'être. Les répercussions sont qu'en ce siècle, généralement, Monsieur et Madame « *Tout le monde* » croient que la majeure partie des rêves ne vient pas de Dieu.

Désormais, il n'est plus acceptable que seuls demeurent les enseignements frelatés d'Hommes moyenâgeux en la matière.

Le souci en ce siècle est que le plus grand nombre a oublié comment nous devons les interpréter, et pire, ils en sont arrivés à mépriser ceux que nous avons.

Cet état de fait n'est pas dû à un choix délibéré de leur part, mais vient d'un conditionnement profond qui a été le nôtre, tout comme nos ancêtres, et cela, sur des siècles.

Nous découvrirons cette réalité et vous verrez certainement, désormais vos rêves et vos visions avec des yeux nouveaux, ceux de la foi.

Nous découvrirons aussi quel degré de consécration au Seigneur il faut avoir en vue de recevoir des rêves et visions de lui, et nous verrons aussi les retombées négatives d'une consécration religieuse à outrance mais qui n'a pas Jésus pour centre.

Je vous apporte également mon témoignage au sujet d'une aide qui m'a été proposée et qui provient des fonds de la papauté.

Le croiriez-vous ! Si je n'avais pas été vigilant, j'aurais pu passer pour un ingrat qui « mord la main de celui qui le nourrit ». Encore un tour de l'ennemi de nos âmes !

Pour poursuivre, je vous dirais que c'est un extrait d'un livre numérique plus volumineux, qui comporte *572 pages*, intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges) tome II, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique (Version revue et complétée – réédition)* ».

Si vous souhaitez plus de précisions, lorsque je fais référence à un chapitre, vous pouvez le retrouver dans la version complète du livre.

Enfin, je tiens à préciser que cette version intégrale a été scindée en 16 livrets, dont celui-ci.

Le but de ces livrets est d'être dans un format plus maniable et transportable, en vous apportant un meilleur confort de lecture.

Ils vous permettront également de choisir plus facilement le thème qui vous convient.

Toutefois, ils sont tous mis à votre disposition en version numérique, livrets et livre en version intégrale.

Je vous invite à les télécharger sur mon site :

<https://kenny-ronald-marguerite.com>.

Vous pouvez en faire profiter vos proches ou en parler autour de vous.

Bon à savoir :

La version intégrale de ce livre ainsi que ces livrets n'ont été corrigés qu'à *30 %* par un professionnel ou par mon amie *Nicole*, il y a donc des fautes dans leurs pages, veuillez m'en excuser.

Devant le faire parvenir au plus vite à ceux à qui il est destiné, et ne pouvant pas terminer sa correction dans l'immédiat, je le fais donc paraître ainsi.

1.1 Contenu des livrets :

° Livret 1 : L'héritage législatif sanglant.....	18
° Livret 2 : Le repos dominical du dimanche, jour à la gloire de « l'Éternel Dieu » ou du « dieu soleil ».....	36
– 2.1. <i>Le musellement du témoin fidèle en vue d'établir l'infamie du mystère de l'iniquité.</i>	55
– 2.2. <i>Le cheval de Troie du repos dominical, institué par la dominante des nations.</i>	61
– 2.3. <i>Les bases du repos dominical qui fut acté par le saint chevalier félon.</i>	67
– 2.4. <i>Héritage dominical approximatif légué à la chrétienté.</i>	73
° Livret 3 : Fondement législatif discriminatoire et moyenâgeux.....	82
° Livret 4 : Esquisse de carrière, philosophie de vie et oppression discriminatoire.....	141
° Livret 5 : Exemples de rites païen que la petite corne a repris à son compte.....	161
– 5.1. <i>Origine et raison d'être de la déification des objets</i>	176
– 5.2. <i>Origine et raison d'être de la vénération de la « lumière »</i>	183
– 5.3. <i>Les origines du nom du chef suprême de l'iniquité</i>	190
– 5.4. <i>La bonne odeur de fumer de bénédiction, est devenue senteur malodorante de malédiction</i>	194
– 5.5. <i>Perfide héritage païen entériné et magnifié par la dominatrice des nations.</i>	197
° Livret 6 : Origine, raison d'être et finalité du culte de l'immortalité de l'âme.....	213

– 6.1. <i>La réalité biblique de l'état de non être où se trouvent les morts et les diverses doctrines antibibliques qui ont été instituées en la matière.....</i>	214
◦ Livret 7 : Non-sens, origine païenne et retombées néfastes de la doctrine du purgatoire.....	278
◦ Livret 8 : Différence dans la Bible entre l'enfer et l'enfer de feu, et les doctrines humaines qui ont travesti ces notions.....	325
◦ Livret 9 : Une icône déifiée malgré elle !.....	357
– 9.1. <i>Les oeuvres iniques des faiseurs de "déesse".....</i>	374
– 9.2. <i>Le mythe de la médiatrice de l'au-delà.....</i>	388
– 9.3. <i>L'attaque et la falsification du pont divin.....</i>	401
– 9.4. <i>La manifestation des miracles et des prodiges mensongers réalisés par le fils de la perdition</i>	412
◦ Livret 10 : Comment la chrétienté en est-elle venue à arborer, en matière de rêves et de visions, le blason du paganisme au détriment de la Parole de Dieu ?.....	429
◦ Livret 11 : Début de la falsification de la connaissance biblique des rêves et visions.....	443
– 11.1. <i>Raison d'être de la désacralisation des rêves et des visions</i>	449
◦ Livret 12 : L'œuvre de désacralisation des rêves et visions fomentée par le « <i>saint</i> » chevalier félon.....	459
◦ Livret 13 : Quel degré de sainteté faut-il avoir afin de recevoir des rêves et/ou des visions du Seigneur ?.....	489
◦ Livret 14 : Les élèves inattendus du « <i>saint</i> » chevalier félon.....	525
◦ Livret 15 : Décret d'État contre les rêves et visions.....	549
◦ Livret 16 : Réalité de la vigilance que les sentinelles du Seigneur doivent avoir face aux offres du diable.....	563

Héritage de sang et d'infamie

« L'aveuglement sectaire du plus grand nombre enfante un égoïsme qui mène les hommes les plus droits à agir sans pitié, telle une meute de loups sanguinaires. L'héritage que de tels hommes laissent à leurs descendants, enfants et disciples, n'est qu'ignominie et pérennisation des douleurs de leurs victimes au travers des siècles ».

[Citation de Kenny R MARGUERITE].

2 Une icône déifiée malgré elle !

Pour commencer cette partie, je vous dirais que nous avons déjà étudié bien des doctrines catholiques qui n'ont aucune fondation biblique, nous continuerons ici sur cette même envolée.

Pour vous présenter cette partie, la réflexion qui me vient à l'esprit, c'est que souvent l'être humain a tendance à déifier des choses ou des personnes de grande valeur, dénaturant par la même, l'objet de leur attention toute particulière.

La chose est si subtile que si on n'y fait pas attention on pourrait croire que le culte qui leur est porté est agréé par Dieu, alors qu'il n'en est rien. Les choses sont encore bien plus accentué quand il s'agit de personne ou de choses qui œuvrent, par l'Esprit de Dieu, à qui il donne de faire (*ou d'agir par*) des prodiges (*miracles*).

Pour vous présenter cette réalité, plusieurs exemples peuvent être tirés de la Bible, j'ai choisi de vous en présenter deux. Le premier nous l'avons déjà considéré c'est [*Actes 14 versets 8-18*].

Ce qui se passe ici est extraordinaire à plusieurs niveaux, le premier est bien sûr le miracle en lui-même, réalisé par l'intermédiaire de Paul.

Ce miracle ne pouvait pas passer inaperçu, ou être considéré comme une imposture, car tous, dans cette ville, connaissaient cet homme en situation de handicapé, qui n'avait jamais marché.

Ainsi, en le guérissant, Paul a démontré qu'il avait une puissance qui transcende les capacités de l'être humain, d'où le fait que les habitants de ce lieu ont voulu les adorer comme des « *dieux* » Barnabas et lui.

L'autre grande réalité de ce texte est la tendance humaine à considérer le serviteur qui réalise une œuvre extraordinaire et à en oublier le maître, ici Dieu, qui lui donne la capacité d'œuvrer.

Cette tendance toute humaine conduit à l'idolâtrie !

C'est ce que nous observons ici, dans ce deuxième exemple : *« Ils partirent du mont Hor par le chemin de la mer des Roseaux pour contourner le pays d'Edom. Le peuple s'impacienta en route et parla contre Dieu et contre Moïse :*

« Pourquoi nous avez-vous fait quitter l'Égypte, si c'est pour que nous mourions dans le désert ? En effet, il n'y a ni pain, ni eau, et nous sommes dégoûtés de cette misérable nourriture. »

Alors l'Éternel envoya des serpents venimeux contre le peuple. Ils mordirent le peuple et beaucoup d'Israélites moururent. Le peuple vint trouver Moïse et dit : « Nous avons péché, car nous avons parlé contre l'Éternel et contre toi. Prie l'Éternel afin qu'il éloigne ces serpents de nous. »

Moïse pria pour le peuple, et l'Éternel lui dit : « Fais-toi un serpent venimeux et place-le sur une perche. Toute personne mordue qui le regardera aura la vie sauve. » Moïse fit un serpent en bronze et le plaça sur une perche. Toute personne qui avait été mordue par un serpent et regardait le serpent en bronze avait la vie sauve. » [Nombres 21 versets 4-9, Bible Segond 21].

Complétons avec ce texte : *« Il fit disparaître les hauts lieux, brisa les statues, abattit les idoles, et mit en pièces le serpent d'airain que Moïse avait fait, car les enfants d'Israël avaient jusqu'alors brûlé des parfums devant lui : On l'appelait Nehuschtan. » [2 Rois 18 verset 4, Bible Louis Segond].*

Terminons avec ceci : *« Et comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle. Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » [Jean 3 versets 14-16, Bible Louis Segond].*

Ici encore plusieurs images fortes nous sont données, le premier, étant cette puissance hors norme que le Seigneur avait mise en place par le biais de ce serpent d'airain. Arrivez-vous à imaginer la scène ?

Vous êtes mordu par un serpent au venin des plus mortels qui tue sans ménagement, et il suffit de regarder son archétype d'airain pour être guéri. Il ne s'agissait pas d'un trucage, car il est dit dans le texte qu'il y avait eu beaucoup de morts.

Cela explique la dépendance psychologique qui s'est instaurée entre les israélites et cet objet en airain matérialisant le serpent.

Ce faisant, ils ont fini par l'adorer en perdant de vue que ce serpent était un objet inanimé et sans pouvoir propre et que là encore, c'est du Seigneur que venait la puissance de guérison et non de cet objet.

Ici, ce serpent d'airain symbolisait Jésus-Christ devant être crucifié afin de guérir l'humanité du virus du péché [Jean 3 versets 14-16].

L'objet avait donc pris la place du véritable guérisseur, Jésus, et avait amené ceux qui l'avaient adoré à devenir idolâtres.

Ces différents exemples montrent bien que le fait de considérer comme des « *dieux* » des êtres humains ou des objets inanimés est intimement lié à la puissance que Dieu place en eux.

Dans de tels cas, il peut être difficile, comme ce fut le cas à Lystre, de détourner ceux qui agissent ainsi de l'objet de leur idolâtrie, établi comme leur « *dieu* ».

Il est selon moi difficile pour quelqu'un qui voue un culte à un objet ou à une personne, de les voir tels qu'ils sont réellement, à savoir des instruments du Seigneur, qui à ce titre n'ont aucune raison d'être déifiés. C'est bien ce que Paul avait voulu démontrer aux habitants de Lystre. Je poursuis par un nouvel exemple « *dans la même veine* ».

La personne que je vous présente dans ce chapitre a vécu avec le Seigneur une relation totalement inédite et tellement incroyable que les catholiques, en sont venus à lui rendre, un culte idolâtre du même type que celui que les israélites avaient établi pour le serpent d'airain.

La relation que ses adeptes continuent d'entretenir avec elle outre-tombe provient d'un attachement si fort, qu'il serait difficile pour eux, voire même douloureux, d'entendre la vérité la concernant, si elle n'est pas présentée avec tact.

C'est pour cela qu'avant de dénoncer le non-sens inhérent au culte qui est voué à notre énigmatique inconnue, je m'en vais dans un premier temps vous parler de ses mérites et de ses vertus.

Mon objectif est d'analyser son rôle en tout objectivité, au regard de ce que disent les écrits bibliques, je n'ai nullement le désir de « *la salir* » car j'ai beaucoup de respect pour elle.

Néanmoins, comme ce fut le cas à Lystre, il est important de comprendre que le Seigneur n'agréait pas l'adoration que l'on porte à un être humain et cela aussi extraordinaires que soit ces œuvres.

Entrons maintenant dans le vif du sujet et laissez-moi vous parler de l'un des êtres les plus extraordinaires que ce monde ait porté. Gardons encore un peu le mystère en ne dévoilant pas encore le nom de cette inconnue bien connue.

Ce qui rend cet être si spécial, c'est que le Seigneur lui fit grâce du plus grand des honneurs qu'aucun être humain avant lui n'avait jamais vécu et qu'aucun après lui ne pourra jamais plus vivre.

Et pourtant, dans la Bible nous sont relatées de nombreuses histoires d'hommes et de femmes de grandes valeurs qui ont servi le Seigneur et qui ont été honorés par lui. Nous avons David qui fut un homme selon le cœur du Seigneur [*Actes 23 versets 21-22*], Abraham de son côté, appelé le père de la foi et c'est au travers de la promesse que le Seigneur lui fit, que nous sommes sauvés en Jésus-Christ [*Romains 4 versets 9-22*], [*Galates 3 versets 6-29*].

Moïse de son côté avait l'insigne honneur de parler avec le Seigneur dans une proximité que seuls des amis peuvent avoir [*Nombres 12 versets 7-8*].

Ils étaient tous de très grande valeur, mais notre invité mystère n'est aucun d'eux. Pour poursuivre je vous dirais que le plus extraordinaire des hommes ayant vécu dans les temps bibliques fut, selon moi, Élie. Le Seigneur l'a puissamment honoré en répondant à ses prières.

Ainsi il put faire descendre le feu du ciel [*1 Rois 18 versets 16-40*] et il put appeler et arrêté la sécheresse qui dura trois ans et demi [*Jacques 5 versets 17-18*].

Hormis ces « *faits d'armes* », le Seigneur le gratifia d'un honneur que peu d'hommes ont eu, il fut l'un des rares à pouvoir entrer, de son vivant dans son royaume [*2 Rois 2 versets 10-12*].

Combien donc Élie fut-il honoré par le Seigneur !

Pour poursuivre, je vous dirais que la personne dont il est question n'avait pas le don de faire des miracles comme ce fut le cas des puissants prophètes comme d'Élie ou encore Moïse [Exode 7 verset 1 à Exode 12 verset 36], [Exode 14 versets 26-31].

Néanmoins, le Seigneur l'avait dotée « *d'armes* » de grande puissance, et trois d'entre elles méritent le détour.

La première est la vertu, la seconde, la foi et la troisième qui va de pair avec la précédente n'est autre que l'obéissance. Ces trois qualités ont été le socle de sa vie et sont à l'origine du plus grand des honneurs, qu'elle reçut du Seigneur et qu'elle demeurera la seule à recevoir.

Sa foi était si grande qu'elle a exposé sa vie, afin de servir le Seigneur, car par son choix elle aurait pu être lapidée, alors qu'elle n'avait rien fait si ce n'est que marcher par la foi et accepter, en toute humilité la mission que Dieu lui avait confiée.

Comme vous le voyez, elle avait, en son âme et conscience, choisi, une voie qui ne pouvait mener qu'à la lapidation.

Nous découvrons dans [Deutéronome 22 versets 13-14, 20-21], qu'une jeune femme vierge qui était fiancée et qui perdait sa virginité avec un autre que son mari devait être lapidée.

Ainsi, cette jeune fiancée ne pouvait pas cacher aux yeux du monde, le fruit de ses entrailles et en temps normal, c'est à coup sûr la lapidation qui lui serait réservée. Le mystère est levé !

A ce stade, vous avez compris qu'il s'agit de Marie, la jeune vierge qui a eu cet insigne honneur de porter en son sein maternel, Jésus, le fils de Dieu qui est lui-même Dieu.

Voici comment l'histoire de notre salut commence : « **Voici de quelle manière arriva la naissance de Jésus-Christ. Marie, sa mère, était fiancée à Joseph ;**

Or, avant qu'ils aient habité ensemble, elle se trouva enceinte par l'action du Saint-Esprit. Joseph, son fiancé, qui était un homme juste et qui ne voulait pas l'exposer au déshonneur, se proposa de rompre secrètement avec elle.

Comme il y pensait, un ange du Seigneur lui apparut dans un rêve et dit : « Joseph, descendant de David, n'aie pas peur de prendre Marie pour femme, car l'enfant qu'elle porte vient du Saint-Esprit.

Elle mettra au monde un fils et tu lui donneras le nom de Jésus car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. » Tout cela arriva afin que s'accomplisse ce que le Seigneur avait annoncé par le prophète :

La vierge sera enceinte, elle mettra au monde un fils et on l'appellera Emmanuel, ce qui signifie « Dieu avec nous ».

A son réveil, Joseph fit ce que l'ange du Seigneur lui avait ordonné et il prit sa femme chez lui, mais il n'eut pas de relations conjugales avec elle jusqu'à ce qu'elle ait mis au monde un fils [premier-né] auquel il donna le nom de Jésus. » [Matthieu 1 versets 18-25, Bible Second 21].

Remarquez que Joseph étant un homme bon, il ne voulait pas que Marie sa fiancée soit diffamée, et donc lapidée selon ce que la loi demande, c'est pour cela qu'il a voulu rompre secrètement avec elle.

Ici nous voyons que bien que compatissant, il ne l'a pas crue ! Mais, qui lui jetterait la première pierre ?

Difficile de s'imaginer à sa place, en tant que fiancé, apprendre une telle nouvelle de la part de sa promise. Comment réagirions-nous ?

Néanmoins, nous l'avons vu, comme c'était un homme bon, il a voulu rompre en secret pour ne pas porter préjudice à Marie.

Pouvez-vous imaginer ce qu'elle a dû ressentir, quand Joseph lui a dit vouloir rompre ? Le discrédit était porté sur sa vertu, sa droiture.

Cela a dû être terrible pour cette jeune femme si pure, si prude, qui avait l'insigne honneur de porter Dieu dans son sein, d'être accusée d'une faute qu'elle n'avait pas commise.

Bien sûr, le Seigneur ne pouvait pas laisser faire Joseph, et il a fallu qu'il lui envoie un ange afin de lui parler en rêve pour qu'il puisse accepter que la grossesse de Marie était d'essence divine.

Dès lors je m'imagine la joie qui les a remplies tous les deux.

Par ce rêve, que Joseph a reçu, le Seigneur a aussi honoré et élevé la vertu de Marie. Soulignons, à nouveau, cet acte de foi incommensurable dont a fait preuve Marie.

En tant que juive, connaissant la loi, elle savait pertinemment le risque mortel qu'elle encourait, en acceptant cette mission de porter un enfant qui n'était pas celui de son fiancé Joseph, pourtant elle le fit sans rechigner et en toute humilité fit preuve d'obéissance !

La situation ainsi décryptée, les mots solennels qu'elle a prononcés en apprenant qu'elle porterait le fils de Dieu, le sauveur de l'humanité, décuplent cet acte d'héroïsme : « *L'ange lui dit : « N'aie pas peur, Marie, car tu as trouvé grâce auprès de Dieu.*

Voici que tu seras enceinte. Tu mettras au monde un fils et tu lui donneras le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son ancêtre.

[...] Marie dit : « Je suis la servante du Seigneur. Que ta parole s'accomplisse pour moi ! » Et l'ange la quitta. » [Luc 1 versets 30-32, 38, Bible Second 21].

Ici, il apparaît que non seulement elle acceptait de devenir cette sainte demeure qui accueillerait le fils de Dieu, mais elle acceptait en même temps d'être lapidée, si telle était sa destinée.

Combien grande fut sa foi, combien extraordinaire fut elle, combien admirable et courageuse a-t-elle été ! C'est ce qui fait d'elle un être d'exception. Son appel était unique.

Rappelons-le, nul être avant elle n'avait eu cet insigne honneur et nul après elle ne pourra plus jamais l'avoir.

L'obéissance et la soumission dont Marie a fait preuve face aux directives du Seigneur furent admirables dès l'annonce de la venue de son fils Jésus.

Après que son fils ait été élevé au ciel vers son Père, Marie a continué à œuvrer pour le Seigneur, elle persévérait, avec les autres disciples dans la prière et dans la communion fraternelle [Actes 1 versets 1-2, 9, 14], [Actes 2 versets 1-21, 42-47].

Avant de poursuivre, je veux que vous sachiez que j'ai tenu à mettre en avant les qualités exceptionnelles de Marie et à souligner la part qu'elle a tenu dans les plans du salut.

Ce fut une femme admirable car sans elle, ni vous ni moi, en fait l'humanité toute entière, n'aurait pu être sauvée, car le salut nous a été donné par Jésus le fruit de ses entrailles.

Néanmoins, bien qu'elle ait pris une part active dans les plans du salut, elle n'est pas à son origine, car il n'y a de salut en aucun autre être humain, qu'en Christ seul. Ceci nous renseigne :

« *Jésus [...]* **Il n'y a de salut en aucun autre ; Car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés.** » [*Actes 4 verset 11-12, Louis Bible Second*].

Ainsi, il apparaît clairement, à la lecture de ce qui précède, que nul ne peut être sauvé par les mérites ou la vertu de Marie bien que son obéissance aux directives du Seigneur soit un exemple à suivre.

Reprenons des exemples de vie de trois grands hommes bibliques afin d'étayer mes propos à venir au sujet de Marie. En voici un :

« **Élie était un homme de la même nature que nous : il pria avec instance pour qu'il ne plût point, et il ne tomba point de pluie sur la terre pendant trois ans et six mois.**

Puis il pria de nouveau, et le ciel donna de la pluie, et la terre produisit son fruit. » [*Jacques 5 versets 17-18, Bible Louis Second*].

Ici nous découvrons que malgré leur haut niveau de sainteté et les grandes œuvres qu'ils aient pu accomplir, les grands hommes bibliques n'étaient pas pour autant parfaits.

Il est dit qu'ils étaient de la même nature que nous.

Plusieurs d'entre eux, se sont même trompés sur les révélations que Dieu leur avaient faites, le cas d'Abraham l'illustre parfaitement.

Revenons à son expérience en lisant d'abord ce texte :

« Abram répondit : Seigneur Éternel, que me donneras-tu ? Je m'en vais sans enfants ; et l'héritier de ma maison, c'est Éliézer de Damas.

Et Abram dit : Voici, tu ne m'as pas donné de postérité, et celui qui est né dans ma maison sera mon héritier. Alors la parole de l'Éternel lui fut adressée ainsi : Ce n'est pas lui qui sera ton héritier, mais c'est celui qui sortira de tes entrailles qui sera ton héritier.

Et après l'avoir conduit dehors, il dit : Regarde vers le ciel, et compte les étoiles, si tu peux les compter. Et il lui dit : Telle sera ta postérité. Abram eut confiance en l'Éternel, qui le lui imputa à justice. » [Genèse 15 versets 2-6, Bible Louis Second].

Nous découvrons ici, que le Seigneur lui promet une descendance qui serait aussi nombreuse que les étoiles du ciel. Abram – qui sera renommé Abraham par le Seigneur [Genèse 17 verset 5] – a reçu avec foi cette prophétie du Seigneur, ce qui plut au Seigneur qui le récompensa pour cela.

Néanmoins, bien qu'il crut en la Parole de Dieu, il mit en place, dans un premier temps d'autres plans, pensant que c'était ce que le Seigneur lui demandait. Voici ce qui se passa :

« Saraï, femme d'Abram, ne lui avait point donné d'enfants. Elle avait une servante Égyptienne, nommée Agar.

Et Saraï dit à Abram : Voici, l'Éternel m'a rendue stérile; viens, je te prie, vers ma servante ; Peut-être aurai-je par elle des enfants. Abram écouta la voix de Saraï.

Alors Saraï, femme d'Abram, prit Agar, l'Égyptienne, sa servante, et la donna pour femme à Abram, son mari, après qu'Abram eut habité dix années dans le pays de Canaan.

Il alla vers Agar, et elle devint enceinte. [...] Agar enfanta un fils à Abram ; et Abram donna le nom d'Ismaël au fils qu'Agar lui enfanta. » [Genèse 16 versets 1-4, Bible Louis Second].

Ainsi bien qu'il ait cru à la prophétie, Abram n'a pas suivi à la lettre le plan de Dieu.

En effet, sur l'instigation de son épouse, Saraï – appelée par la suite Sara [*Genèse 17 versets 15*] – il accepta d'avoir un enfant avec Agar, la servante de cette dernière qui lui enfanta un fils du nom d'Ismaël.

Puis ce fut au temps marqué que le Seigneur lui accorda le fils de la promesse Isaac. Voici ce que le Saint Livre nous apprend à ce propos :

« L'Éternel se souvint de ce qu'il avait dit à Sara, et l'Éternel accomplit pour Sara ce qu'il avait promis.

Sara devint enceinte, et elle enfanta un fils à Abraham dans sa vieillesse, au temps fixé dont Dieu lui avait parlé. Abraham donna le nom d'Isaac au fils qui lui était né, que Sara lui avait enfanté. » [*Genèse 21 versets 1-3, Bible Louis Second*].

Quelles conclusions tirer de ceci ? Malgré les plans d'Abraham qui différaient de ceux que le Seigneur avait prévus pour lui car il n'avait pas compris ce que Dieu lui avait révélé, il a tout de même été appelé le Père de la foi [*Romains 4 versets 9-22*].

Pourquoi cela ? C'est qu'il pensait par ses actes, bien faire et servir le Seigneur alors qu'il s'était trompé en toute innocence. Ce fut aussi le cas de Saul (*Paul*). Voici ce que nous pouvons lire le concernant :

« [...] Et Paul dit : je suis Juif, né à Tarse en Cilicie ; mais j'ai été élevé dans cette ville-ci, et instruit aux pieds de Gamaliel dans la connaissance exacte de la loi de nos pères, étant plein de zèle pour Dieu, comme vous l'êtes tous aujourd'hui.

J'ai persécuté à mort cette doctrine, liant et mettant en prison hommes et femmes. Le souverain sacrificateur et tout le collège des anciens m'en sont témoins.

J'ai même reçu d'eux des lettres pour les frères de Damas, où je me rendis afin d'amener liés à Jérusalem ceux qui se trouvaient là et de les faire punir.

Comme j'étais en chemin, et que j'approchais de Damas, tout à coup, vers midi, une grande lumière venant du ciel resplendit autour de moi. Je tombai par terre, et j'entendis une voix qui me disait :

Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Je répondis : Qui es-tu, Seigneur ? Et il me dit : Je suis Jésus de Nazareth, que tu persécutes.

[...] Il dit : Le Dieu de nos pères t'a destiné à connaître sa volonté, à voir le Juste, et à entendre les paroles de sa bouche ;

Car tu lui serviras de témoin, auprès de tous les hommes, des choses que tu as vues et entendues. Et maintenant, que tardes-tu ? Lève-toi, sois baptisé, et lavé de tes péchés, en invoquant le nom du Seigneur. »
[Actes 22 versets 2-8, 14-16, Bible Louis Second].

Ici nous découvrons que Saul (*Paul*), pensait lui aussi servir le Seigneur en persécutant les chrétiens à mort.

Néanmoins sa démarche n'était pas le fruit d'une pulsion machiavélique, ou encore d'un esprit de manipulation, il pensait simplement servir le Seigneur.

Et pourtant ! Sa vie changea, dès qu'il eut l'apparition du Seigneur sur la route de Damas et désormais, il devint le champion des chrétiens et portât l'étendard du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs.

Là encore, avec ce témoignage, il est porté à notre connaissance les œuvres nobles et merveilleuses accomplies par les hommes et les femmes bibliques mais aussi leurs erreurs et mauvaises actions afin que la gloire ne revienne qu'au Seigneur.

Voici ce que la Parole de Dieu nous apprend sur ceux qui servent le Seigneur : « *Qu'est-ce donc qu'Apollos, et qu'est-ce que Paul ?*

Des serviteurs, par le moyen desquels vous avez cru, selon que le Seigneur l'a donné à chacun. J'ai planté, Apollos a arrosé, mais Dieu a fait croître, en sorte que ce n'est pas celui qui plante qui est quelque chose, ni celui qui arrose, mais Dieu qui fait croître.

Celui qui plante et celui qui arrosent sont égaux, et chacun recevra sa propre récompense selon son propre travail. Car nous sommes ouvriers avec Dieu.

Vous êtes le champ de Dieu, l'édifice de Dieu.

Selon la grâce de Dieu qui m'a été donnée, j'ai posé le fondement comme un sage architecte, et un autre bâtit dessus.

Mais que chacun prenne garde à la manière dont il bâtit dessus. »
[1 Corntiens 3 versets 5-10, Bible Louis Second].

Complétons avec ceci : « *Qui de vous, ayant un serviteur qui laboure ou paît les troupeaux, lui dira, quand il revient des champs : Approche vite, et mets-toi à table ? Ne lui dira-t-il pas au contraire :*

Prépare-moi à souper, ceins-toi, et sers-moi, jusqu'à ce que j'aie mangé et bu ; après cela, toi, tu mangeras et boiras ?

Doit-il de la reconnaissance à ce serviteur parce qu'il a fait ce qui lui était ordonné ? Vous de même, quand vous avez fait tout ce qui vous a été ordonné, dites :

Nous sommes des serviteurs inutiles, nous avons fait ce que nous devons faire. » [Luc 17 verset 7-10, Bible Louis Second].

Aussi extraordinaires qu'aient pu être les hommes et les femmes bibliques qui ont servi le Seigneur, aussi grandes que furent les œuvres qu'ils ont réalisées, ils demeurent des serviteurs.

Celui qui doit être glorifié pour leurs œuvres c'est le Seigneur et lui seul, car c'est lui qui leur a donné le pouvoir d'agir !

Malheureusement, et c'est humain, nous voulons ramener à nous la gloire !

Revenons donc à Marie, cette digression m'a paru essentielle pour bâtir l'argumentaire qui suit. Tous les exemples cités précédemment valent également pour Marie.

Bien que ce fût une femme de haute vertu, elle n'a pas toujours compris le ministère de son fils. Ceci nous renseigne à ce propos :

« Les parents de Jésus allaient chaque année à Jérusalem, à la fête de Pâque. Lorsqu'il fut âgé de douze ans, ils y montèrent, selon la coutume de la fête.

Puis, quand les jours furent écoulés, et qu'ils s'en retournèrent, l'enfant Jésus resta à Jérusalem.

Son père et sa mère ne s'en aperçurent pas. *Croyant qu'il était avec leurs compagnons de voyage, ils firent une journée de chemin, et le cherchèrent parmi leurs parents et leurs connaissances. Mais, ne l'ayant pas trouvé, ils retournèrent à Jérusalem pour le chercher.*

Au bout de trois jours, ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant.

Tous ceux qui l'entendaient étaient frappés de son intelligence et de ses réponses. Quand ses parents le virent, ils furent saisis d'étonnement, et sa mère lui dit :

Mon enfant, pourquoi as-tu agi de la sorte avec nous ? Voici, ton père et moi, nous te cherchions avec angoisse. Il leur dit : Pourquoi me cherchiez-vous ?

Ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des affaires de mon Père ? Mais ils ne comprirent pas ce qu'il leur disait. » [*Luc 2 versets 41-50, Bible Louis segond*].

Ici, nous nous rendons compte que les parents de Jésus, donc y comprit Marie, n'avaient pas une idée précise de ce qu'était son ministère, ni de qui il était vraiment.

Cet autre texte démontre, aussi que la mère de Jésus n'avait pas saisi en quoi consistait le ministère de son fils :

« *Trois jours après, il y eut des noces à Cana en Galilée. La mère de Jésus était là, et Jésus fut aussi invité aux noces avec ses disciples. Le vin ayant manqué, la mère de Jésus lui dit :*

Ils n'ont plus de vin. Jésus lui répondit : Femme, qu'y a-t-il entre moi et toi ? Mon heure n'est pas encore venue. *Sa mère dit aux serviteurs : Faites ce qu'il vous dira.*

Or, il y avait là six vases de pierre, destinés aux purifications des Juifs, et contenant chacun deux ou trois mesures.

Jésus leur dit : Remplissez d'eau ces vases. Et ils les remplirent jusqu'au bord. » [*Jean 2 versets 1-7, Bible Louis segond*].

Nous découvrons dans ce texte tout l'amour que Marie avait pour son prochain.

Elle a essayé d'user de son influence de mère auprès de son fils, non pour elle-même mais par amour pour d'autres, pour les mariés.

Le vin venant à manquer, elle n'écouta que son cœur et voulut que Jésus puisse intervenir.

Afin de la ramener à la réalité, la réponse que Jésus lui donna était destinée à l'interpeller, cela peut surprendre mais ces mots n'étaient pas irrespectueux car ce n'était pas le fils qui parlait à sa mère, mais Dieu s'adressant à sa servante, d'où le : *Femme, qu'y a-t-il entre moi et toi ?*

Afin de mieux cerner cette scène, revoyons cette phrase de Jésus dans d'autres versions de la Bible. Voici la première :

« Mais Jésus lui répondit : « Mère, est-ce à toi de me dire ce que j'ai à faire ? Mon heure n'est pas encore venue. » [Jean 2 verset 4, Bible en Français courant].

Considérons aussi cette autre version : *« Écoute, lui répondit Jésus, est-ce toi ou moi que cette affaire concerne ?*

Mon heure n'est pas encore venue. » [Jean 2 verset 4, Bible Semeur].

Ces autres versions nous éclairent sur ce que Jésus voulut dire :

Il faisait ressortir le fait que sa mère voulait lui « forcer la main » afin qu'il puisse faire une oeuvre qui lui tenait (à elle), à coeur. Il a donc mis un frein à cela, en l'interpellant afin qu'elle sache, qu'il n'était pas venu faire des miracles à la demande. Néanmoins, en tant que fils, il a honoré sa mère en faisant le miracle demandé.

Voici une autre scène qui nous apporte des éléments des plus intéressants sur les relations entre Jésus et sa mère :

« Ils se rendirent à la maison, et la foule se rassembla de nouveau, de sorte qu'ils ne pouvaient même pas prendre leur repas.

Lorsqu'ils l'apprirent, les membres de la famille de Jésus vinrent pour s'emparer de lui, car ils disaient :

"Il a perdu la raison." [...] *Sa mère et ses frères arrivèrent donc. Ils se tenaient dehors et l'envoyèrent appeler. La foule était assise autour de lui, et on lui dit : « Voici, ta mère et tes frères [et soeurs] sont dehors et te cherchent. » Il répondit :*

« Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? » Puis il promena le regard sur ceux qui étaient assis tout autour de lui et dit :

« Voici ma mère et mes frères. En effet, celui qui fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, ma soeur, ma mère. » [*Marc 3 versets 20-21, 31-35, Bible Segond 21*].

Nous voyons ici que la famille de Jésus était bien loin de la réalité concernant sa vie. Ce texte confirme à nouveau, s'il en est besoin, que Marie, la mère de Jésus, n'avait pas compris le ministère de son fils.

En effet, voici la scène qui nous est racontée :

Marie est venue se saisir de force de Jésus son fils avec « une armada familiale – frères et sœurs » en pensant qu'il avait « perdu la raison ». Ce que nous venons de voir prouve bien que Marie et la famille de Jésus n'était pas au fait de tout ce qu'il devait accomplir, de l'œuvre hors normes qu'il devait mener. Sa famille le considérait tout simplement comme un des leurs.

Toutefois, cela ne fait pas de Marie, une mauvaise mère ou une femme égarée, mais certaine donner, d'importance, sur le ministère de son fils était, jusque là un mystère, qui était encore sceller.

Voici comment ce mystère est présentée : **« A celui qui peut vous affermir selon mon Evangile et la prédication de Jésus-Christ, conformément à la révélation du mystère caché pendant des siècles, mais manifesté maintenant par les écrits des prophètes, d'après l'ordre du Dieu éternel, et porté à la connaissance de toutes les nations, afin qu'elles obéissent à la foi »** [*Romains 16 versets 25-26, Bible Louis Second*].

Rajoutons ce texte à notre étude : « *C'est d'elle que j'ai été fait ministre, selon la charge que Dieu m'a donnée auprès de vous, afin que j'annonçasse pleinement la parole de Dieu, le mystère caché de tout temps et dans tous les âges, mais révélé maintenant à ses saints, à qui Dieu a voulu faire connaître quelle est la glorieuse richesse de ce mystère parmi les païens, savoir :*

Christ en vous, l'espérance de la gloire. C'est lui que nous annonçons, exhortant tout homme, et instruisant tout homme en toute sagesse, afin de présenter à Dieu tout homme, devenu parfait en Christ » [*Colossiens 1 versets 25-28, Bible Louis Second*].

Finissons avec cet autre texte : « **Les prophètes, qui ont prophétisé touchant la grâce qui vous était réservée, ont fait de ce salut l'objet de leurs recherches et de leurs investigations, voulant sonder l'époque et les circonstances marquées par l'Esprit de Christ qui était en eux, et qui attestait d'avance les souffrances de Christ et la gloire dont elles seraient suivies.**

Il leur fut révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils étaient les dispensateurs de ces choses, que vous ont annoncées maintenant ceux qui vous ont prêché l'Évangile par le Saint-Esprit envoyé du ciel, et dans lesquelles les anges désirent plonger leurs regards. » [*1 Pierre 1 versets 10-12, Bible Louis Second*].

Le mystère caché de tous les siècles était que Jésus, lui le fils de Dieu, devait venir et mourir afin que les païens puissent eux aussi hériter du salut, par la grâce qui a été manifestée en Christ.

Les saints anges eux-mêmes qui côtoient continuellement le Seigneur n'avaient pas cette connaissance, les prophètes du passé eux non plus. Il est à noter que le Seigneur ne fait rien sans avoir révélé son secret à ses serviteurs les prophètes [*Amos 3 verset 7*].

Malgré cette réalité, les prophètes du passé n'étaient pas dans la confiance des bases du mystère qui fut caché en Jésus-Christ.

Ce faisant, sa maman, en tant que membre du peuple de Dieu, aussi sainte fût-elle, ne pouvait pas maîtriser le ministère de son fils.

C'est donc pour cela que Marie, bien qu'étant une femme pieuse et la mère de Jésus ne pouvait pas comprendre son ministère.

Comme ce fut le cas pour Abraham ou pour Saul (*Paul*), qui agirent sans comprendre quelle était la volonté du seigneur, la connaissance de Marie était aussi limitée face à certaines réalités divines.

Cette réalité met aussi en exergue le fait suivant :

Bien qu'ayant été une sainte femme, Marie ne pouvait pas être l'artisan de notre salut, car elle n'en maîtrisait pas « les tenants et les aboutissants ». Comme elle ne comprenait pas le ministère de son fils, elle ne pouvait pas non plus être sa conseillère.

Tout cela démonte d'office pièce par pièce le rôle d'intermédiaire, entre les hommes et son fils que l'Église catholique lui prête.

Nous le verrons, plus tard. Pour finir, je vous dirais que tous les récits nous ont été laissés comme témoignage afin que nous sachions qu'aussi illustre que fut la vie d'un homme ou d'une femme ayant vécu dans les temps bibliques, aucun d'eux n'était parfait !

Et je trouve cela des plus encourageants. Oui ! car cela me permet de comprendre que comme il a agi, dans sa grande miséricorde envers eux, le Seigneur peut aussi agir envers nous.

Sans cela, le gouffre qui se trouve entre ces héros et héroïnes de la Bible et nous serait si grand, qu'il nous serait, certainement difficile à nous identifier à eux.

Ainsi le témoignage que le Seigneur veut que nous gardions des hommes et des femmes bibliques est selon la réalité qu'ils ont vécue.

Pour finir, je vous dirais qu'il nous faut donc faire attention à ceux qui cherchent, comme le fait l'Église catholique, à tirer profit des vertus des apôtres ou de Marie etc., en reniant tout ce qu'ils professaient de leur vivant.

Au regard de tous ce que nous venons de voir, j'espère sincèrement que la lumière a été amenée sur la vie de Marie et que désormais, on peut comprendre que toutes les doctrines catholiques qui ont été instituées autour d'elle transgressent la Parole de Dieu.

Ainsi, dans cette partie et dans les suivantes, mon but n'est pas d'écorner son image mais de réhabiliter son nom en évitant qu'elle soit associée à toutes ces doctrines de l'Église catholique réprouvées par Dieu.

2.1 Les oeuvres iniques des faiseurs de "déesse"

Ce chapitre, comme annoncé en introduction est basé sur les doctrines anti-bibliques que l'Église catholique a fomentées autour de Marie, la mère de Jésus. Mon objectif ici, je le rappelle, n'est pas de lui jeter l'opprobre, mais bien de vous amener à travers les textes bibliques qui émaillent mes propos, à une réflexion sur ce qui est réellement demandé par le Seigneur. Avant d'entré dans le vif du sujet, il nous faut faire une pause des plus salutaires.

Pour ce faire, je vous dirais que le plus grand ennemi que nous puissions avoir n'est pas celui qui s'est déclaré comme tel au grand jour, mais bien celui qui, tout en nous donnant l'image d'un soutien indéfectible comploté contre nous.

Il est bien certain que nul ne s'épanchera auprès de quelqu'un qui, ouvertement, se présente comme étant son ennemi. A contrario, le faux ami, celui qui ne l'est qu'en apparence puisqu'en réalité, il agit comme un ennemi, est pire que tout car de celui-là, on ne se méfie pas.

Il connaît nos faiblesses et sait comment nous détruire. Il est à l'image du serpent dans la Bible, celui qui séduit pour mieux anéantir. Je m'en vais de ce pas vous présenter le plus grand de nos ennemis, il est pervers et n'a qu'un seul but nous perdre.

Hum... certainement, alors que je n'ai pas fini ma phrase, plusieurs d'entre vous avez déjà conclu que cet ennemi, c'est Satan. Eh bien non !

Vous serez surpris de l'identité de cet ennemi. Le démon a pris position ouvertement comme ennemi de l'humanité, celui dont il s'agit, ne l'oubliez pas, est un être perfide, qui œuvre dans le noir contre nous, comme un serpent, tout en continuant à nous donner l'image de l'ami fidèle.

Et nous avons chacun de nous un tel individu dans nos vies. Ah, là, je crois que je vous intrigue !

Pour découvrir son identité lisons ceci : « **Le coeur est tortueux par-dessus tout, et il est méchant : Qui peut le connaître ?** » [Jérémie 17 verset 9, Bible Louis Second].

Complétons avec ce texte biblique dans une autre version :

« **Le cœur humain est plus trompeur que tout ! Personne ne peut le guérir, personne ne peut le comprendre.** » [Jérémie 17 verset 9, Bible Parole de Vie].

De ce qui précède, il en ressort que notre cœur est notre pire ennemi, c'est lui qui nous conduit, par des ressentis à nous éloigner du Seigneur. C'est lui qui permit qu'Ève se laisse séduire !

Il est dit qu'alors que le serpent parlait, son cœur en vint à considérer tous les bienfaits que ce fruit pourrait lui amener. C'est encore son cœur qui la poussa à partager avec Adam.

Je l'imagine lui disant :

Ne sois pas égoïste, donne-lui en un peu... tu as vu combien c'était bon, laisse le aussi en déguster.

Comme si de rien ils, consommèrent le fruit, et en un instant le péché était dans leurs veines. Hé puis, oups, dès lors la cage s'est refermée, les menant tous les deux dans les geôles du démon et avec eux l'humanité tout entière.

Il nous faut marcher selon ce que la Parole de Dieu nous enseigne afin de nous guider et non, en fonction de nos sentiments.

Voici le conseil que le Seigneur nous laisse afin de ne pas errer à cause de nos cœurs : « **Garde ton cœur plus que toute autre chose, car de lui viennent les sources de la vie. Écarte de ta bouche la fausseté, éloigne de tes lèvres les détours. Que tes yeux regardent en face, et que tes paupières se dirigent devant toi.**

Considère le chemin par où tu passes, et que toutes tes voies soient bien réglées ; N'incline ni à droite ni à gauche, et détourne ton pied du mal. » [Proverbes 4 versets 23-27, Bible Louis Second].

Il nous faut donc préserver notre cœur de tout enseignement pernicieux qui appelle à considérer les sentiments et ressentis en lieu et place de la Parole de Dieu. Ce fait est important car le diable continue d'oeuvrer en ce siècle comme il le fit avec Ève. Ceci nous renseigne :

« **Toutefois, de même que le serpent séduisit Ève par sa ruse, je crains que vos pensées ne se corrompent et ne se détournent de la simplicité à l'égard de Christ [...]**

« Ces hommes-là sont de faux apôtres, des ouvriers trompeurs, déguisés en apôtres de Christ. Et cela n'est pas étonnant, puisque Satan lui-même se déguise en ange de lumière.

Il n'est donc pas étrange que ses ministres aussi se déguisent en ministres de justice. Leur fin sera selon leurs œuvres. »

[2 Corinthiens 11 versets 3, 13-15, Bible Louis Segond].

Le diable n'a point changé, il continue son œuvre dévastatrice comme à l'époque d'Eve. La différence notable, c'est qu'il utilise des serviteurs qui portent l'habit de la « sainteté ». Il nous faut donc, quand un enseignement spirituel nous est présenté, ne pas le considérer selon des bases émotionnelles, mais selon les préceptes bibliques.

Il était important pour moi d'introduire cette parenthèse sur le cœur et ses effets trompeurs avant de poursuivre sur le culte idolâtre exercé par l'Église catholique à l'endroit de Marie.

Cette base présentant le rôle de l'affect dans nos décisions, était un bon prélude à ce qui suit, car le culte que l'Église catholique a institué au tour de Marie son établi sûr de telle base.

Ainsi, nous avons déjà eu à considérer bien des doctrines catholiques qui s'assimilent à celles que pratiquait la religion romaine païenne, mais celle que nous allons découvrir dans ce chapitre semble toucher particulièrement les catholiques, sans doute est-ce lié à l'attachement qui est généralement porté à nos mères.

Cette doctrine est basée sur les vertus de celle que les catholiques appellent « sainte Marie » la « vierge Marie » ou encore plus affectueusement « maman Marie ».

Cette doctrine en appelle à la filiation entre une mère et son enfant, ce faisant elle touche profondément les cœurs qui ont besoin de se sentir rassurés dans ce monde de plus en plus violent.

En pensant au pouvoir qu'ont les mères sur les cœurs de leurs enfants, celui de Marie, doit être décuplé pour ceux qui l'invoquent.

Ainsi en lui demandant d'intercéder auprès de son fils, l'espoir que la prière soit exaucée est bien plus grand. C'est pourquoi, il est essentiel de comprendre le non-fondé de cette doctrine et de la démanteler, Bible en main, afin d'éviter de déifier la mère de Jésus, cassant par là même le pont que le Christ a établi entre la terre et le ciel.

Vous qui pratiquez cette adoration, serez probablement incroyables devant mes affirmations mais elles ne viennent pas de moi.

Je m'en vais vous le démontrer à travers des passages de la Bible et vous comprendrez mieux, je l'espère, que ces doctrines que la papauté a monté au tour de Marie n'a aucune fondation biblique. Pour entrer dans le vif du sujet, je vous invite à lire ce premier texte catholique présentant certaines bases du culte que cette religion lui porte :

« Un dogme est une vérité de foi solennellement proclamée par le Pape pour être accueillie par l'Église. Ainsi, le 8 décembre 1854, dans la Bulle *Ineffabilis Deus*, le pape Pie IX déclarait :

« Nous déclarons, prononçons et définissons que la doctrine qui tient que la bienheureuse Vierge Marie a été, au premier instant de sa conception, par une grâce et une faveur singulière du Dieu tout puissant, en vue des mérites de Jésus Christ, Sauveur du genre humain, préservée intacte de toute souillure du péché originel, est une doctrine révélée de Dieu, et qu'ainsi elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles ».

En d'autres termes, pour accueillir le Fils de Dieu, Marie ne pouvait avoir en son cœur aucune trace d'hésitation ou de refus.

Dieu avait besoin que le don de son amour rencontre une foi parfaitement pure, une âme sans péché. [...]

Comme un fruit anticipé du pardon offert par Jésus sur la croix, Marie (qui a été conçue normalement, par l'union de son père et de sa mère) est immaculée, pure de tout péché, et préservée de cette séparation d'avec Dieu qui marque l'homme dès le début de son existence, le péché originel.

« Pour la plupart des gens, « l'immaculée conception » voudrait dire que Marie est devenue mère, a conçu Jésus, par l'action de l'Esprit Saint, sans relation conjugale. Comme si la relation conjugale était, par elle-même, un péché. Ce n'est pas du tout ce que dit la foi chrétienne.

Si le mariage était un péché, il ne pourrait être un sacrement [...]
Rappelle Mgr Jacques Perrier, évêque émérite de Tarbes et Lourdes.

Que voulait dire Pie IX ? Que fête l'Église catholique le 8 décembre ? Ceci : « Marie, dès l'origine, a été totalement étrangère au péché.

C'est pourquoi, dans toutes les apparitions, elle se montre toujours merveilleusement belle, rayonnante de lumière et de bonté. » [Tiré de : <https://eglise.catholique.fr>, partie : *La fête de l'Immaculée Conception, sous partie : Pourquoi un dogme ?*].

Complétons avec ceci : « *Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que l'usage se soit établi chez les saints Pères, d'appeler la Mère de Dieu la toute Sainte, indemne de toute tache de péché, ayant été comme pétrie par l'Esprit Saint, et formée comme une nouvelle créature. [...]*

Cependant, si l'Église en la personne de la bienheureuse Vierge atteint déjà à la perfection sans tache ni ride (cf. *Ep* 5, 27), les fidèles du Christ, eux, sont encore tendus dans leur effort pour croître en sainteté par la victoire sur le péché : [...]

C'est pourquoi ils lèvent leurs yeux vers Marie exemplaire de vertu qui rayonne sur toute la communauté des élus.

En se recueillant avec piété dans la pensée de Marie, qu'elle contemple dans la lumière du Verbe fait homme, l'Église pénètre avec respect plus avant dans le mystère suprême de l'Incarnation et devient sans cesse plus conforme à son Époux.

En effet intimement entrée dans l'histoire du salut, Marie rassemble et reflète en elle-même d'une certaine façon les requêtes suprêmes de la foi et lorsqu'on la prêche et l'honore, elle renvoie les croyants à son Fils et à son sacrifice, ainsi qu'à l'amour du Père. [...]

[...] Enfin la Vierge immaculée, préservée par Dieu de toute souillure de la faute originelle, ayant accompli le cours de sa vie terrestre, fut élevée corps et âme à la gloire du ciel, et exaltée par le Seigneur comme la Reine de l'univers, pour être ainsi plus entièrement conforme à son Fils, Seigneur des seigneurs (cf. *Ap* 19, 16), victorieux du péché et de la mort. [...]

Marie, Mère de la grâce [...] En effet, après l'Assomption au ciel, son rôle dans le salut ne s'interrompt pas :

Par son intercession multiple, elle continue à nous obtenir les dons qui assurent notre salut éternel. [...] » [Concile du Vatican 2, qui c'est tenu entre du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965 et fut présidé par le pape Jean XXIII. Chapitre VII :

Le caractère eschatologique de l'Église en pèlerinage et son union avec l'Église du ciel. Partie 48, Caractère eschatologique de la vocation chrétienne].

Ces divers textes présentent une même réalité, la gloire toute puissante de Marie, l'immaculée conception, exempte de tout péché.

Cette conception est ancrée dans les cœurs et pourtant, il s'agit d'une doctrine subversive qui contrevient à la Parole de Dieu.

Je l'ai étudiée dans les moindres détails et je suis arrivé à la conclusion qu'elle est en totale opposition avec ce qu'il est dit dans la Bible. Il a été ensuite aisé d'en relever les contradictions.

Notons, et c'est important, que c'est sous la plume du *pape Pie IX* que cette doctrine a été entérinée et qu'elle fait partie du dogme catholique (*vérité de foi catholique solennellement proclamée par le Pape*). Donc, les choses sont sérieuses !

Il s'agit là de la base des croyances fondamentales de cette religion chrétienne. Voyons quelle est-elle ! Le point crucial qui en ressort c'est la description faite de la mère de Jésus qui serait née sans péché.

Il est même précisé que Dieu l'aurait préservée dès sa naissance de toute souillure et de la faute originelle (*donc du péché originel commis par Adam et Ève*). Il est même dit que c'est pour anticiper le pardon des péchés qui se réaliserait en Jésus que sa mère aurait été créée sans péché. Ayant beaucoup étudié la Bible, je ne me retrouve pas du tout dans ces affirmations qui sont totalement anti-bibliques.

Les deux premières que je relève sont les suivantes :

- *La mère de Jésus-Christ est présentée comme une sainte, parfaite et sans péché, vivant au ciel.*
- *Elle constitue le pont entre Dieu et l'humanité, ce qui par extension annihile le rôle de Jésus et le renie, lui le seul véritable interface établi entre son père et les Hommes.*

Commençons par démonter, pièce par pièce, le premier pan de cette doctrine présentant le caractère « *bors normes* » de celle que les catholiques appellent la « *vierge* » Marie.

Puis, à la partie intitulé « *L'attaque et la falsification du pont divin* », nous verrons, que cette seconde affirmation est extrêmement grave car il s'agit bien d'une usurpation, celle du rôle dévolu par Dieu à Jésus, être le lien entre lui et l'humanité.

Comment porter un crédit à de telles affirmations, quand la parole de Dieu présente l'humanité comme naissant dans le péché, ainsi nous naissons tous pécheurs, y compris Marie [*Romains 5 versets 12, 14-21*], [*Romains 3 versets 9-23*], [*Psaumes 51 verset 7*].

Depuis le péché originel, seul Jésus – le seul qui soit né et ait vécu sans péché [*2 Corinthiens 5 versets 19-21*], [*1 Pierre 2 versets 21-25*], [*1 Jean 3 verset 5*] – tous ceux qui sont venus au monde, aussi illustres furent-ils, n'ont pas été épargnés par « *le virus* » du péché, Marie, la mère de Jésus ne fait pas exception à la règle.

Si on s'en tenait à ces affirmations dogmatiques de l'Église catholique, on s'attaquerait par là même au réel sens de la venue de Jésus, car c'est bien parce que toute l'humanité était sous la dominance du péché qu'il du venir mourir pour nous racheter. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « [...] **De même que par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, de même la mort a atteint tous les hommes parce que tous ont péché. Car jusqu'à la loi le péché était dans le monde.**

Or, le péché n'est pas imputé, quand il n'y a point de loi. Pourtant la mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'avaient pas péché par une transgression semblable à celle d'Adam, qui est l'image de celui qui devait venir.

Mais il y a une différence entre le don gratuit et la faute. En effet, si beaucoup sont morts par la faute d'un seul, la grâce de Dieu et le don de la grâce qui vient d'un seul homme, Jésus-Christ, ont bien plus abondamment été déversés sur beaucoup.

Et il y a une différence entre ce don et les conséquences du péché d'un seul. En effet, c'est après un seul péché que le jugement a entraîné la condamnation, tandis que le don gratuit entraîne l'acquiescement après un grand nombre de fautes. Si par un seul homme, par la faute d'un seul, la mort a régné, ceux qui reçoivent avec abondance la grâce et le don de la justice régneront à bien plus forte raison dans la vie par Jésus-Christ lui seul.

« En effet, tout comme par la désobéissance d'un seul homme beaucoup ont été rendus pécheurs, beaucoup seront rendus justes par l'obéissance d'un seul. *L'intervention de la loi a entraîné la multiplication des fautes, mais là où le péché s'est multiplié, la grâce a surabondé. Ainsi, de même que le péché a régné par la mort, de même la grâce règne [...] par Jésus-Christ notre Seigneur.* »
[Romains 5 versets 12-21, Second 21].

Ici nous découvrons que depuis Adam toute l'humanité a hérité du péché et devait en payer le prix qui est la mort [Romains 6 verset 23].

La phrase « [...] *de même la mort a atteint tous les hommes parce que tous ont péché* » est très explicite, donc dans ce « *tous les hommes* » se trouve aussi Marie, la mère de Jésus. Elle ne peut donc pas avoir été préservée dès sa naissance du péché.

Continuons notre étude en considérant ce texte : « [...] *Car nous avons déjà prouvé que tous, Juifs et Grecs, sont sous l'empire du péché, selon qu'il est écrit : Il n'y a point de juste, pas même un seul ; [...] Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ;*

Et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ.

C'est lui que Dieu a destiné, par son sang, à être, pour ceux qui croiraient victime propitiatoire, afin de montrer sa justice, parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, au temps de sa patience, afin, dis-je, de montrer sa justice dans le temps présent, de manière à être juste tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus. »
[Romains 3 versets 9-10, 23-26, Bible Louis Second].

Ce que nous découvrons ici renforce, s'il en est besoin l'argumentaire précédent. Il n'y a point de juste, pas même un seul parmi les êtres humains, car nous avons tous péché et sommes privés de la gloire de Dieu. Ce qui nous sauve et nous justifie, c'est Christ, lui le seul juste, qui n'a jamais péché [1 Jean 2 verset 1], [2 Corinthiens 5 versets 19-21], [1 Pierre 2 versets 21-25], [1 Jean 3 verset 5].

Il n'y a pas ici d'acception qui serait faite pour Marie et qui la présenterait comme ayant été sans péché.

A ce stade, j'aimerais vous poser une question :

Selon vous, Paul racontait-il des inepties ? Sans doute, vous demanderez-vous, pourquoi je vous pose cette question ? Eh bien, si Marie était sans péché, c'est signe que les propos de Paul n'avaient pas lieu d'être car dans [Actes 20 versets 20-27], il déclare nous avoir laissé tous les enseignements importants auxquels nous avons besoin.

Ce faisant, comme il n'a jamais présenté Marie comme étant sans péché, tout au contraire, il dit que toute l'humanité est pécheresse, il y a donc là un problème et nous savons, vous et moi, qu'il ne vient pas de Paul. La conclusion est simple, c'est cette doctrine catholique qui est anti-biblique.

Cette première étape est suffisante pour démontrer que Marie n'est pas née sans péché mais ne nous arrêtons pas en si bon chemin.

Il serait fort regrettable que malgré ce que prouvent les écrits bibliques, cette doctrine catholique basée sur des fondements fallacieux continue à perdurer en faisant des adeptes. Poursuivons notre étude en considérant aussi ceci :

« Mais, lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, afin que nous reçussions l'adoption. » [Galates 4 verset 4-5, Bible Louis Second].

Nous y découvrons que la mère de Jésus est née sous la loi, elle était donc esclave de la loi. Oui ! car voici le statut qu'ont ceux, qui comme la mère de Jésus vivent sous la loi :

« Or, nous savons que tout ce que dit la loi, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu.

Car nul ne sera justifié devant lui par les oeuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché. » [Romains 3 versets 19-20, Bible Louis Second].

Complétons avec cet autre texte : **« Car tous ceux qui s'attachent aux oeuvres de la loi sont sous la malédiction ; car il est écrit :**

Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique. [...]

Mais l'Écriture a tout renfermé sous le péché, afin que ce qui avait été promis fût donné par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croient.

Avant que la foi vînt, nous étions enfermés sous la garde de la loi, en vue de la foi qui devait être révélée.

Ainsi la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi. » [Galates 3 versets 10, 22-24, Bible Louis Second].

Comme vous pouvez le constater celui qui est sous la loi est sous la malédiction et porte la charge du péché, faisant que tous ceux qui vivent sous son joug sont des coupables.

Ce faisant, si Marie était née sans péché elle n'aurait pas été sous la loi. En outre, il était important que Jésus puisse naître dans une femme qui avait hérité, comme toute l'humanité, du péché d'Adam pour permettre le rachat de l'humanité. Pour le comprendre lisons ceci :

« Car chose impossible à la loi, parce que la chair la rendait sans force, – Dieu a condamné le péché dans la chair, en envoyant, à cause du péché, son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché, et cela afin que la justice de la loi fût accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'esprit. » [Romains 8 versets 3-4, Bible Louis Segond].

Découvrons ce texte dans une autre version : **« Dieu a accompli ce qui était impossible pour la loi de Moïse, parce que la faiblesse humaine la rendait impuissante :**

Pour enlever le péché, il l'a condamné au cœur même de la faiblesse humaine en envoyant son propre Fils vivre dans une condition semblable à celle de l'être humain pécheur.

Dieu a accompli cela pour que les exigences de la Loi soient accomplies en nous, qui vivons non plus selon les penchants humains, mais selon l'Esprit saint. » [Romains 8 versets 3-4, Nouvelle Bible en français Courant].

Complétons avec ceci :

« Car Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même, en n'imputant point aux hommes leurs offenses [...] »

Celui qui n'a point connu le péché, il l'a fait devenir péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu. »
[2 Corinthiens 5 versets 19 et 21, Bible Louis Segond].

Ici, il nous est présenté une réalité qui brise définitivement la théorie catholique présentant Marie comme ayant été sans péché.

En compilant ces textes, l'essentiel à retenir, c'est que le Seigneur en vue d'éradiquer le péché et ses répercussions – donc le salaire que réclame la loi pour le péché et qui est la mort *[Romains 2 versets 23]* – a fait naître son fils, sous forme humaine.

L'objectif étant qu'il naisse dans une chair qui était sous l'influence du péché et qui a hérité des faiblesses humaines. Jésus bien que fils de Dieu devait subir toutes les tentations et les faiblesses dont nous autres être humains sommes dotés *[Hébreux 2 versets 5-18]*.

A cause de ces faiblesses héritées de sa mère, Marie, il a fallu qu'il lutte afin de ne point pécher. Néanmoins, il y réussit à être intègre (*parfait*) en tout et cela non pas parce qu'il était Dieu, mais parce qu'il avait pour arme, la prière qui lui servait bouclier.

Si donc Marie était parfaite et sans péché, jamais elle n'aurait été le bon habitacle pouvant recueillir le fils de Dieu. Son fils aurait aussi hérité de sa perfection et n'aurait pas pu être rendu semblable à nous autres mortels, ce faisant, il n'aurait pas été apte à nous racheter.

Ainsi afin que nous soyons sauvés Dieu a condamné le péché dans la chair, donc dans l'être humain. Ainsi Jésus a vécu sans péché, mais il a dû prendre naissance au sein d'une femme, Marie, qui avait hérité dans sa chair du virus du péché.

Poursuivons notre étude sur ce texte catholique. Il y est aussi fait mention de Marie élevée, à la fin de sa vie, au ciel.

Là encore, stupéfaction de ma part, je n'ai trouvé dans la Bible, aucune trace de cette affirmation pour corroborer ce fait.

Où l'Église catholique a-t-elle puisé cette information ? Si elle n'existe pas dans la Parole de Dieu, ce n'est donc qu'une pure invention de la part des prélats catholiques.

Il est vrai que certains hommes ayant vécu dans les temps bibliques ont été élevés au ciel, pour certains de leurs vivants, pour d'autres, après leur mort. Le récit relatif à une partie des serviteurs (*humains*) de Dieu vivant au ciel, nous le trouvons dans [Matthieu 17 versets 1-4].

Ce texte, présente Jésus lors de sa transfiguration qui discute avec Élie et Moïse. Ce dialogue ne fut possible, que parce que les deux ont été élevés vers le père et vivent désormais au ciel avec Lui.

Élie fut élevé au ciel de son vivant, il monta vers Dieu, sur un char et des chevaux de feu. Ceci nous renseigne : « *Comme ils continuaient à marcher en parlant, voici, un char de feu et des chevaux de feu les séparèrent l'un de l'autre, et Élie monta au ciel dans un tourbillon.* » [2 Rois 2 verset 11, Bible Louis Segond].

Moïse, de son côté, est aussi avec Dieu au ciel, mais dans son cas ce fut après sa mort. Dans le texte qui suit, nous découvrons comment l'archange Michel, dû disputer son corps avec le diable :

« Or, l'archange Michel, lorsqu'il contestait avec le diable et lui disputait le corps de Moïse, n'osa pas porter contre lui un jugement injurieux, mais il dit : Que le Seigneur te réprime ! » [Jude 1 verset 9, Bible Louis Segond].

Ici, il n'est pas dit de façon explicite que Moïse est au ciel, mais lors de la transfiguration nous le voyons paraître au côté d'Élie qui est le dernier, avant Jésus-Christ, ayant été élevé au ciel.

On peut donc en déduire, fort de ces éléments, qu'il a été ressuscité et qu'il est aussi au ciel.

Bien avant ces deux hommes bibliques, un autre a connu cet honneur, il s'agit d'Énoch, dont la foi fut reconnue et récompensée par le Seigneur. Voici ce que nous apprenons à son propos :

« C'est par la foi qu'Énoch fut enlevé pour qu'il ne vît point la mort, et qu'il ne parut plus parce que Dieu l'avait enlevé ;

Car, avant son enlèvement, il avait reçu le témoignage qu'il était agréable à Dieu. » [Hébreux 11 verset 5, Bible Louis Segond].

A l'exception de ces trois cas, le plus connu est celui de Jésus qui, après sa résurrection est retourné vers son père [Actes 1 versets 9-11].

Il est aussi fait mention d'êtres humains qui furent élevés au ciel en extase mais qui n'y sont pas restés, ils auraient quitté leurs enveloppes charnelles, puis sont revenus sur terre. De ceux-là, on compte l'apôtre Jean [*Apocalypse 1 versets 10-20*] et un autre homme dont le témoignage est donné par Paul dans [*2 Corinthiens 12 verset 2-4*].

Visiblement, la Bible a relaté tous les cas d'élévation au ciel, que ce soit ceux qui y sont restés pour demeurer un temps avec Dieu ou pour toujours. Ainsi, si Marie avait connu le même honneur, nul doute que Paul en aurait fait l'écho, à l'instar de l'histoire de cet homme qui est contée, je le rappelle dans [*2 Corinthiens 12 verset 2-4*].

Bien que ce fut une femme admirable, Marie est descendue dans la tombe comme ce fut le cas des disciples de Jésus. Force est de constater, versets bibliques à l'appui, que rien ne corrobore cette nouvelle affirmation de l'Église catholique. Revenons à ce texte catholique qui qualifie la « vierge » Marie de « *Reine de l'univers* ».

Dans la Bible, il est fait état de l'adoration à une femme, « *la reine du ciel* ». Je vous invite à découvrir la réaction de Dieu face à ce comportement : « *Et toi, n'intercède pas en faveur de ce peuple [...] Car je ne t'écouterai pas. Ne vois-tu pas ce qu'ils font dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem ?*

Les enfants ramassent du bois, Les pères allument le feu, et les femmes pétrissent la pâte, pour préparer des gâteaux à la reine du ciel, et pour faire des libations à d'autres dieux, afin de m'irriter. Est-ce moi qu'ils irritent ? dit l'Éternel ;

N'est-ce pas eux-mêmes, à leur propre confusion ? C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur, l'Éternel : Voici, ma colère et ma fureur se répandent sur ce lieu, sur les hommes et sur les bêtes » [*Jérémie 7 versets 16-20, Bible Louis Segond*].

Il est clair que le Seigneur n'agréait pas l'adoration que son peuple pouvait porter à une reine qui dominerait l'univers ou le ciel.

Ce type d'adoration que l'Église catholique porte à la mère de notre sauveur, n'est donc qu'une idolâtrie de plus.

Pourtant l'adoration de Marie est devenue, selon moi, l'un des cultes prédominants du catholicisme, le « *je vous salue Marie...* », qui se dit en chapelet le démontre.

Enfin, pour clore cette partie, je vous dirais que cette doctrine catholique n'est rien d'autre que la résurgence, dans ses rangs, de celle des Romains qui avaient établi un « *dieu* » dominant doté du pouvoir de créer des « *dieux* » secondaires.

Toutes ces divinités ayant été au préalable des êtres humains, en élevant Marie au niveau de déesse, la papauté, s'est auto-octroyée l'ultime pouvoir, celui de créer des « *dieux* ».

Comme seul un « *dieu* » avait – comme nous l'avons vu, selon la doctrine païenne romaine – la capacité de créer d'autres, ce faisant, la papauté pouvait se déclarer pleinement « *dieu* ».

C'est ainsi qu'au travers de tout ce que nous avons vu que la papauté a pleinement réalisée réalisé la prophétie de [2 *Thessaloniens* 2 versets 3-12], présentant l'ennemi de Dieu et de son peuple, lui le fils de la perdition, qui devait s'asseoir dans le temple du seigneur et se déclarait « *dieu* ».

Pour découvrir d'autres facettes de cette prophétie lisez le *tome III* de ce livre au chapitre « *Les plans obscurs de la dominatrice des nations* » où je vous apporte des éléments de réflexion sur ce sujet.

Il est important de noter que ceux qui professent, ce type de doctrines s'expose à être frappés par Dieu, car en attribuant à Marie les mérites que Jésus-Christ seul mérite de porté, il foule aux pieds le divin sacrifice qu'il a consenti pour nous.

Voici ce qui attend ceux agissant ainsi : « **Car, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles.**

Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins ; De quel pire châtement pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce ?

Car nous connaissons celui qui a dit : A moi la vengeance, à moi la rétribution ! et encore : Le Seigneur jugera son peuple. C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant. » [Hébreux 10 versets 26-31, Bible Louis Second].

2.2 Le mythe de la médiatrice de l'au-delà

Pour commencer cette partie, je vous dirais que la mythologie Grecque nous laisse des contes des plus palpitants, comme ceux des constellations Orion, Castor ou encore Pollux.

Ces histoires sont extraordinaires et peuvent conduire au rêve, néanmoins nous nous rendons bien compte que ce ne sont que des contes sans fondement aucun. Il en est de même du mythe que l'Église catholique a monté autour de Marie, la mère de Jésus, la présentant comme la médiatrice de l'au-delà intercédant pour les morts.

Pour découvrir cette doctrine lisons ceci : « **Ce beau nom de Mère des âmes du purgatoire, la Reine du Ciel se le donne à elle-même, dans les Révélations de sainte Brigitte : "Je suis, dit-elle à cette sainte, la mère de tous ceux qui sont dans le lieu de l'expiation ; Mes prières adoucissent les châtiments qui leur sont infligés pour leurs fautes (liv. IV^e, c. 1, 38)".**

Et certainement si les saints du paradis peuvent par leur intercession obtenir la grâce de ces âmes, qui osera nier que Celle qui est tant au-dessus d'eux ne jouisse de ce privilège à un bien plus haut degré, alors surtout qu'elle est appelée par l'Église Consolatrice des affligés, Mère de la miséricorde ?

Saint Pierre Damien rapporte l'apparition d'une personne sortie du purgatoire, qui assurait que dans la fête de la glorieuse assomption de Marie il avait été délivré plus d'âmes (Opusc. III, 2^e p., c. 3).

Il raconte, en outre, le mémorable exemple d'un prêtre à qui il fut donné de voir une admirable chose dans la basilique de Sainte-Cécile, l'une des plus célèbres de Rome. Il sembla à ce prêtre qu'il était tiré de son sommeil par un ami défunt et conduit dans cette église.

Là, il aperçut une troupe de vierges saintes, Cécile, Agnès, Agathe, et autres, qui se groupèrent autour d'un trône magnifique, sur lequel la Mère de Dieu vint s'asseoir, environnée d'anges et de bienheureux qui lui faisaient la cour.

Notre-Dame avait un visage majestueux à la fois et serein, qui faisait la joie de toute la sainte et silencieuse assemblée.

Alors parut une pauvre petite femme en habits négligés, mais ayant sur les épaules des fourrures assez précieuses.

Elle se mit humblement aux pieds de la céleste Reine, joignant les mains, les yeux pleins de larmes, et dit en soupirant :

"Mère des miséricordes, au nom de votre ineffable bonté je vous supplie d'avoir pitié du malheureux Jean Patrizi, qui vient de mourir et qui souffre cruellement dans le purgatoire".

Trois fois elle répéta la même prière, y mettant chaque fois plus de ferveur, sans recevoir aucune réponse. Enfin, elle éleva encore la voix et ajouta : "Vous savez bien, ô très-miséricordieuse Reine, que je suis cette mendicante qui, à la porte de votre grande basilique, demandais l'aumône, dans le cœur de l'hiver, sans autre vêtement qu'un misérable haillon. Oh !

Comme je tremblais de froid : C'est alors que Jean, imploré par moi au nom de la vierge Marie, ôta de ses épaules et me donna cette précieuse fourrure, s'en privant lui-même.

Une si grande charité, faite en votre nom, mérite bien quelque indulgence !" A cette touchante requête, la Reine du ciel jeta sur la suppliante un regard plein d'amour. "L'homme pour lequel tu pries, lui répondit-elle, est condamné pour longtemps à de rudes souffrances à cause de ses nombreux et graves péchés.

Mais, comme il a eu deux vertus spéciales, la miséricorde envers les pauvres et la dévotion pour mes autels, je veux user de condescendance". *Des autres bienheureux qui étaient présents intercédèrent à leur tour.* Marie ordonna qu'on amenât Patrizi au milieu de l'assemblée : Aussitôt, une troupe de démons l'introduisirent, pâle, défiguré, chargé de chaînes qui lui déchiraient les membres.

La Sainte Vierge leur commanda de le délier à l'instant même et de le mettre en liberté, afin qu'il pût se joindre aux saints qui faisaient la couronne de son trône. *Quand cet ordre eut été exécuté, tout disparut, et l'église rentra dans son silence ordinaire.*

Le bon prêtre qui avait joui de cette vision ne cessa plus, à partir de ce moment, de prêcher en tous lieux la clémence de la divine Marie envers les pauvres âmes qui n'ont pas encore acquitté toute leur dette, pourvu qu'elles aient été charitables et qu'elles l'aient servie. » [V. Pierre Damien, Opusc., 34 c. 4. Théophile Raynaud, Heter. Spirit. 2è partie, sect. 3, 2è point q. 2].

L'étude de ce texte sera relativement simple, car nous avons déjà dans d'autres chapitres et parties de ce livre démontré le non-sens des allégations catholiques que nous trouvons ici. L'exercice consistera donc juste à les relever afin que vous puissiez mieux les percevoir.

Pour commencer, ce texte présente Marie comme étant la mère des âmes du purgatoire et prétend qu'elle aurait dit les concernant :

« [...] Je suis, dit-elle à cette sainte, la mère de tous ceux qui sont dans le lieu de l'expiation ; mes prières adoucissent les châtiments qui leur sont infligés pour leurs fautes [...] »

Au stade où nous sommes arrivés et forts de toutes les études que nous avons déjà réalisées, à l'appui des textes bibliques, nous pouvons aisément conclure qu'il s'agit d'une affirmation de plus qui n'engage que l'Église Catholique.

La réalité qui s'attache à cet état de fait, je vous la présente dans une étude complète que vous trouverez au chapitre intitulé « *Origine, raison d'être et finalité du culte de l'immortalité de l'âme* », où il ressort que *nulle mort, nulle âme humaine*, ne se trouve au purgatoire.

En outre ce lieu étant le fruit d'une doctrine païenne, la mère de Jésus-Christ, ayant été une fidèle servante du Seigneur, ne pourrait pas y participer. Dans ce texte, il est dit que Marie ainsi que des saintes et des bienheureux sont au paradis.

Pourtant, en se référant à la Bible, nous l'avons vu, seuls *Élie, Énoch* et *Moïse*, ont eu l'insigne honneur de vivre au paradis, il n'est fait état d'aucun autre être humain qui ait connu cette destinée.

Ainsi, Marie et tous les enfants de Dieu depuis Adam et Ève, Abraham y compris, ont vécu ou vivent, descendent dans la tombe et y demeurent jusqu'au retour de Jésus.

Ce faisant, ni Marie – qui rappelons-le ne peut plus être nommée vierge, car elle a enfanté –, ni les *vierges saintes, Cécile, Agnès ou Agathe, ni aucun bienheureux*, ne sont au paradis et n'ont donc pas la possibilité d'intercéder pour les âmes du « *purgatoire* ».

Hormis cela, une petite anecdote m'a marqué dans ce texte :

Avez-vous remarqué que Marie, assise sur un trône en tant que reine du ciel est environnée d'anges, de saints et de bienheureux, qui lui font la cour.

Pour bien appréhender la scène, il nous faut avant tout découvrir ce que signifie littéralement faire la cour à une reine. Pour ce faire lisons ceci : « [...] **Faire la cour à un roi, à un prince ou à une personne influente** pour obtenir quelque faveur ou quelque avantage.

Il s'humiliait à courtiser cet homme, lui si fier et si noble, et il en rougissait de honte vis-à-vis de lui-même » [Flaub., 1er Éduc. sentim., 1845, p. 99].

Ainsi faire la cour à une reine revient à lui faire vœux d'allégeance en s'humiliant devant elle, c'est donc lui rendre gloire. Ce qui me pose problème, c'est que dans cette scène Dieu est absent, et la gloire et l'adoration sont données à Marie, alors que nous avons déjà vu que Dieu seul mérite d'être adoré.

Cette reine du ciel adulée par l'Église catholique, nous l'avons déjà vu, ne peut en aucun cas être Marie, la mère de Jésus.

En outre cette souveraine, telle que décrite dans ce texte me semble plutôt intéressée, pour le comprendre faisons un résumé de l'affaire :

Ce texte nous fait le récit d'une pauvre mendicante, venue intercéder pour une âme, qui a par trois fois supplié – les mains jointes et les yeux pleins de larmes – cette reine du ciel pour qu'elle puisse avoir « pitié du malheureux Patrizi, qui vient de mourir et qui souffre cruellement dans le purgatoire ».

Cependant, curieusement, alors que cette reine céleste est présentée comme étant la « Mère des miséricordes » remplie « d'ineffable bonté », cette dernière semble insensible aux supplications de cette femme. C'est en apprenant le culte que lui vouait Patrizi, qu'elle a accepté de lui faire grâce.

Cette réalité est en inadéquation totale avec les bases qui régissent le royaume de Dieu, car voici ce que le Saint Livre nous apprend à ce propos : « **Afin que vous soyez fils de votre Père qui est dans les cieux ; Car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.** » [Matthieu 5 verset 45, Bible Louis Second].

Le Seigneur accorde sa miséricorde à toute l'humanité et cela que nous le révériions ou non. Il est dit que c'est à leurs œuvres que nous reconnâitrons ceux qui marchent avec le Seigneur ou pas [Matthieu 7 versets 15-20], cette reine du ciel semble froide et calculatrice alors que selon les Saintes Ecritures, Marie, la mère de Jésus, était pleine d'amour et faisait preuve d'abnégation pour son prochain.

C'est ce que nous avons découvert, notamment, aux noces de Cana, quand en s'oubliant elle en est venue à demander à Jésus son fils de faire un miracle pour les jeunes mariés [Jean 2 versets 1-11].

Ainsi, nous comprenons définitivement que cette reine du ciel ne peut pas être Marie, la mère de Jésus, elle qui était amour, alors que cette souveraine « céleste » n'est pas dépeinte ainsi.

Pour poursuivre, je vous dirais que quand on ne reste pas dans le canevas qu'un auteur a établi, on peut commettre des erreurs grossières qui défigurent son œuvre. C'est ce qui se passe dans ce texte qui présente dans les faits un gros anachronisme biblique.

Pour le comprendre relisons la partie incriminée : « [...] Marie ordonna qu'on amenât Patrizi au milieu de l'assemblée :

Aussitôt, une troupe de démons l'introduisirent, pâle, défiguré, chargé de chaînes qui lui déchiraient les membres. La Sainte Vierge leur commanda de le délier à l'instant même [...] »

Pour un meilleur éclairage, avant tout, rétablissons le décor où cette scène est censée se passer :

Il nous est dit que nous sommes au paradis, où Marie trône comme reine du ciel. Ici elle demande que Patrizi soit présenté devant l'assemblée où elle trône, qui est censée être formée d'anges, de saints et de bienheureux.

Les faits déjà présentés démontrent que la scène n'est pas biblique, cependant, relevons ceci : « À sa demande, des démons conduisent devant Marie, le dénommé Patrizi ». Des démons au paradis ! Hum... cela m'étonne énormément... !

Pour que vous puissiez comprendre mon interrogation ou plutôt ma stupéfaction, il nous faut prendre connaissance de ce qui est écrit ici : « *Et il y eut guerre dans le ciel.*

Michel et ses anges combattirent contre le dragon. Et le dragon et ses anges combattirent, mais ils ne furent pas les plus forts, et leur place ne fut plus trouvée dans le ciel. Et il fut précipité, le grand dragon, le serpent ancien, appelé le diable et Satan, celui qui séduit toute la terre, il fut précipité sur la terre, et ses anges furent précipités avec lui.

Et j'entendis dans le ciel une voix forte qui disait : Maintenant le salut est arrivé, et la puissance, et le règne de notre Dieu, et l'autorité de son Christ ; Car il a été précipité, l'accusateur de nos frères, celui qui les accusait devant notre Dieu jour et nuit. [...]

C'est pourquoi réjouissez-vous, cioux, et vous qui habitez dans les cioux. Malheur à la terre et à la mer ! car le diable est descendu vers vous, animé d'une grande colère, sachant qu'il a peu de temps. » [Apocalypse 12 versets 7-10, 12, Bible Louis Second].

Ainsi nous apprenons que Satan et ses anges ont été précipités du ciel et sont maintenant sur terre, ils sont présentés dans [Jude 1 verset 6], comme étant enchaînés dans les ténèbres.

En outre, nous savons que la mère de Jésus était encore vivante quand ce dernier a terrassé les démons à la croix, elle faisait aussi partie de ceux qui œuvraient aux côtés des disciples de son fils, après son ascension [Colossiens 2 versets 6-15], [Actes 1 verset 1-14].

Ainsi, l'Église catholique ne peut la présenter comme étant au ciel avant ce moment.

Ce faisant, comme les démons avaient déjà été vaincus par Jésus et précipités sur terre, puis enchaînés dans les ténèbres, comment pourraient-ils encore venir au ciel pour présenter leurs captifs issus du « *purgatoire* ».

Comprenez bien que, mon but n'est pas de vous convaincre que Marie n'est pas au ciel – nous avons déjà vu que non ! – mais il me semblait important, s'il en est besoin, de souligner une fois de plus les errements des prélats catholiques et ceci, en totale contradiction avec la Parole de Dieu.

Mon souci premier est de vous armer, afin que par une réflexion simple basée sur les Saintes Écritures, vous puissiez démasquer ceux qui enseignent des contes habilement conçus.

Cet aparté fait, poursuivons notre étude. Pour ce faire je vous dirais que pour comprendre pourquoi ces doctrines pernicieuses que l'Église catholique a fomentées autour de Marie ont pu prendre une telle ampleur, il nous faut sonder les bases sur lesquelles elles ont été instituées. Pour ce faire, lisons ceci :

« [...] Que les fidèles se souviennent en outre qu'une véritable dévotion ne consiste nullement dans un mouvement stérile et éphémère de la sensibilité, pas plus que dans une vaine crédulité ;

La vraie dévotion procède de la vraie foi, qui nous conduit à reconnaître la dignité éminente de la Mère de Dieu, et nous pousse à aimer cette Mère d'un amour filial, et à poursuivre l'imitation de ses vertus. [...] »

[Concile du Vatican 2, qui c'est tenu entre du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965 et fut présidé par le pape Jean XXIII. Chapitre VII : Partie 48, Caractère eschatologique de la vocation chrétienne].

Comme je le soulignais, le socle de cette doctrine catholique est basée sur cette relation que nous avons avec nos mères, ainsi nous pouvons mieux identifier le type d'amour que nous devons porter à Marie, en tant que mère du Christ (*Dien*).

Qui ne voudrait pas aimer une sainte femme comme notre propre mère ? C'est donc sur cette base que cette doctrine catholique a été instituée et c'est ce qui lui confère une telle puissance dans les cœurs de tous ses adeptes ! Une fois de telles fondations posées, il était maintenant facile d'ériger les murs de la structure.

Pour ce faire, l'Église Catholique s'est servie de ce besoin intrinsèque de tout être humain, celui de se sentir protégé pour y axer le culte de Marie. Voici ce qui fut acté :

« Il faut que tous les fidèles croyants adressent à la Mère de Dieu et la Mère des hommes d'instantes supplications, afin qu'après avoir assisté de ses prières l'Église naissante, maintenant encore, exaltée dans le ciel au-dessus de tous les bienheureux et des anges, elle continue d'intercéder près de son Fils dans la communion de tous les saints [...] »

[Concile du Vatican 2, qui c'est tenu entre du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965 et fut présidé par le pape Jean XXIII. Chapitre VII : Partie 48, Caractère eschatologique de la vocation chrétienne].

Remarquez quel est l'axe principal qui est présenté :

La filiation de Marie avec le Seigneur est bien sûr mise en exergue, mais cela ne suffit pas. Pour la rendre bien plus proche de nous, il fallait qu'elle soit présentée comme la mère qui intercéderait auprès de son fils pour l'humanité toute entière.

Ici, Marie est censée répondre à ce besoin d'assistance dans les difficultés et dans la souffrance dont nous avons tous besoin.

C'est le schéma qui est généralement observé dans notre société : « le petit enfant qui vient se consoler auprès de sa maman quand il a « un bobo ». Maman sera toujours plus apte à consoler, à être l'infirmière, la « pourvoyeuse » de câlins, etc.

Une chose essentielle dans ce dogme catholique, c'est la capacité qui est prêtée à la mère de Jésus de pouvoir intercéder auprès de son fils pour les Hommes. Ce faisant, cette religion appelle à lui adresser des supplications, donc des prières instantes.

Le rôle de médiateur qui est le sien est l'axe même de cette doctrine qui a été montée autour de Marie. Afin de nous en rendre compte, complétons avec cet autre extrait : **« Unique est notre Médiateur selon les paroles de l'Apôtre : « Car, il n'y a qu'un Dieu, il n'y a aussi qu'un Médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus, homme lui-même, qui s'est donné en rançon pour tous »**

(1 Tm 2, 5-6). Mais le rôle maternel de Marie à l'égard des hommes n'offusque et ne diminue en rien cette unique médiation du Christ : il en manifeste au contraire la vertu.

Car toute influence salutaire de la part de la bienheureuse Vierge sur les hommes a sa source dans une disposition purement gratuite de Dieu : Elle ne naît pas d'une nécessité objective, mais découle de la surabondance des mérites du Christ ;

Elle s'appuie sur sa médiation, dont elle dépend en tout et d'où elle tire toute sa vertu ;

L'union immédiate des croyants avec le Christ ne s'en trouve en aucune manière empêchée, mais au contraire favorisée. » [Concile du Vatican 2, qui c'est tenu entre du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965. Partie 48, Caractère eschatologique de la vocation chrétienne].

Avant de développer ce texte, il me semble important de souligner ce qui suit : **« Car il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous. C'est là le témoignage rendu en son propre temps »** [1 Timothée 2 verset 5-6, Bible Louis second].

Ce texte est pourtant clair, aucune ambiguïté n'est possible, à mon sens. Le terme « *seul* » signifie bien qu'aucune autre personne que Jésus n'a ce rôle de médiateur entre Dieu et les Hommes.

Et pourtant ! L'Église catholique sous tend le contraire quand elle affirme que Marie partage ce rôle de médiateur, donc d'intercesseur auprès de son fils. Il est impensable qu'un dogme puisse, à sa guise, changer les Saintes Écritures uniquement dans le but de légitimer l'adoration à Marie.

Poursuivons avec un autre texte catholique qui va encore plus loin dans le rôle de médiation que cette religion prête à Marie. Voici comment les prélats catholiques l'ont présentée de siècle en siècle :

« C'est par la très sainte Vierge Marie que Jésus-Christ est venu au monde, et c'est aussi par elle qu'il doit régner dans le monde. »

Le saint même confirme ledit à travers l'autorité des saints Pères de l'Église, parmi lesquels Saint Augustin qui disait :

« Le monde était indigne de recevoir le Fils de Dieu immédiatement des mains du Père. »

Il l'a donné à Marie afin que le monde le reçût par elle. »

Pour un plan divin Marie est pour chaque homme un moyen nécessaire du salut. [...] »

[Tiré de : Saint Louis Marie Grignon de Montfort Traité n. 227 et n. 233. Partie : motifs et explication de cette dévotion, sous-titre : Marie est un mystère].

Saint Louis Marie Grignion de Montfort commence en formulant la « *vérité de Foi* » qui sera la pierre angulaire de tout son traité.

Ici, la chose est encore plus grave. Non seulement Marie est présentée par les catholiques comme étant l'intermédiaire entre son fils Jésus et l'humanité, ce qui nous l'avons vu est contraire aux Écritures, son rôle d'intercesseur apparaît incontournable car nul ne peut « *aller directement à Jésus sans passer par elle* ».

Selon Saint Augustin, le monde serait trop indigne de recevoir le fils de Dieu, c'est pour cette raison que son Père, donc l'Éternel, nous a donné Marie, comme intermédiaire. Si je comprends ce que je viens de lire, elle est sensé être le filtre entre Jésus et l'humanité, et c'est elle qui atténue son rayonnement divin avant de nous le rendre plus accessible.

Waoub !... je sors de là « estébécoué » (dans un très grand étonnement). Combien Saint Augustin parle bien, combien ces paroles sont fluides, tant et si bien que j'ai failli aller m'acheter un rosaire en vue de faire les 150 « Je vous salue Marie » recommandés....

Plus sérieusement, bien que les préceptes de saint-Augustin aient du sens pour ceux qui l'observent, qu'ils soient aussi percutants que les paroles du serpent à Eve, ils n'en demeurent pas moins sans fondation biblique.

Voyons encore, s'il en est besoin, d'autres textes bibliques qui renforcent le non-sens du ministère de médiation que l'on prête à Marie auprès de Jésus, lisons ceci :

« Jésus lui dit : Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. » [Jean 14 verset 6, Bible Louis Second].

Jésus est le seul chemin menant à Dieu, il est aussi la vérité et la vie, nul ne peut venir au Père que par lui. Nul besoin d'être agrégé en théologie ou « *grand Grec* » pour comprendre ce que les Saintes Écritures nous présentent dans ce texte :

Il n'y a pas d'intermédiaire entre Dieu et Jésus, il n'y a pas non plus d'autre intermédiaire entre Dieu et l'humanité que Christ. Il est le seul chemin qui mène à l'Éternel Dieu.

Jésus seul est qualifié pour être le médiateur (l'intercesseur) pour nos péchés auprès de Dieu. Aucun être humain ne pouvait tenir ce poste, car le voile du péché nous séparait de Dieu.

C'est pour cela que Jésus, a abandonné sa position de Dieu qu'il occupait dans le ciel et a pris chair en Marie, en devenant de par cela, le fils de l'homme [*Philippiens 2 versets 5-11*], [*Jean 12 versets 23-34*].

Toute l'humanité était devenue, de par le péché hérité en Adam, les ennemis de Dieu [*Romains 5 versets 6-21*].

Afin de remédier à cela, voici ce que Jésus a fait afin que nous puissions par lui, le Christ, aller à Dieu : **« C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus-Christ, une fois pour toutes.**

Et tandis que tout sacrificateur fait chaque jour le service et offre souvent les mêmes sacrifices, qui ne peuvent jamais ôter les péchés, lui, après avoir offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu, attendant désormais que ses ennemis soient devenus son marchepied.

Car, par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés.

C'est ce que le Saint-Esprit nous atteste aussi ; Car, après avoir dit : Voici l'alliance que je ferai avec eux, après ces jours-là, dit le Seigneur :

Je mettrai mes lois dans leurs cœurs, et je les écrirai dans leur esprit, il ajoute :

Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités. Or, là où il y a pardon des péchés, il n'y a plus d'offrande pour le péché.

Ainsi donc, frères, puisque nous avons, au moyen du sang de Jésus, une libre entrée dans le sanctuaire par la route nouvelle et vivante qu'il a inaugurée pour nous au travers du voile, c'est-à-dire, de sa chair, et puisque nous avons un souverain sacrificateur établi sur la maison de Dieu, approchons-nous avec un cœur sincère, dans la plénitude de la foi, les cœurs purifiés d'une mauvaise conscience, et le corps lavé d'une eau pure. »
[Hébreux 10 versets 10-22, Bible Louis Second].

Jésus, grâce à son divin sacrifice, est devenu le seul médiateur entre Dieu et les hommes, le chemin qu'il nous ouvre et qui nous permet d'aller à l'Éternel Dieu c'est au travers de sa chair qu'il l'initie.

Arrivez-vous à prendre toute la mesure de la chance qui s'offre à nous ? Par son divin sacrifice Jésus-Christ a ouvert une voie royale menant directement au Seigneur. C'est par ce biais qu'il nous donne directement accès à Dieu le père !

Au vu de tous ces textes, on ne devrait plus avoir de doute, c'est par Jésus seul que l'on va au Père Éternel, il est, nous l'avons vu, le seul chemin et l'unique médiateur entre Dieu et les hommes, en outre c'est encore en lui que se trouve le salut. Ceci nous renseigne :

« Jésus est La pierre rejetée par vous qui bâtissez [...] Il n'y a de salut en aucun autre ;

Car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés. » [*Actes 4 verset 11-12, Bible Louis segond*].

Ainsi, Fort de tout ce que nous venons de voir, nous comprenons donc que la mère de Jésus, aussi sainte fut elle, ne peut en aucun cas être la médiatrice ou l'intercesseuse des hommes auprès de son fils.

Pour poursuivre, je vous dirais que pour être le médiateur entre Dieu et les Hommes, il faut avoir compris la mission que Dieu vous a confiée. Voici ce qu'il en était de Jésus-Christ :

« Car je suis descendu du ciel pour faire, non ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. [...]

La volonté de mon Père, c'est que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle ; et je le ressusciterai au dernier jour. » [*Jean 6 versets 38 et 40, Bible Louis segond*].

Il apparaît ainsi que Jésus avait une claire vision du ministère que Dieu lui avait confié pour le salut de l'humanité. A contrario, tel n'était pas le cas de Marie, la mère de Jésus.

Nous l'avons déjà vu, elle ne comprenait pas le ministère de son fils, tant et si bien qu'elle en était venue – avec l'aide de ses autres enfants – à vouloir le saisir de force, pensant qu'il était fou.

Comment alors penser que ce qu'elle ne maîtrisait pas du vivant de son fils, elle le pourrait, après sa mort en devenant qui plus est médiatrice pour l'humanité. De plus, pour endosser ce rôle, elle devrait être au ciel. Là encore, nous l'avons vu, aucune trace de sa montée au ciel n'est donnée dans la Parole de Dieu.

Au chapitre intitulé « *Origine, raison d'être et finalité du culte de l'immortalité de l'âme* », j'ai apporté l'argumentaire, versets bibliques à l'appui, qui démontrait que les morts ne pouvaient plus avoir d'interactions avec les vivants. *Marie n'a donc pas la capacité du fond de sa tombe d'intercéder pour l'humanité !*

Pour poursuivre je vous dirais que dans la scène où la famille de Jésus est venue afin de se saisir de lui [Marc 3 versets 20-21, 31-35], un autre fait relaté dans ce texte mérite que nous nous y arrêtions :

Nous voyons que la mère, les frères et soeurs de Jésus sont venus pour se saisir de lui. Après la naissance de Jésus, elle a donc eu d'autres enfants, le titre de « vierge » que les catholiques continuent à lui conserver, n'a plus lieu d'être.

Pourtant voici ce que déclare, à ce sujet cette religion : « [...] **La bienheureuse vierge, de par le don et la charge de sa maternité divine qui l'unissent à son fils, le Rédempteur [...]**

En effet, dans le mystère de l'Église, qui reçoit elle aussi à juste titre le nom de Mère et de vierge, la bienheureuse vierge Marie occupe la première place, offrant, à un titre éminent et singulier, le modèle de la vierge et de la mère : [...] Vers la Mère de Dieu toujours vierge pour lui rendre leur culte. [...] »

[Concile du Vatican 2, qui s'est tenu entre du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965 et fut présidé par le pape Jean XXIII. Chapitre VII : Le caractère eschatologique de l'Église en pèlerinage et son union avec l'Église du ciel. Partie 48, Caractère eschatologique de la vocation chrétienne].

Dans la Bible, elle est appelée vierge durant la période qui précède son accouchement. Ensuite, elle est devenue, Marie la mère de Jésus, il n'est plus jamais fait mention d'elle en tant que vierge et nous le comprenons [Matthieu 1 versets 18-25], [Luc 2 verset 21], [Actes 1 verset 14], [Jean 2 verset 21].

2.3 L'attaque et la falsification du pont divin

Voilà, bien des doctrines catholiques déjà démontées, Bible en mains, poursuivons donc à égrener, dans cette partie, d'autres contre vérités instituées autour de Marie, dans le culte qui lui est voué.

Pour les découvrir lisons ceci : « [...] **C'est donc à juste titre que les saints Pères considèrent Marie non pas simplement comme un instrument passif aux mains de Dieu, mais comme apportant au salut des hommes la coopération de sa libre foi et de son obéissance.**

En effet, comme dit saint Irénée, « par son obéissance elle est devenue, pour elle-même et pour tout le genre humain, cause du salut ». Aussi avec lui, un bon nombre d'anciens Pères disent volontiers dans leurs prédications :

« Le nœud dû à la désobéissance d'Ève s'est dénoué par l'obéissance de Marie ; ce qu'Ève la vierge avait noué par son incrédulité, la vierge Marie l'a dénoué par sa foi » ; Comparant Marie avec Ève, ils appellent Marie « la Mère des vivants » et déclarent souvent : « Par Ève la mort, par Marie la vie. »

[Concile du Vatican 2, qui c'est tenu entre du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965 et fut présidé par le pape Jean XXIII. Chapitre VII : Le caractère eschatologique de l'Église en pèlerinage et son union avec l'Église du ciel. Partie 48, Caractère eschatologique de la vocation chrétienne].

Ici, l'Église catholique présente la mère de Jésus comme étant le lien menant au salut. Ce texte présente Ève comme ayant par sa désobéissance mené (*l'humanité*) à la mort en opposition à Marie qui elle nous aurait racheté et mené à la vie.

Il est aussi dit que de par sa désobéissance Ève qui était encore vierge à nouer un nœud, et que Marie, grâce à son obéissance et sa qualité de « *vierge* » l'a dénoué.

Combien grand est le pouvoir qui lui est ici prêté !

Eh bien, il nous faut donc nous attaquer au nœud du problème et dénouer ce sac de nœuds des plus iniques. Pour comprendre, ce qui se passe, en matière de salut et qui a racheté l'humanité du péché originel, je vous invite à relire le texte de [*Romains 5 versets 12-21*].

En lisant ce texte nous comprenons que nul être humain, aussi saint soit il ou l'ait été, n'a en lui la capacité de racheter l'humanité du péché originel. Dieu seul le pouvait !

C'est pour cela que Jésus, lui le Dieu véritable [1 Jean 5 verset 20], n'a point regardé comme étant l'égal de Dieu, et est venu, a pris chair en Marie et nous a rachetés en mourant pour nous sur l'infâme croix.

Marie ne pouvait donc pas, en tant que mortelle, « *dénouer le nœud qu'Ève avait noué* », car c'est le Christ qui, en donnant sa vie pour nous, a accompli cet acte. Une telle doctrine est des plus blasphématoires, car elle enlève la gloire de Jésus-Christ, acquise par ses meurtrissures afin de glorifier sa mère, qui bien qu'ayant été exceptionnelle, n'en demeurait pas moins mortelle.

Ce nouveau point ayant été relevé et démonté, nous pouvons maintenant, dans cette même ordre d'idée, poursuivre notre étude en prenant en compte le second point présenté au début de la partie intitulé « *Les oeuvres iniques des faiseurs de "déesse"* », celui de la réalité du pont divin que brise cette doctrine.

Cet enseignement est des plus pernicieux car il enlève à Jésus son humanité et par là même il ferme l'accès au ciel à tous les êtres humains. Ce n'est donc pas le fruit du hasard si le diable a inspiré l'Église catholique à instituer une telle doctrine.

Pour comprendre là où je veux en venir, tâchons de suivre et de relever les contradictions de cette doctrine de l'Église catholique, toujours en nous référant à ce que disent les Saintes Écritures.

Si Marie était sans péché, cela signifie qu'elle ne portait pas en elle les faiblesses humaines et par extension, il en serait de même pour Jésus qui est « *humano* » divin.

Ce faisant, ici Jésus est donc présenté comme un être qui n'est que Dieu et dont la nature humaine n'avait aucune incidence sur sa vie.

Cette description de Jésus – au travers de l'image de perfection de sa Mère – annihile toutes les difficultés qu'il a dû vivre au quotidien en tant qu'être humain.

En effet, s'il n'avait pas été soumis aux mêmes tentations et épreuves que nous, s'il avait vécu en tant qu'être sans péché, sa mort aurait été vaine.

Oui, car en tant que Dieu, il a donc su transcender toutes ses souffrances en faisant taire sa nature humaine.

Si nous acceptons les déclarations de l'Église catholique, Jésus n'aurait donc eu aucun mérite de remporter la victoire sur la chair, le péché et la mort, car en tant que Dieu il avait la puissance de vivre, miraculeusement au-dessus de ces choses.

Ainsi, sa mort n'aurait juste été qu'un tour de « *passe, passe* », à l'instar d'un de ceux que réaliserait un habile magicien.

Cette théorie renie tout ce que Jésus est et surtout tout ce qu'il a été durant son passage en tant que fils de l'homme sur cette terre.

C'est réellement attristant que des doctrines d'hommes parviennent ainsi à réduire la portée du grand sacrifice que Jésus a consenti pour nous car, en le présentant hors de la nature humaine, toutes les souffrances qu'il a dû endurer, toutes les tentations auxquelles il a été confrontées, tout cela est réduit en « *peau de chagrin* ».

Pour comprendre qui est Jésus, comment il a vécu et ce qu'il a fait pour nous, il nous faut lire ceci : « *En effet, ce n'est pas à des anges que Dieu a soumis le monde à venir dont nous parlons.*

Or quelqu'un a rendu quelque part ce témoignage : Qu'est-ce que l'homme, pour que tu te souviennes de lui, ou le fils de l'homme, pour que tu prennes soin de lui ?

Tu l'as abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, Tu l'as couronné de gloire et d'honneur, tu as mis toutes choses sous ses pieds. En effet, en lui soumettant toutes choses, Dieu n'a rien laissé qui ne lui fût soumis.

Cependant, nous ne voyons pas encore maintenant que toutes choses lui soient soumises.

Mais celui qui a été abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, Jésus, nous le voyons couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte, afin que, par la grâce de Dieu, il souffrît la mort pour tous.

Il convenait, en effet, que celui pour qui et par qui sont toutes choses, et qui voulait conduire à la gloire beaucoup de fils, élevât à la perfection par les souffrances le Prince de leur salut. Car celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous issus d'un seul.

*C'est pourquoi il n'a pas honte de les appeler frères, lorsqu'il dit :
J'annoncerai ton nom à mes frères, Je te célébrerai au milieu de
l'assemblée. Et encore : Je me confierai en toi. Et encore :*

Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés.

Ainsi donc, puisque les enfants participent au sang et à la chair, il y a également participé lui-même, afin que, par la mort, il anéantît celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable, et qu'il délivrât tous ceux qui, par crainte de la mort, étaient toute leur vie retenus dans la servitude.

Car assurément ce n'est pas à des anges qu'il vient en aide, mais c'est à la postérité d'Abraham.

En conséquence, il a dû être rendu semblable en toutes choses à ses frères, afin qu'il fût un souverain sacrificateur miséricordieux et fidèle dans le service de Dieu, pour faire l'expiation des péchés du peuple ;

Car, ayant été tenté lui-même dans ce qu'il a souffert, il peut secourir ceux qui sont tentés. » [Hébreux 2 versets 5-18, Bible Louis Second].

Avant de développer ce texte j'aimerais mettre en exergue un fait :

Il est plus facile pour moi de m'identifier à un sauveur qui souffre comme moi, et qui était soumis aux mêmes tentations que moi, qu'à un être Tout-Puissant qui n'a point eu à vivre ce que je vis. Je suppose qu'il en est de même pour vous.

Maintenant ce point mis en évidence, continuons.

Dans ce texte, nous apprenons que Jésus, dans sa condition d'hommes, a été abaissé et qu'il était pour un temps inférieur aux anges. Ceci, parce qu'il devait, en tout point être semblable aux hommes, c'était la condition qui lui permettait de devenir le souverain sacrificateur céleste qui a la capacité d'expier le péché.

En effet, c'est en ayant lui-même souffert et ayant été tenté qu'il pouvait et peu mieux comprendre la condition humaine et être à même de soutenir ceux qui passent par des tribulations.

En outre, il fallait qu'il soit de chair et de sang afin de pouvoir par sa mort remporter la victoire sur le diable qui jusque-là détenait le pouvoir de la mort.

En tant qu'homme Jésus dû subir la souffrance au niveau le plus élevé afin de nous racheter. En remportant la victoire sur ses souffrances et sur les forces du mal, Christ nous laisse un exemple à suivre afin d'être victorieux en tout.

Dans le texte qui suit, nous comprenons aussi que l'Éternel Dieu n'a pas fait preuve de complaisance pour son fils :

« Et Christ ne s'est pas non plus attribué la gloire de devenir souverain sacrificateur, mais il la tient de celui qui lui a dit : Tu es mon Fils, Je t'ai engendré aujourd'hui !

Comme il dit encore ailleurs : Tu es sacrificateur pour toujours, Selon l'ordre de Melchisédek.

C'est lui qui, dans les jours de sa chair, ayant présenté avec de grands cris et avec larmes des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, et ayant été exaucé à cause de sa piété, a appris, bien qu'il fût Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, et qui, après avoir été élevé à la perfection, est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel, Dieu l'ayant déclaré souverain sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek. » [Hébreux 5 versets 5-10, Bible Louis Second].

Avez-vous conscience de ce qui se passe ici ? Bien qu'étant fils de Dieu et lui-même Dieu [Philippiens 2 versets 5-11], [1 Jean 5 verset 20], Jésus dû apprendre l'obéissance par la souffrance.

Ce n'est pas par sa filiation avec Dieu que Jésus a obtenu l'honneur de devenir le souverain sacrificateur ultime du Seigneur, mais par ses souffrances imprégnées dans sa chair. L'humanité de Jésus s'est manifestée clairement dans ce qui se passe ici :

« Après être sorti, il alla, selon sa coutume, à la montagne des oliviers. Ses disciples le suivirent. Lorsqu'il fut arrivé dans ce lieu, il leur dit : Priez, afin que vous ne tombiez pas en tentation.

Puis il s'éloigna d'eux à la distance d'environ un jet de pierre, et, s'étant mis à genoux, il pria, disant : Père, si tu voulais éloigner de moi cette coupe !

Toutefois, que ma volonté ne se fasse pas, mais la tienne. Alors un ange lui apparut du ciel, pour le fortifier.

Étant en agonie, il priait plus instamment, et sa sueur devint comme des grumeaux de sang, qui tombaient à terre. Après avoir prié, il se leva, et vint vers les disciples, qu'il trouva endormis de tristesse, et il leur dit :

Pourquoi dormez-vous ? Levez-vous et priez, afin que vous ne tombiez pas en tentation. » [Luc 22 versets 39-46, Bible Louis Second].

Ici nous voyons le fils de Dieu transpirer des grumeaux de sang, nous le découvrons en grande détresse, suppliant que la coupe – celle des souffrances qu'il devait subir – puisse s'éloigner de lui.

Ici les seuls à assister à cette scène sont Dieu, les saints anges et certainement le démon, car les disciples de Jésus étaient endormis.

Ainsi, n'ayant pas de public, Jésus ne devait certainement pas jouer la comédie, il était dans une souffrance incommensurable, nullement comparable à celles que nous avons pu vivre dans nos pires moments.

En y pensant, une telle souffrance psychologique qui amène à transpirer des « *grumeaux de sang* », que vous endurez pour le salut de l'humanité, c'est terrible !

Ne l'oublions pas, ses souffrances n'étaient pas feintes mais réelles car Jésus était de la même nature que nous et par là même, exposé aux mêmes tentations que nous.

Ce faisant afin de ne pas pécher c'est par la prière qu'il remportait toutes les victoires, pour ce faire il passait entre autres des nuits en prière : [Luc 6 verset 12], [Luc 3 verset 21-22], [Jean 11 versets 41-42], [Luc 9 verset 18], [Luc 11 verset 1].

C'est l'Esprit de Dieu qui le soutenait et lui donnait la puissance afin de remporter la victoire, non sa divinité [Luc 4 Versets 14-15].

C'est parce que Jésus priait qu'il nous demande aussi d'en faire autant afin que nous puissions tenir ferme. Cette exhortation nous est présentée dans [Luc 21 versets 29-36].

Elle nous est adressée à nous, enfants de Dieu qui vivons toutes les turbulences dans ces derniers temps de la fin.

Pour le comprendre, il faut lire ce texte dans son intégralité qui nous apprend que des difficultés doivent venir sur tous les habitants de la terre « *comme un filet* ». Notre sauveur nous exhorte à veiller et à prier afin de pouvoir tenir face à tout ce qui doit se passer.

En ces temps difficiles où la coronavirus, notamment fait rage, cette recommandation est des plus importantes, car le désespoir est prégnant et le risque est grand de se laisser abattre.

Pour en revenir à Jésus, c'est fort de tout ce qu'il a vécu qu'il est devenu un pont entre Dieu et l'humanité, il est désormais le seul chemin qui mène au Seigneur [*Hébreux 10 versets 19-22*], [*Jean 14 verset 6*].

Si Jésus ne s'était pas fait homme, s'il n'ait pas pris chair en Marie, femme sous le joug du péché, à l'instar de l'humanité, il n'aurait pas pu être ce pont divin entre Dieu et nous.

Ainsi, ceux qui déclarent que Marie était sans péché font d'elle une déesse, méconnaissent et méprisent par là même le divin sacrifice de Jésus car, en rejetant le fait qu'il ait été un être humain à part entière, ils vont à l'encontre du plan de Dieu et le rendent inapte à nous racheter.

Poursuivons en découvrant une autre vertu que l'Église catholique prête à la mère de Jésus alors que lui « *seul* » Jésus-Christ en est dépositaire. Pour ce faire lisons ceci :

« [...] C'est pourquoi la bienheureuse Vierge est invoquée dans l'Église sous les titres d'avocate, auxiliaresse, secourable, médiatrice, tout cela cependant entendu de telle sorte que nulle dérogation, nulle addition n'en résulte quant à la dignité et à l'efficacité de l'unique Médiateur, le Christ. [...] »

[Concile du Vatican 2, qui c'est tenu entre du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965 et fut présidé par le pape Jean XXIII.

Chapitre VII : Le caractère eschatologique de l'Église en pèlerinage et son union avec l'Église du ciel. Partie 48, Caractère eschatologique de la vocation chrétienne].

Ce texte est aussi l'un de ceux que l'Église catholique utilise, « *coupant en quatre un cheveu, pour finir par en faire un chignon* » afin de présenter la vierge Marie comme la médiatrice et l'avocate devant être invoquée.

Ceci est encore en totale opposition avec ce qui est écrit dans la Bible car nous l'avons vu le Christ est l'unique médiateur entre Dieu et les Hommes et est le seul avocat qui intercède pour le peuple de Dieu, il n'y en a pas deux. Voici ce qu'il en est :

« Mais si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, nous sommes mutuellement en communion, et le sang de Jésus son Fils nous purifie de tout péché.

Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous. Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité.

Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est point en nous [...]

Mes petits enfants, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point. Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste.

Il est lui-même une victime expiatoire pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier. » [1 Jean 1 verset 7 à 1 Jean 2 verset 2, Bible Louis Segond].

Comme vous le voyez dans ce texte, le sang de Jésus nous purifie de tous péchés, dès lors que nous les confessons.

En tant que victime expiatoire, il est l'avocat de ceux qui ont péché.

Nous savons tous que le sang de Marie n'a pas coulé et qu'elle n'a pas été victime expiatoire pour le péché – ce qui impliquerait qu'elle aurait dû mourir et ressusciter, ce qui n'est pas le cas –, nous pouvons donc dire qu'elle ne peut pas être appelée « *Maître* » Marie avocate d'intercession divine.

Jésus-Christ est le seul qui soit digne à porter ce titre « *d'avocat intercesseur céleste* » !

Non seulement l'Église catholique a usurpé des titres qui reviennent à Jésus seul, pour les donner à Marie en lui attribuant ses mérites mais de plus, elle enlève au Saint Esprit, les rôles qui sont les siens. Je m'explique en vous invitant à lire ce qui suit :

Nous avons déjà vu que le dogme catholique présente la mère de Jésus comme étant la médiatrice qui porte auprès de son fils les prières des Hommes et intercède pour eux auprès de lui. Ce rôle, c'est celui du Saint Esprit, seul habilité à agir à ce niveau.

Ceci nous renseigne : **« De même aussi l'Esprit nous est en aide dans notre infirmité ; car nous ne savons pas ce qu'il faut demander comme il convient ; mais l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables ; -**

Et celui qui sonde les coeurs sait qu'elle est la pensée de l'Esprit, car il intercède pour les saints, selon Dieu » [Romains 8 versets 26-27, Bible Darby].

Nous ne pouvons pas mener directement nos prières ou celles des autres vers Dieu sans que le Saint-Esprit ne fasse la jonction.

Le Saint-Esprit est celui que Dieu a établi afin de guider, en toutes choses, son peuple, ce qui implique que ce n'est pas la mère de notre sauveur qui y est habilitée. De plus, le travail de pourvoyeur et de consolateur attribué au Saint-Esprit, a aussi été accordé à Marie.

Ce texte nous présente ces faits : **« Ayant pris part, comme la Mère très sainte de Dieu, aux mystères du Christ, élevée par la grâce de Dieu, après son Fils, au-dessus de tous les anges et les hommes, Marie est légitimement honorée par l'Église d'un culte spécial.**

Et de fait, depuis les temps les plus reculés, la bienheureuse Vierge est honorée sous le titre de « Mère de Dieu » ;

Et les fidèles se réfugient sous sa protection, l'implorant dans tous les dangers et leurs besoins.

Surtout depuis le Concile d'Ephèse, le culte du Peuple de Dieu envers Marie a connu un merveilleux accroissement, sous les formes de la vénération et de l'amour [...] »

[Concile du Vatican 2, qui s'est tenu entre du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965 et fut présidé par le pape Jean XXIII. Chapitre VII :

Le caractère eschatologique de l'Église en pèlerinage et son union avec l'Église du ciel. Partie 48, Caractère eschatologique de la vocation chrétienne].

Au regard de ce que présente ce texte catholique, toutes les vertus qui sont prêtées à Marie, la mère de Jésus, sembleraient plausibles si ces préceptes pernicious n'étaient pas passés au filtre de la Parole de Dieu afin de déceler qu'ils n'ont aucune fondation biblique.

Relevons encore ceci, la mère de Jésus serait celle qui protège et défend dans les moments de danger. Du fond de sa tombe, comment le pourrait-elle ? De plus, c'est le Saint Esprit que le Seigneur a établi comme étant le défenseur, donc le protecteur de son peuple.

Voici comment cette réalité est présentée : « **Quant à moi, je prierai le Père et il vous donnera un autre défenseur afin qu'il reste éternellement avec vous : L'Esprit de la vérité, que le monde ne peut pas accepter parce qu'il ne le voit pas et ne le connaît pas. [Mais] vous, vous le connaissez, car il reste avec vous et il sera en vous.** » [Jean 14 versets 16-17, Bible Second 21].

Le Saint-Esprit fait office de défenseur, comme le ferait un avocat. Ceci nous renseigne : « *Quand on vous mènera devant les synagogues, les magistrats et les autorités, ne vous inquiétez pas de la manière dont vous vous défendrez ni de ce que vous direz ;*

Car le Saint-Esprit vous enseignera à l'heure même ce qu'il faudra dire. » [Luc 12 versets 11-12, Bible Louis Second].

Nous l'avons vue c'est aussi le Saint-Esprit qui intercède pour nous auprès du Seigneur [Romains 8 verset 27].

A nouveau, nous constatons que les préceptes catholiques vont à l'encontre de ce que déclarent les Saintes Écritures :

Cette religion présente Marie, en tant que mère, comme étant la consolatrice des hommes, rôle attribué au Saint-Esprit par le Seigneur.

La réalité est toute autre ! Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **Quand le consolateur sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité [...]** » [Jean 16 verset 13, Bible Louis Segond].

On pourrait penser que ce n'est pas bien grave, que cela ne porte pas à conséquences et que c'est presque ridicule de relever ce fait.

Et pourtant ! Voyons ce qui suit : « *Et les scribes, qui étaient descendus de Jérusalem, dirent : Il est possédé de Béełzeboul ;*

C'est par le prince des démons qu'il chasse les démons [...]

Je vous le dis en vérité, tous les péchés seront pardonnés aux fils des hommes, et les blasphèmes qu'ils auront proférés ;

Mais quiconque blasphémera contre le Saint-Esprit n'obtiendra jamais de pardon : il est coupable d'un péché éternel. Jésus parla ainsi parce qu'ils disaient :

Il est possédé d'un esprit impur. » [*Marc 3 versets 22, 28-30, Bible Louis Second*].

Il apparaît donc que de tels actes sont plus que sérieux car ils font perdre la vie éternelle à ceux qui les pratiquent, car ils les chargent d'un péché impardonnable, qui ne leur sera jamais pardonné, ni dans cette vie ni après.

Selon la conception des scribes, Jésus chassait les démons par la puissance du démon et non celle de Dieu (*donc du Saint Esprit*). En affirmant ceci, ils commettent un blasphème contre le Saint-Esprit.

Oui car les dons spirituels, dont fait partie celui de chasser les démons, sont la chasse gardée de l'Esprit de Dieu, seule habileté par le Seigneur à les mettre en œuvre [*1 Corinthiens 12 versets 1-11*].

Ainsi, en attribuant les mérites de l'oeuvre de l'Esprit de Dieu à une tierce personne, on commet un blasphème et on se charge d'un péché qui est impardonnable devant Dieu.

C'est pour cela que le diable s'est assuré qu'une multitude se chargerait d'un tel péché en idolâtrant Marie et en lui attribuant les vertus et les mérites qui ne reviennent qu'à l'Esprit de Dieu. Il est encore temps de vous repentir et d'abandonner de telles doctrines !

De l'espoir subsiste pour tous ceux qui, en toute innocence, se sont prêtés à ces principes d'Hommes car Dieu dans sa grande miséricorde, dans son immense mansuétude, nous a laissés une sauve garde.

Le Seigneur ne prend pas en compte les temps d'ignorance, il nous appelle à nous repentir et à nous détourner de nos mauvaises voies, ici, en l'occurrence de ces doctrines pernicieuses – et à accepter Jésus comme notre sauveur personnel afin que nous soyons sauvés [*Actes 17 versets 30-31*], [*Proverbes 28 verset 13*], [*Actes 2 versets 38-39*].

2.4 La manifestation des miracles et des prodiges mensongers réalisés par le fils de la perdition

Nous avons déjà découvert bien des œuvres iniques que devait pratiquer l'ennemi de Dieu, aussi appelé « *le fils de la perdition* ».

Néanmoins, il y a encore tant de choses à dénoncer au sujet de cette prophétie ; sa réalisation, nous l'avons vu, est manifeste à travers les œuvres l'Église catholique. Intéressons-nous maintenant à une autre réalité que cette prophétie présente.

Dans [2 *Thessaloniens 2 versets 9-10*], il nous est dit que Satan donnera à son serviteur, aussi appelé l'impie, le pouvoir de faire des miracles et des prodiges mensongers. On peut donc en déduire que tous les miracles ne viennent pas de Dieu. Aussi, il apparaît important, lors des miracles, de considérer le contexte pour connaître l'auteur, Dieu ou son ennemi. Nous allons donc débattre sur ce thème.

Avant tout, il est à noter que dans l'histoire de la chrétienté, c'est l'Église catholique qui a présenté le plus de miracle. Je considère que les plus connus, sont ceux qui sont survenus à Lourdes.

Nous allons donc analyser certains des « *miracles* » que cette religion dit avoir à son actif pour déterminer s'ils entrent dans le canevas biblique que le Seigneur a établi. Voici ce que le site de Lourdes nous dit à ce propos : « **Depuis plus de 160 ans, les foules sont au rendez-vous, venues de tous les continents.**

Lors de la première apparition, le 11 février 1858, Bernadette n'est accompagnée que de sa sœur : Toinette et d'une amie : Jeanne Abadie.

En quelques semaines à peine, Lourdes jouit de la réputation de “cité des miracles”. [...] *Après la reconnaissance officielle des apparitions par l'Église en 1862, les premiers pèlerinages locaux s'organisent. [...]* » [Tiré du site : <https://www.lourdes-france.org>, onglet *Les signes de Lourdes, à la partie : Les foules*].

Complétons avec ceci : « **Officiellement, 80.000 personnes malades et handicapées de tous les pays se rendent à Lourdes chaque année. [...]** »

[Tiré du site : <https://www.lourdes-france.org/signes-lourdes/>, onglet *Les signes de Lourdes, à la partie : Les personnes malades et les hospitaliers*].

Pour la petite histoire, il est dit que « *La vierge* » Marie est apparue pour la première fois à *Bernadette Soubirous* en 1858 dans une *grotte de Lourdes* appelée *Massabielle*. Sinon, pour qu'il y ait guérison, les personnes malades doivent effectuer un pèlerinage à Lourdes afin d'invoquer le pouvoir de guérison de la sainte « *vierge* ».

Ils doivent ainsi porter un culte à la statue de Marie située dans un sanctuaire qui lui a été consacré. Dans cet endroit la mère de Jésus porte le nom de « *Notre-Dame* » de Lourdes. Soulignons que des visiteurs, de toutes nationalités viennent en grand nombre la vénérer.

Ceci nous renseigne et est aussi tiré du site de Lourdes : « **La Grotte des apparitions est le cœur du Sanctuaire. La source et la statue de Notre-Dame de Lourdes qu'elle abrite sont l'objet de toute l'attention des pèlerins. [...] La niche où est posée la statue marque l'endroit où, le plus souvent, se tenait la Vierge Marie quand elle apparaissait à Bernadette Soubirous [...]**

[Tiré du site : <https://www.lourdes-france.org/signes-lourdes/>, onglet *Les signes de Lourdes*, à la partie : *Passer à la Grotte*].

Complétons avec cet autre texte : « **[...] Les malades comme les soi-disant bien portants se retrouvent au pied de la Grotte des Apparitions, devant la vierge Marie pour une prière partagée.** »

[Tiré du site : <https://www.lourdes-france.org/signes-lourdes/>, onglet *Les signes de Lourdes*, à la partie : *Les personnes malades et les hospitaliers*].

Nous découvrons dans le texte précédent, que les visiteurs de Lourdes, malades ou en bonne santé, adressent des prières de groupe à la statue de Marie. Dans celui qui suit, il nous est dit « *qu'au sein de la grotte qui lui est dédiée, des lumières lui sont offertes en abondance* » :

« [...] *Les fentiers veillent depuis les origines du Sanctuaire sur le brûlage des cierges. Dans le silence de la prière, de jour comme de nuit, les milliers de cierges déposés par les pèlerins se consomment doucement. Ces hommes dévoués, se relaient du matin au soir. Chaque année, ce sont ainsi plus de 400 tonnes de cire en moyenne qui brûlent. Les cierges peuvent aller de 130 g pour les plus courants, à des colosses de 70 kg.*

Certains membres de l'équipe, dénommés « les feutiers de l'Apparition », ont pour mission de veiller au candélabre de la Grotte composé de 90 cierges sur son pourtour et d'un cierge sommital » [Tiré du site : <https://www.lourdes-france.org/signes-lourdes/>, onglet Les signes de Lourdes, à la partie : Participer à la procession mariale].

Comme vous pouvez le constater, en ce siècle les pèlerins qui viennent à la grotte de Lourdes en vue d'une guérison, doivent illuminer et prier la statue de Notre-Dame de Lourdes, qui représente la « vierge » Marie. Nous retrouvons ici la base du culte romain qui appelait ses adeptes à illuminer et prier pour les statues (*idoles*) de leurs « dieux » qui étaient en général, rappelons-le, d'illustres défunts.

Relevons, s'il en est besoin, cette autre similitude avec la coutume romaine qui voulait que le feu brûle en continue. Il nous est dit qu'un personnel dédié a pour mission de s'assurer que la grotte soit toujours illuminée. C'est en moyenne, *400 tonnes de cire*, provenant de cierges fondus, *qui brûlent à Lourdes chaque année*.

Tout ce cérémonial qui entoure les « *miracles* » de Lourdes est « *bien beau* », néanmoins un « *petit hic* » demeure et se matérialise par plusieurs points bibliques qui nous présentent le non-sens de ce culte.

Le premier d'entre eux concerne ce qui est annoncé sur les statues dans la Sainte Loi du Seigneur. Voici ce qu'il commande : « **Tu ne feras pas de statue, ni de représentation quelconque de ce qui est en haut dans le ciel, de ce qui est en bas sur la terre, et de ce qui est dans les eaux plus bas que la terre. Tu ne te prosterner pas devant elles, et tu ne leur rendras pas de culte ;**

Car moi, l'Éternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis la faute des pères sur les fils jusqu'à la troisième et à la quatrième (génération) de ceux qui me haïssent, et qui use de bienveillance jusqu'à mille (génération) envers ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements. » [Exode 20 versets 4-6, Bible de la Colombe].

Ici nous découvrons que le Seigneur interdit de faire des statues de tout ce qui se trouve sur la terre, dans les cieux ou dans les eaux en vue de se prosterner devant elles et leur porter un culte.

Ce commandement du Seigneur, j'en ai fait état au chapitre intitulé « *Le repos dominical du dimanche, jour à la gloire de "l'Éternel Dieu" ou du "dieu soleil"* » en démontrant, bible en mains, que l'Église catholique l'a falsifié et bafoué et en établissant l'adoration des statues donc des idoles. Il est important de comprendre que le Seigneur ne peut pas se renier, car il n'a en lui aucune variation, il demeure le même, il ne change pas [Jacques 1 verset 17], [Malachie 3 verset 6].

Ce faisant, il ne peut pas à la fois, interdire l'adoration des statues et autres représentations et accorder des miracles par leurs biais.

N'oublions pas que les miracles de Lourdes sont directement liés à la vénération que les pèlerins portent à la statue de Notre-Dame de Lourdes, il y a donc un non-sens.

On peut d'emblée déduire, au vu des commandements de Dieu, que ce qui se passe dans cette grotte contrevient à la loi de Dieu.

Un autre élément est présenté par l'Église catholique afin de justifier les « *dits* » miracles qui se « *font* » à Lourdes et est ainsi présenté :

« *Les apparitions de Lourdes ont eu lieu quatre ans après la proclamation solennelle du dogme de l'Immaculée Conception par le pape Pie IX. Le 25 mars 1858, dans la grotte humide et sombre de Massabielle, Marie converse familièrement avec Bernadette qui l'interroge ; Elle lui dit son nom :*

« **Je suis l'Immaculée Conception** » [Tiré de : <https://eglise.catholique.fr>, partie : Lourdes et l'Immaculée].

Cette doctrine catholique de « *l'Immaculée Conception* » je le rappelle, présente Marie comme ayant été exemptée du péché originel, ce qui nous l'avons vu, est sans fondement biblique. Marie, ne le perdons pas de vue, était une servante fidèle du Seigneur et à ce titre, de son vivant, elle n'a pas transgressé les Saintes Écritures.

De ce fait, si elle était encore vivante, jamais, au grand jamais, elle ne se serait associée à un culte idolâtre où des statues sont illuminées et vénérer. De surcroît, étant un être humain mortel elle ne pouvait déshonorer le Seigneur en se reconnaissant comme étant née sans péché. Enfin, il faut rappeler que Marie est morte et n'est pas au ciel, nul passage de la Bible n'affirme le contraire.

Comment pourrait-elle du fond de sa tombe, parler au vivant ?

Cette femme a certes eu une apparition mais ce n'était pas Marie, je peux le dire en vertu de ce qui précède et aussi parce que selon [2 Corinthiens 11 versets 13-15], les démons ont la capacité de prendre l'apparence d'une personne.

Il n'est pas improbable que dans la grotte, ils aient pu prendre l'apparence de Marie la défunte servante du seigneur.

Force est de constater que par cet acte, l'Église catholique a aussi réalisé la prophétie présentant l'impie qui devait faire des miracles et des prodiges mensongers, sous couvert de la puissance que Satan lui donnerait. Revoyons ce que qui est dit à ce propos :

« L'apparition de cet impie se fera, par la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges mensongers, et avec toutes les séductions de l'iniquité [...] »
[2 Thessaloniens 2 versets 9-10, Bible louis second].

Un point capital nous est présenté ici, il nous est dit que ces manifestations des plus extraordinaires que Satan donnera à l'impie de réaliser se feront avec toute la séduction de l'iniquité.

Pour comprendre de quoi il en retourne, il faut avant tout ne pas perdre de vue que l'iniquité est le péché [1 Jean 5 verset 17], et ce dernier est la transgression de la loi de Dieu [1 Jean 3 verset 4].

Ainsi, ces choses, nous le voyons, devront être réalisées en totale opposition avec ce que la Parole de Dieu et surtout à sa Sainte Loi déclarent. C'est exactement ce qui se passe à Lourdes, donc ces manifestations extraordinaires ne peuvent pas être imputées à la puissance divine. Ce qui se passe dans cette grotte nous donne encore matière à une étude.

Nous allons donc maintenant, nous intéresser aux répercussions de cette adoration qui est portée à la statue de Marie. Ce geste paraît, de prime abord, être inoffensif, malheureusement ces retombées sont sans commune mesure. Pour le comprendre il est important de réaliser qui se cache derrière les statues (*idoles*) que certains adorent.

Ceci nous renseigne : **« Ne vous mettez pas à adorer des idoles comme certains d'entre eux l'ont fait. Ainsi que le déclare l'Écriture : « Les gens s'assirent pour manger et boire, puis ils se levèrent pour se divertir. »**

[...] *C'est pourquoi, très chers amis, gardez-vous du culte des idoles. [...] Est-ce que je veux dire par là qu'une idole ou que la viande qui lui est offerte en sacrifice ont une valeur quelconque ?*

Non, mais j'affirme ceci : ce que les païens sacrifient est offert aux démons et non à Dieu. Or, je ne veux pas que vous soyez en communion avec des démons. » [1 Corinthiens 10 versets 7, 14, 19-20, Nouvelle Bible en Français Courant].

Ici il est précisé que ceux qui adorent les idoles – Nous comprenons, qu'ici c'est de statues qu'il s'agit – et leur offrent des sacrifices sont en communion avec des démons !

Ainsi, dès lors où l'on porte un culte à une statue, même si cette dernière a le faciès de *Jésus*, de *Marie*, des *anges* ou des *apôtres*, ce n'est pas ceux qu'ils représentent que l'on adore mais bien des démons.

Nous l'avons déjà vu, le Seigneur interdit que l'on puisse vénérer autre chose que lui, Il est le seul digne d'être adoré.

Aussi solennelles que puissent être les cérémonies se déroulant à Lourdes, leur fondement étant l'adoration de la statue de Marie, les adeptes de tels cultes deviennent des infidèles avec qui le Seigneur « *ne veut rien avoir à faire* », car ils glorifient les idoles.

Voici ce que nous apprenons à ce propos : « **N'allez pas vous placer sous le même joug que les incroyants, d'une manière absurde. Comment, en effet, ce qui est juste pourrait-il s'associer à ce qui est mauvais ?**

Comment la lumière pourrait-elle s'unir à l'obscurité ? Comment le Christ pourrait-il s'entendre avec le diable ? Ou bien, qu'est-ce qu'un croyant peut avoir en commun avec un incroyant ?

Quel accord peut-il y avoir entre le temple de Dieu et les idoles païennes ? Car nous sommes, nous, le temple du Dieu vivant, comme Dieu lui-même l'a dit : « Je demeurerai et je marcherai avec eux, je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. » [2 Corinthiens 6 versets 14-16, Bible en Français Courant].

Rappelons que le culte des statues, la religion catholique l'a hérité de la religion romaine païenne.

Nous ne pouvons donc pas servir Dieu et les idoles, car il n'y a rien de commun et aucune unité entre le Seigneur et les idoles, ni entre les enfants de Dieu et les idolâtres.

Le peuple de Dieu est son temple, celui de son Esprit, chacun de nous étant une pierre de cet édifice [1 Corinthiens 3 verset 16], [1 Corinthiens 6 versets 19-20], [1 Pierre 2 versets 4-10].

Ceux qui pratiquent l'idolâtrie deviennent des temples d'idoles, nous l'avons vu, et sont en communion avec des démons, donc ils deviennent des temples païens dédiés à la gloire de Satan.

C'est pour cela que l'Éternel demande à son peuple fidèle de sortir de tout endroit qui pratique des cultes idolâtres et qui transgresse sa Sainte Parole. Ceux qui vont à Lourdes, qui n'est rien d'autre qu'un temple dédié aux idoles, s'exposent à devenir des idolâtres et à être de part cela rejeté par le Seigneur [1 Corinthien 6 verset 9].

Les adeptes de ce culte qui revendiquent l'étiquette de chrétiens seront très probablement surpris et rejetteront cette analyse mais malheureusement, elle n'est pas de mon cru, je ne fais que citer les Saintes Ecritures. Pour poursuivre, je vous dirais que ce qui se passe à Lourdes s'inscrit, dans le canevas de ce que ce texte avait prophétisé :

« Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes ; Ils feront de grands prodiges et des miracles, au point de séduire, s'il était possible, même les élus. Voici, je vous l'ai annoncé d'avance. » [Matthieu 24 versets 24-25, Bible Louis Segond].

Ici, Jésus avait prophétisé que de faux serviteurs de Dieu feraient de grands prodiges et des miracles, l'objectif étant de séduire le plus grand nombre, et même s'ils le peuvent les enfants fidèles de Dieu (*les élus*).

Il est important de comprendre que certains signes prodigieux, certains miracles n'en sont pas en réalité. Pour le comprendre, il nous faut, dans un premier temps considérer le texte de [Job 2].

Dans ce texte nous découvrons comment le Seigneur permet à Satan de frapper Job, d'un ulcère. Il suffit donc au démon dans un premier temps de contaminer une personne avec une maladie.

Puis, par l'intermédiaire d'un de ses serviteurs ou dans le cadre de Lourdes, d'un lieu, il « *enlève* » (*guérit*) la maladie qu'il avait lui-même déclenchée.

Les démons sont la cause de bien des maux physiques, ils ont la capacité de rendre muet ou aveugle, ils sont aussi la cause de certaines infirmités, ainsi que de certains états de démence.

Ceci nous renseigne : « **On amena alors à Jésus un homme qui était aveugle et muet parce qu'il était possédé par un démon.**

Jésus guérit cet homme, de sorte qu'il se mit à parler et à voir. »
[*Matthieu 12 verset 22, Nouvelle Bible en Français courant*].

Complétons avec ce deuxième texte : « **En effet, beaucoup de personnes qui avaient des démons en elles en furent délivrées ;**

Ils sortaient d'elles en poussant de grands cris, et de nombreux paralysés et des infirmes furent guéris. » [*Actes 8 verset 7, Bible Semeur*].

Poursuivons avec ce troisième texte : « **Seigneur ! aie pitié de mon fils, car il est lunatique, et fort tourmenté ; et il tombe souvent dans le feu, et souvent dans l'eau. [...]**

Et Jésus reprit sévèrement le démon, qui sortit de cet enfant ; et, dès cette heure-là, l'enfant fut guéri. » [*Matthieu 17 versets 15 et 18, Bible Ostervald*].

Il suffit donc au diable de frapper une personne de l'une de ces maladies, puis d'utiliser un de ses serviteurs afin de la « *guérir* » et le tour est joué. C'est une illusion de guérison. Soyez vigilants, face à tout ce que vous voyez.

Ce qui précède montre bien que contrairement à nos croyances habituelles, les miracles ne proviennent pas toujours de Dieu ou plutôt devrait-on dire qu'il existe des « *faux miracles* » car ils ont l'apparence de miracles mais n'en sont pas réellement.

Ce sont des miracles mensongers. Nous le verrons !

Pour poursuivre, j'aimerais en revenir aux « *prodiges* » qui se font à Lourdes et au rôle que l'eucharistie est censée jouer dans ces « *miracles* », selon l'Église catholique. Pour ce faire lisons ceci :

« **Allez dire aux prêtres qu'on bâtit ici une chapelle et qu'on y vienne en procession** », a dit la vierge Marie à *Bernadette Soubirous* lors d'une apparition.

Chaque jour, d'avril à octobre, à 17h, les pèlerins de Lourdes répondent à la demande de la Vierge Marie en se rassemblant pour la procession dite « eucharistique ». La procession commence sur la prairie du Sanctuaire et se termine à la basilique Saint-Pie X avec un temps de prière d'adoration du Saint-Sacrement suivi de la bénédiction des pèlerins, au premier rang desquels les malades.

Dans l'histoire de Lourdes, de nombreuses guérisons ont eu lieu au moment de la bénédiction des malades. [...] » [Tiré du site <https://www.lourdes-france.org>, partie : *Suivre la procession eucharistique*].

Dans ce texte le « *saint-sacrement* » est présenté dans le cadre des miracles de Lourdes, mais il n'y a pas de lien direct entre les deux.

Afin de comprendre le pouvoir miraculeux que l'Église catholique lui prête, il nous faut lire ceci : « *Père Jérôme Dérnoncourt : Rappelons avant tout que la Sainte Eucharistie est en elle-même un miracle, et même le résumé de tous les miracles selon saint Thomas d'Aquin.*

Ce qu'on appelle les « miracles eucharistiques » ont eu lieu à différentes périodes de l'histoire de l'Église. Il y en a de plusieurs sortes : beaucoup sont liés à une transformation miraculeuse des espèces ou apparences (le sang, la chair sont visibles par exemple), d'autres empêchent ou résistent à des calamités naturelles (incendies, inondations...) » [Tiré du site : <https://www.france-catholique.fr>, partie : *Au secours de la foi*].

Ce que nous venons de voir est un élément particulièrement intéressant pour notre étude. La première information que je tiens à tirer de ces textes est le caractère du culte qui est établi par l'Église catholique au tour du saint-sacrement – ici il est fait mention de la prise de l'hostie qui est aussi appelé l'eucharistie chez les catholiques.

Avant de débattre de la réalité des miracles qui sont dit être réalisés dans le cadre de l'eucharistie, il nous faut d'abord approfondir la doctrine catholique qui a été établie autour de l'hostie. Ainsi, pour une meilleure compréhension de cette doctrine catholique lisons ceci :

« [...] Mais la plus petite parcelle d'Hostie contient intégralement le corps et le sang du Christ. [...] Boire au précieux Calice n'est même pas nécessaire :

Par "concomitance", en recevant l'Hostie on reçoit également le Précieux Sang. L'Eucharistie est le corps glorieux de Jésus Christ.

La concomitance est possible car le corps vivant et éternel du Christ est uni à Son sang ; recevoir Son corps signifie en même temps recevoir Son sang. [...] L'Eucharistie est non-violente.

Les catholiques comprennent la Messe comme la représentation non sanglante du sacrifice de la Croix. [...] » [Tiré du site : <https://www.france-catholique.fr/Eucharistie-et-cannibalisme>. *L'Eucharistie (Benoit XVI à Washington, 2008)*].

En complément, lisons ce texte des plus instructifs : « [...] *Et c'est en ce même sens que saint Augustin appelle l'Eucharistie la victime sainte et le sacrifice du Médiateur. Sacrifice d'une valeur inestimable et d'un prix infini, puisque c'est un Dieu qui y est offert, et le même Dieu qui s'offrit sur la croix.*

Sacrifice de la loi nouvelle dont tous les sacrifices de l'ancienne loi ne furent que les ombres et que les figures. Sacrifice unique dans cette loi de grâce où nous sommes. Tous les autres sacrifices sont abolis, et celui-ci en est la consommation. Car, comme le Fils de Dieu disait à son Père par la bouche de David :

« Vous n'avez pas voulu, ô mon Père, du sang des animaux, il vous fallait une hostie plus pure et plus noble. C'est moi-même. Ainsi, moi-même je suis venu, et moi-même je me suis sacrifié. » Sacrifice non sanglant, puisque le sang de Jésus-Christ n'y est plus répandu comme dans sa passion. [...] » [Bourdaloue, 1632-1704, *Instruction pour l'octave du saint sacrement*].

Avant tout, je tiens à saluer une des caractéristiques des prélats catholiques, qui est celle d'avoir la capacité de faire prendre aux gens « *des vessies pour des lanternes* ».

Certainement que mon propos étonnera car, de prime abord, il n'y a rien d'anti-biblique dans ce que nous venons de lire. *Et pourtant !* Afin que vous puissiez comprendre ma réaction, il nous faut faire la synthèse de ces deux textes. Avant de commencer, je tiens à préciser, que le deuxième texte est de la plume du plus émérite des théologiens que n'est jamais portée l'Église catholique, ledit saint Augustin.

Oui, toujours lui ! Ainsi donc cette doctrine catholique déclare que les sacrifices sanglants ont été abolis en Jésus-Christ, ce qui est une vérité biblique [*Hébreux 10 versets 1-18*].

Ainsi, comme Dieu n'agrée plus de sacrifices sanglant, cette doctrine déclare qu'il n'est plus nécessaire de continuer à pratiquer la prescription biblique qui demande de boire le sang de Christ – Bibliquement, cette action du sang est représentée par le fait que nous devons boire la coupe remplie de fruits de la vigne en commémoration du divin sacrifice de Jésus, un verset le précisera.

À la place, l'hostie a été instituée par l'Église catholique comme étant le symbole du corps de Christ livré pour nous et qui comprend aussi son sang. Ce faisant, l'hostie est la représentation du sacrifice non sanglant de Christ. À première vue rien d'idolâtre ou d'anti-biblique dans cette prise d'hostie, dans le culte catholique, qui est censée symboliser le pain et le fruit de la vigne (*le corps et le sang de Jésus*).

En effet, le Seigneur nous demande de manger le pain qui représente sa chair et de boire son sang, symbolisé par le fruit de la vigne, en mémoire de lui. Voici ce qu'il a établi : **« Et ayant pris la coupe et rendu grâces, il dit : Prenez-la, et distribuez-la entre vous. Car je vous dis, que je ne boirai plus du fruit de la vigne, jusqu'à ce que le règne de Dieu soit venu.**

Puis il prit du pain, et ayant rendu grâces, il le rompit et le leur donna, en disant : Ceci est mon corps, qui est donné pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. De même, après avoir soupé, il leur donna la coupe, en disant :

Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui est répandu pour vous. » [*Luc 22 versets 17-20, Bible Louis Second*].

Lisons encore ceci qui renforce ce que nous venons de lire : **« Car j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai enseigné ; c'est que le Seigneur Jésus, dans la nuit où il fut livré, prit du pain, et, après avoir rendu grâces, le rompit, et dit : Ceci est mon corps, qui est rompu pour vous ; faites ceci en mémoire de moi.**

De même, après avoir soupé, il prit la coupe, et dit : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang ; faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous en boirez. » [*1 Corinthiens 11 versets 23-25, Bible louis second*].

Ces textes sont des plus instructifs, ils nous apprennent entre autres que, ce repas, qui est la cène ou la sainte cène, doit être pris en mémoire du divin sacrifice que Jésus-Christ a concédé pour nous.

Ici, nous voyons que la prescription qu'il nous laisse est en deux étapes bien distincte, dans un premier temps le pain doit être mangé en souvenir du corps de Christ qui a été rompu pour nous.

Puis, le fruit de la vigne doit être bu, en mémoire du sang de Jésus qui a été répandu pour nous. Avez-vous remarqué que la coupe remplie du fruit de la vigne avait une promesse spéciale qui lui était attachée, à elle seule et pas au pain ? Il symbolise la nouvelle alliance que Jésus a mise en place pour nous, par son divin sacrifice.

C'est par cette alliance que nous avons accès, en Christ, auprès de l'Éternel Dieu [*Hébreux 10 versets 19-24*].

Ainsi, en ne prenant que le pain et en ne buvant pas la coupe contenant le fruit de la vigne, comme Dieu le demande, on méprise le divin sacrifice de Jésus-Christ, et on contrevient au commandement divin et ceux qui agissent ainsi seront frappés par le Seigneur [*Hébreux 10 versets 26-31*].

On comprend donc qu'une action qui, a priori, semble anodine, peut entraîner des conséquences désastreuses qui conduisent à bruler dans « *l'étang ardent de feu et de soufre* ». Oui, car en prenant l'hostie, on rejette le sang divin de Christ et c'est par lui qu'il nous a racheté, car sans aspersion de sang point de salut [*Hébreux 9 versets 11-28*].

À vous qui prenez l'hostie, peut-être, êtes-vous dans l'ignorance de ce que ce geste anodin signifie, Eh bien ! Si on s'en réfère à ce que dit La Parole de Dieu, imaginez-vous que vous êtes en train de lier votre âme au diable. Revenons maintenant au miracle attaché à l'eucharistie.

Ainsi, d'ores et déjà nous comprenons, que l'hostie étant la base de ce « *dit* » prodige, ce dernier étant un pain idolâtre et anti-biblique, les miracles qui en découlent ne peuvent pas venir du Seigneur.

Revoyons maintenant un autre aspect attaché à l'hostie, il s'agit de ce qui est fait de ce pain (*le saint-sacrement*) lors de la messe à Lourde.

Pour ce faire lisons ceci : « **Vous pouvez préparer votre participation à la procession en adorant le Saint-Sacrement dans une chapelle du Sanctuaire [...]** » [*Tiré du site : <https://www.lourdes-france.org>, partie : Suivre la procession eucharistique*].

Dans ce texte nous voyons que le saint-sacrement doit être adoré, et voici encore ce que nous pouvons lire à ce propos :

« L'Église catholique a rendu et continue de rendre ce culte d'adoration qui est dû au sacrement de l'Eucharistie [...] »
[Catéchisme de l'Église Catholique, Article 3, le sacrement de l'eucharistie, V. Le sacrifice sacramentel : action de grâce, mémorial, présence].

Est-il besoin de souligner, au regard de ce qui précède, que cette action à elle seule enlève toute crédibilité aux miracles qui sont réalisés dans ce cadre ? Oui, rappelons-le, le Seigneur interdit d'adorer des objets et de leur rendre un culte et c'est pourtant ce qui est fait lors du « *sacrement* » de l'Eucharistie. Ainsi nous savons d'office que cette cérémonie ne peut pas être agréée par Dieu.

Ce n'est donc pas le Divin Corps de Dieu qui est reçu lors de l'Eucharistie. Nous comprenons dès lors que les « *miracles* » qui ont lieu pendant ce moment d'adoration idolâtre ne peuvent pas venir du Seigneur car il n'y a aucun accord entre lui et les idoles, c'est donc Satan qui est aux manettes lors de ces manifestations.

Nous avons découvert dans un des textes qui précèdent que l'Église catholique qualifie certains miracles de « **miracles eucharistiques** », parmi ceux-là, sont citées les catastrophes naturelles. Ainsi l'eucharistie aurait le pouvoir de les empêcher.

Avant de poursuivre, je voudrais préciser qu'il ne me semble pas impossible que certains grands cataclysmes aient pu être contenus, juste à cause du fait qu'un prélat catholique est présenté devant les éléments déchaînés cet objet d'idolâtrie qu'est un hostie.

Par contre, fort de tout ce que nous venons de voir, ce « *miracle* » n'as pas pu se faire grâce à un pouvoir Divin qui serait conféré à l'eucharistie puisque nous l'avons vu, Dieu n'agrée pas son mode opératoire et ne peut donc s'allier à un culte idolâtre. L'explication nous est donnée dans le livre de *[Job 1]*, lisons son histoire.

Ici nous voyons Job, livré entré les mains de Satan et comment ce dernier s'est acharné contre ses proches et ses possessions. Avez-vous déjà médité sur les circonstances de la mort des enfants de Job ?

Il nous est dit qu'un grand vent est venu et a frappé les quatre coins de la maison qui s'est écroulée et a tué les jeunes gens. Comprenez-vous la scène qui se passe ici ?

Un vent violent peut, généralement, toucher au grand maximum trois côtés d'une maison. Il est vrai qu'une tornade peut cerner toute une maison et la détruire mais, en aucun cas, les quatre coins ne peuvent être frappés de façon simultanée. Et comme nous savons que c'était Satan qui était aux commandes, nous comprenons aisément que ce grand vent et ce feu descendu du ciel étaient son oeuvre.

Il ne faut pas oublier que les démons sont des anges déchus [*Apocalypse 12 versets 7-12*], et en tant que tels, ils ont gardé leurs capacités [*1 Jean 5 versets 19*], [*2 Corinthiens 11 versets 13-15*].

De ces pouvoirs, on compte celui de se changer en flamme de feu ou en vents. Ceci nous renseigne à ce propos : « **De plus, il dit des anges : Celui qui fait de ses anges des vents, et de ses serviteurs une flamme de feu.** » [*Hébreux 1 verset 7, Bible Louis Second*].

Pour une meilleure compréhension revoyons ce texte dans une autre version : « **Voici ce que Dieu a dit au sujet des anges :**

« **J'utilise les anges comme j'utilise les vents, ils me servent comme le font les éclairs.** » [*Hébreux 1 verset 7, Bible Parole de Vie*].

Avec de telles armes entre ces mains le démon est capable de faire bien des dégâts. Ainsi il suffit au diable de commencer à mettre en place une catastrophe naturelle, puis il incite l'un de ses serviteurs en robe de « *sainteté* » à mettre en place une cérémonie eucharistique, à l'issue de laquelle, le péril se calme et le tour est joué.

L'histoire de Job nous présente les capacités hors-normes dont sont dotées les démons. Ainsi un miracle qui est réalisé (*aussi extraordinaire qu'il soit*) sur des bases d'idolâtrie ne peut venir de Dieu, mais est un fruit que le démon donne à ses serviteurs de porter.

Nous allons maintenant considérer une autre réalité qui est liée au miracle que présente l'Église catholique comme ayant été manifestée en son sein. Pour ce faire découvrons d'abord sa base en lisant ceci :

« [...] **Lorsqu'il eut, suivant le rite accoutumé, à diviser la sainte hostie. En ce moment, le pain eucharistique fut remplacé dans ses mains par la chair visible du Seigneur. Ses doigts furent ensanglantés. [...] Un prêtre simoniaque et concubinaire, arrivé durant la messe à la fraction du corps du Seigneur, vit tout à coup trois étincelles de feu s'élançant de l'hostie sacrée.**

Elles pénétrèrent à travers les vêtements sacerdotaux, et vinrent imprimer sur la poitrine du malheureux prêtre trois brûlures dont il porte encore les cicatrices. [...]» [Lettre de saint Pierre Damien à Desiderius, abbé du Mont-Cassin, que Lanfranc opposa à Bérenger au concile du Latran. sous le pontificat de Nicolas 11 (1059-1060), histoire de l'Eglise de l'abbé Darras, tome 21].

Complétons avec ceci : « *Platina rapporte le fait suivant dans la vie du pape Urbain IV. En 1263, un prêtre de Bolsena, après avoir prononcé les paroles de consécration sur le pain, se mit à douter de l'efficacité de ses paroles. [...] A ce même instant, le sang se mit à couler goutte à goutte de la sainte hostie, comme une douce pluie tombe des nues. [...] » [Cité par le R.P. Martin de Cochem, dans explication du saint sacrifice de la messe].*

Afin de comprendre comment des événements hors-normes, de l'ordre de l'irréel peuvent se réaliser sans que ce soient des miracles, il nous faut prendre en compte l'une des puissances que détient le diable.

Pour en savoir plus lisons ceci : « [...] *Là, ils rencontrent un Juif appelé Bar-Jésus. Celui-ci pratique la magie et veut faire croire qu'il est prophète. [...] Mais Élymas (c'est le nom grec du magicien) est contre Barnabas et Saul, il ne veut pas que le gouverneur devienne croyant [...] Et lui dit :*

« Espèce de menteur, tu trompes tout le monde ! Fils de Satan, tu es contre tout ce qui est bon ! La volonté du Seigneur est droite et toi, tu la rends toute tordue ! Est-ce que tu vas arrêter ? » [Actes 13 versets 6, 8 et 10, Bible la Parole de Vie].

Complétons avec ce texte des plus instructifs : « *Et moi, j'endurcirai le coeur de Pharaon, et je multiplierai mes signes et mes miracles dans le pays d'Égypte.*

[...] Moïse et Aaron allèrent auprès de Pharaon, et ils firent ce que l'Éternel avait ordonné. Aaron jeta sa verge devant Pharaon et devant ses serviteurs ; et elle devint un serpent.

Mais Pharaon appela des sages et des enchanteurs ;

Et les magiciens d'Égypte, eux aussi, en firent autant par leurs enchantements. Ils jetèrent tous leurs verges, et elles devinrent des serpents. Et la verge d'Aaron engloutit leurs verges. [...] *Moïse et Aaron firent ce que l'Éternel avait ordonné.*

Aaron leva la verge, et il frappa les eaux qui étaient dans le fleuve, sous les yeux de Pharaon et sous les yeux de ses serviteurs ; Et toutes les eaux du fleuve furent changées en sang.

Les poissons qui étaient dans le fleuve périrent, le fleuve se corrompit, les Égyptiens ne pouvaient plus boire l'eau du fleuve, et il y eut du sang dans tout le pays d'Égypte. Mais les magiciens d'Égypte en firent autant [...] » [Exode 7 versets 3, 10-12, 20-22, Bible Louis Second].

Finissons avec ce dernier texte : « *L'Éternel dit à Moïse : Dis à Aaron : Étends ta main avec ta verge sur les rivières, sur les ruisseaux et sur les étangs, et fais monter les grenouilles sur le pays d'Égypte.*

Aaron étendit sa main sur les eaux de l'Égypte ; Et les grenouilles montèrent et couvrirent le pays d'Égypte. Mais les magiciens en firent autant par leurs enchantements. Ils firent monter les grenouilles sur le pays d'Égypte. » [Exodes 8 versets 1-3, Bible Louis Second].

Avant de développer ces textes, il est important de comprendre que le Seigneur réproouve la magie, et interdit à son peuple de la pratiquer.

Cet art fait partie du monde occulte et est un des fruits de la chair [2 Chroniques 33 versets 6], [Galates 5 versets 20].

Fort de cela, tenez-vous et surtout vos enfants loin de ceux qui pratiquent cela, car le Seigneur dit être irrité par que ceux qui pratiquent la magie. Revenons maintenant à nos deux textes.

En en faisant la synthèse, nous découvrons que la magie fait partie des capacités que Satan communique à ses serviteurs.

Par la magie ils ont la capacité de transformer des choses, comme l'eau en sang.

En outre, nous découvrons que les magiciens de Pharaon ont aussi transformé leurs bâtons en serpents.

Nous y trouvons un indice de taille afin de comprendre comment se manifestent les miracles et les prodiges mensongers que la prophétie prête à l'impie (*le fils de la perdition*).

Remarquez que les serviteurs de Pharaon qui ont changé l'eau en sang, sont des magiciens. Ils ont reproduit, à l'identique certains miracles de Moïse et Aaron :

- *Ils ont fait paraître des serpents.*
- *Ils ont transformé l'eau en sang.*
- *Ils firent apparaître les grenouilles.*

Ainsi les miracles et prodiges mensongers que les serviteurs de Satan réalisent, ne sont rien d'autre que de la magie, ce sont des illusions. C'est donc ce type d'oeuvres que la prophétie présente comme devant être réalisé par l'impie, donc l'Église catholique.

Ainsi dans le cas de l'hostie sanglante, relatée précédemment, rien de nouveau, juste une réplique du sang, que les magiciens d'Égypte ont fait apparaître.

Nous avons aussi vu que les magiciens Égyptiens ont transformé des bâtons, donc une matière inerte en un être vivant (*les serpents*), ainsi l'hostie qui se transforme en bout de viande est de cet acabit.

Pour comprendre le phénomène de l'hostie avec les trois étincelles de feu brûlant un prêtre simoniaque, il nous faut considérer [*Hébreux 1 verset 7*] qui nous présente les anges comme étant des flammes de feu, et [*Apocalypse 12 versets 7-9*], [*Jude 1 verset 6*], qui qualifient Satan et son engeance d'anges déçus.

Ainsi, les démons sont des esprits [*Éphésiens 6 verset 12*], ils sont donc invisibles, ainsi il suffit à l'un d'entre eux, de faire jaillir les étincelles de l'hostie et de faire en sorte que ce prêtre soit brûlé.

Et ainsi le tour est joué, et ceux qui assistent à la scène n'y voient que du feu ! Soyons toujours vigilants face aux enseignements et aux actes spirituels qui nous sont présentés.

Pour ce faire, nous devons toujours nous référer à la Parole de Dieu afin de vérifier de quel esprit sont animés ceux qui se présentent comme servant le Seigneur [*1 Jean 4 verset 1*].

Il faut confronter tous ceux, moi le premier, qui disent servir le Seigneur en sondant leur œuvres par la Parole de Dieu.

3 Une lumière pour l'avenir

Pour commencer, je vous dirais qu'il est des combats titanesques que l'on mène et qui semblent, à première vue, perdus pour la partie semblant être la plus faible. *Pourtant !*

Dans la Bible, un cas similaire est présenté, dans la lutte qui oppose le jeune et frêle berger David au géant homme d'armes Goliath.

La finalité ne fut pas la victoire du puissant, mais celle de la foi.

Pour comprendre cette image que je viens de présenter il est important de prendre en compte certaines réalités :

Dans mes livres de la série « Inquisitiô » je mets en lumière les errements des Église adventiste du septième jour et catholique, etc. En outre, dans mon livre intitulé « Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution) » c'est contre de puissantes nations de la terre que je m'élève.

L'objectif étant que puisse faire prévaloir la justice et la vérité, afin que les non-vaccinés contre la covid 19 ainsi que les observateurs du sabbat et du shabbat, qui ont été et sont encore discriminés en France, à cause des lois vaccinales et dominicales, puissent avoir gain de cause.

Ainsi au regard de la puissance financière et intellectuelle de ceux contre qui je m'élève, je ne puis certes pas, d'un point de vue humain, faire face seul contre de telles entités.

C'est pour cela, que c'est au nom Puissant de Jésus-Christ de Nazareth que, durant toutes ces longues années, j'ai continué à œuvrer afin que la vérité se fasse jour.

J'ai l'assurance que mon sauveur est vivant et fera bientôt paraître la noblesse de mes combats qui ne sont pas des arguties sorties tout droit d'un esprit « *farfelu* », mais bien des réalités qui méritent d'être prises en considération.

Ma conviction est que le Seigneur nous appelle en cette génération à libérer les captifs selon son appel manifesté dans le texte qui suit :

« L'esprit du Seigneur, l'Éternel, est sur moi, car l'Éternel m'a oint pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux ;

Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le coeur brisé, pour proclamer aux captifs la liberté, et aux prisonniers la délivrance ;

Pour publier une année de grâce de l'Éternel, et un jour de vengeance de notre Dieu ; Pour consoler tous les affligés » [Ésaïe 61 versets 1-2, Bible louis Segond].

C'est pour cela que malgré le fait que jusque-là j'ai été seul à tourner la meule pour le Seigneur, j'ai foi que grâce à ces lignes, les captifs « *spirituels* » entendront sa voix et qu'ils sortiront de Babylone, ce qui leur permettra d'avoir un devenir !

J'ai foi que cette œuvre s'accomplira par la puissance du Seigneur, manifesté par son Esprit Saint et non par une puissance quelconque qui viendrait de mon être, mais de l'Esprit de Dieu, selon ce que nous pouvons lire dans le texte qui suit : « *Alors il reprit et me dit :*

C'est ici la parole que l'Éternel adresse à Zorobabel : Ce n'est ni par la puissance ni par la force, mais c'est par mon esprit, dit l'Éternel des armées.

Qui es-tu, grande montagne, devant Zorobabel ? Tu seras aplanie. [...] » [Zacharie 4 verset 6-7, Bible louis Segond].

En outre, j'ai l'intime conviction que le Seigneur utilisera mes livres pour sa gloire.

Ils sont les fruits d'un long travail de recherches historiques, juridiques et bibliques, et ils donnent les bases qui permettraient que les choses puissent changer, sur tous les points incriminés.

Fort de tout cela, il est temps que le peuple de Dieu puisse faire entendre sa voix de façon unanime, comme un lion.

L'objectif est que les réalités qui se trouvent dans ce livre, dans les autres tomes de cette série « *Inquisitiô* », puissent couvrir la surface de la Terre, comme les eaux couvrent les fonds des mers.

Ces ouvrages sont disponibles, gratuitement au format numérique, en version anglaise et française, sur mon site dont vous trouverez à la fin de ce chapitre. Il est à noter que la série « *Inquisitiô* » compte *5 livres*, à mon sens volumineux car, au format numérique, ils font chacun *572 pages*.

Pour un meilleur confort de lecture, le Saint-Esprit m'a inspiré de transformer chacun de ces livres en plusieurs livrets, dont celui que vous avez en mains fait partie.

Pour poursuivre, je vous dirais, qu'il est important de comprendre que les œuvres de réforme présentées dans ces livres ne pourront avoir de devenir sans vous.

La Parole de Dieu nous apprend dans [*Ecclésiaste 9 versets 15-16*] que la sagesse (*la connaissance*) que pourrait apporter le démuné au puissant sera méprisée.

Si je mène seul ce combat, sans vous, qui êtes épris de justice et de vérité, le message contenu dans ce livre restera lettre morte.

Il faut donc que comme un seul homme, les voix du peuple de Dieu, puissent s'unir pour se faire entendre.

L'une des belles images que j'ai de l'unité qui entraîne la victoire est présentée dans le texte de [*Ecclésiaste 4 versets 9-12*], qui dans son essence, présente pour moi l'union comme faisant la force.

*Ce type d'oeuvre titanesque on ne peut la mener seul, d'autant plus que nous ne sommes pas le maître mais un serviteur.
Je suis le porteur de ce message mais son propriétaire c'est l'Éternel Dieu !*

Les enseignements, que je vous ai présentés dans ce livre, ainsi que dans ses autres tomes de la série « *Inquisitiô* » ont pour centre le message des *3 anges apocalyptique*.

Le Seigneur a choisi cette génération, afin que nous son peuple fidèle nous ayons l'insigne honneur d'annoncé au monde ce message salutaire. Cette bonne nouvelle, en Jésus, va déterminer le devenir de l'humanité. Il est destiné à commencer le criblage du peuple de Dieu, la finalité étant que deux peuples bien distincts puissent sortir des rangs.

D'un côté se trouveront les saints, qui garde les commandements de Dieu et ont la foi de Jésus (ils ont l'Esprit de prophétie). Leur choix les amènera à porter les sceaux divins, formé du nom de Dieu et de celui de Jésus-Christ.

Leur devenir sera d'hériter du royaume de Dieu. D'un autre côté, il y aura ceux qui, rejettent ces deux choses ou ceux ont délibérément choisi de rejeter le Seigneur. Leur finalité sera de recevoir la marque de la bête et leur fin sera de brûler dans l'étang de feu et de soufre aussi appeler la géhenne de feu.

Pour que nul ne soit perdu pour n'avoir pas entendu le message de grâce, en Jésus, que Dieu adresse à l'humanité, Il a envoyé ces sentinelles proclamer son offre de salut, qui est manifeste dans les messages des trois anges [*Apocalypse 14 versets 6-13*].

En tant que sentinelle et porteur du message du salut, le Seigneur nous demandera des comptes de ce que nous aurons fait des avertissements qu'Il destine à notre prochain.

Ceci nous renseigne : **« Vous savez que je n'ai rien caché de ce qui vous était utile, et que je n'ai pas craint de vous prêcher et de vous enseigner publiquement et dans les maisons, annonçant aux Juifs et aux Grecs la repentance envers Dieu et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ. [...]**

Et maintenant voici, je sais que vous ne verrez plus mon visage, vous tous au milieu desquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.

C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher. » [*Actes 20 versets 20-21, 25-27, Bible louis Segond*].

Afin de comprendre de quoi il en retourne au sujet du sang de son prochain que Paul déclare être innocent, il nous faut lire ce qui suit :

« La parole de l'Éternel me fut adressée, en ces mots : Fils de l'homme, parle aux enfants de ton peuple, et dis-leur :

Lorsque je fais venir l'épée sur un pays, et que le peuple du pays prend dans son sein un homme et l'établit comme sentinelle, - si cet homme voit venir l'épée sur le pays, sonne de la trompette, et avertit le peuple ;

et si celui qui entend le son de la trompette ne se laisse pas avertir, et que l'épée vienne le surprendre, son sang sera sur sa tête. Il a entendu le son de la trompette, et il ne s'est pas laissé avertir, son sang sera sur lui ;

S'il se laisse avertir, il sauvera son âme. Si la sentinelle voit venir l'épée, et ne sonne pas de la trompette ;

Si le peuple n'est pas averti, et que l'épée vienne enlever à quelqu'un la vie, celui-ci périra à cause de son iniquité, mais je redemanderai son sang à la sentinelle. Et toi, fils de l'homme, je t'ai établi comme sentinelle sur la maison d'Israël.

Tu dois écouter la parole qui sort de ma bouche, et les avertir de ma part. Quand je dis au méchant : Méchant, tu mourras ! si tu ne parles pas pour détourner le méchant de sa voie, ce méchant mourra dans son iniquité, et je te redemanderai son sang.

Mais si tu avertis le méchant pour le détourner de sa voie, et qu'il ne s'en détourne pas, il mourra dans son iniquité, et toi tu sauveras ton âme. » [Ézéchiel 33 versets 1-9, Bible Louis Segond].

Comme ce fut le cas dans les temps bibliques, en ce siècle et jusqu'au retour de Jésus-Christ, comme il en était pour l'apôtre Paul, nous les enfants du Dieu comme ses sentinelles et en tant que tels, des comptes nous seront demandés par le Seigneur.

Si nous ne les prévenons pas et qu'ils meurent dans leurs péchés, le Seigneur leur fera porter la charge de leurs iniquités, mais il nous redemandera leurs sangs.

Ainsi le serviteur fidèle de Dieu doit être sage et s'assurer qu'il n'a pas le sang de son prochain, qu'il n'a pas averti, sur ces mains.

Vous qui avez lu ce livre jusque-là, et avez sondé son contenu, Bible en mains et dans un esprit de prière, il vous faut agir.

Dans un premier temps, afin que vous soyez bien au fait de la totalité du message que l'Esprit de Dieu me donne de porter, je vous invite à lire les livrets qui forment les *tomes II, III, IV* et *V* de la série intitulée « *Inquisitiô* ».

Il est à noter que le premier tome de cette série est en réécriture et n'est donc pas encore disponible.

Une fois que vous aurez pris connaissance du contenu de ces livres ou de leurs livrets, vous pourrez agir.

Pour ce faire, cette base ayant été établie, comme les feuilles d'automne emportées au loin par le vent, ils doivent tous, livres et livrets, être distribués au plus grand nombre.

Pour ce faire, partagez-les par tous les biais :

Par email, Facebook, WhatsApp Instagram, etc.

Nous devons maintenant considérer d'autres réalités liées à une œuvre aussi conséquente, tant par le travail d'étude qu'elle a nécessité que par le volume des ouvrages.

En effet, ce n'est pas sans peine que ce type de quête se mène.

Les pertes que j'ai dû subir en attestent !

Dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *Esquisse de carrière, philosophie de vie et oppression discriminatoire* », je vous ai présenté ma situation financière.

Dans cette lutte titanesque que je mène, pour la vérité et la justice, mes finances aussi ont été impactées.

Dans ce livre que je viens de vous présenter, je vous conte comment en tant qu'observateur du sabbat et du fait de ma profession, de coiffeur, mes fonds sont au plus bas, car je suis entravé par les lois françaises interdisant de travailler le dimanche.

De surcroît, a cause du fait que je dénonce dans l'un de mes livres les doctrines antibibliques que l'Église adventiste du septième jour – qui jadis était ma religion –, pratique j'ai subi la désertion de mon salon de coiffure, par le « *gros* » de mes clientes qui sont des membres de cette religion, ce qui a porter un gros coup a mes finances.

Pour en savoir plus à ce propos, je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie. Partie historique* ».

De surcroît, le chômage technique dû à cette pandémie de *Corona virus*, ainsi que les actions iniques de M. Vincent GUILGAULT contre moi – il a, de façon arbitraire et en opposition avec les lois, fait barrage afin que je ne puisse pas percevoir pour mes deux sociétés la subvention allouée aux entreprises en difficulté à cause de la pandémie –, a aggravé encore plus la situation, je me retrouve donc à survivre.

Vous pourrez découvrir ces réalités dans mon livre intitulé « *Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution)* » au chapitre « *Présentation des faits inhérents au traitement inapproprié de mon dossier par ce fonctionnaire des impôts, M. Vincent GUILGAULT* ».

Comme vous le voyez les coups durs se sont succédé en vue de nuire à cette œuvre que le Seigneur m'a confié, les répercussions étant que je ne puis plus investir financièrement pour son avancement car, je suis dans une grande précarité.

En ce jour, je ne peux donc pas continuer à investir pour les livres.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter.

C'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Pour poursuivre je vous dirais que je retrouve dans l'oeuvre de toutes ces personnes qui m'ont attaqué d'une façon ou d'une autre l'empreinte du diable, car je sais que ces personnes ne sont pas mes ennemis, mais c'est le diable qui les a utilisé pour me nuire.

Cette réalité tient au fait nous n'avons pas à nous battre contre la chair et le sang, mais contre les forces des ténèbres [*Éphésiens 6 versets 10-12*], en sorte que nos persécuteurs ne sont pas nos ennemis, mais ce sont des marionnettes que le diable utilise pour nous persécuter.

Voici ce que nous pouvons lire en la matière :

« *Au reste, fortifiez-vous dans le Seigneur, et par sa force toute-puissante. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable.*

Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes. » [*Éphésiens 6 versets 10-12, Bible louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte : « *Nous savons que celui qui est né de Dieu ne commet pas le péché qui mène à la mort, car le Fils de Dieu le protège. Aussi le diable ne peut-il rien contre lui. Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est sous la coupe du diable.* » [*1 Jean 5 versets 18-19, Bible Semeur*].

Finissons avec ceci : « **Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite :**

Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre.

Mais ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé. » [*Jean 15 versets 18-21, Bible louis Segond*].

Quand le diable cherche à nous détruire et/ou à nous persécuter, il utilisera souvent ceux qui ont rejeté le Seigneur et qui de par leurs actes sont devenus des enfants du démon [*Jean 8 verset 44*].

Le diable sachant qu'il lui reste peu de temps, est déchaîné et dans une grande colère, son objectif impérieux est de perdre le plus grand nombre. Ainsi, il fera la guerre à quiconque apporte aux hommes la lumière de l'Évangile pur en Jésus-Christ.

Vu la teneur de ce livre ainsi que celle des autres tomes de cette collection « *Inquisitiô* », je ne suis pas étonné de ce que je vis.

Avec du recul je vous dirais que l'une des attaques les plus drastiques que le diable à mener contre moi, fut par le biais de *M. GUILGAULT*, car grâce à l'argent de cette subvention, que j'ai pu percevoir, j'ai entrepris de corriger les livres spirituels que le Saint Esprit m'a inspirée et cela aussi bien en anglais qu'en Français.

J'ai d'abord commencé par corriger un des tomes du livre que vous avez en mains et que je pensais, qu'il aurait paru tel quel.

Néanmoins, une fois ce premier livre terminé et après relecture, je me suis rendu compte qu'il contenait trois thématiques bien distinctes qui pouvaient être développées pour constituer chacune un livre.

C'est ce que j'ai fait et ce premier livre de *572 pages* qui a été corrigé par le correcteur anglophone *M. Howard J. Eeles* est devenu l'élément fondateur de quatre livres de *572 pages* chacun. Ces quatre livres visent donc des objectifs bien précis.

Ce travail a été titanesque et l'est toujours, car en finissant ce livre que vous avez en mains, cela fera *8 livres* de *572 pages*, *4* en anglais et leur double en Français, que j'aurais fini d'écrire, par la grâce de Dieu.

Reste à finir mon livre intitulé « *Inquisitiô (le message des trois anges) tome I, qu'est-il advenu de la sainteté de la parole de Dieu ?* », toujours en deux versions, en anglais et en français, que j'entamerais, si Dieu le veut, dès que les premiers tomes seront finis.

Sur ces *8 premiers livres* de *572 pages* chacun, j'ai déjà pu corriger en Français environ *30 %* et *40 %* de ceux qui sont en anglais.

J'ai déjà investi un peu plus de *13500 euros*, donc toutes mes économies, jusqu'au dernier centime pour que ces livres puissent voir le jour. Tout cela, **alors qu'ils sont offerts gratuitement en version numérique en français et en anglais.**

Ce fut une grande joie pour moi de voir mes idées se matérialiser en livres, surtout ceux qui sont en anglais, car bien que je ne maîtrise pas cette langue, l'Esprit de Dieu me donne la capacité de traduire mes livres et je les fais corriger par un correcteur proportionnel.

Malheureusement, celui que j'appelle « *l'ennemi de nos âmes* » a utilisé *M. GUILGAULT* et l'a inspiré de fomenter contre moi des œuvres iniques, la répercussion directe fut que je n'ai pas pu continuer la correction de ces livres.

Pour que certaines parties de ce livre puissent être mises à votre disposition, j'ai dû emprunter de l'argent auprès de mon amie Nicole. Je sais que Dieu agira en son temps pour que je ne sois plus son débiteur. Je suis très reconnaissant au Seigneur de l'avoir mise sur ma route et aussi de cette confiance qu'elle a placée et en moi et en cette œuvre.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter, c'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Je vous prie de m'excuser pour les fautes que vous ne manquerez pas de trouver. Et je tiens en toute humilité à remercier mon amie *Nicole*, qui a, avec le peu de temps dont elle disposait, donné à certaines parties des textes en Français une certaine cohérence.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'alors que les embûches se présentent comme la mer Rouge devant moi et que les problèmes et difficultés me suivent tels les Égyptiens en furie. Je suis certes démuni, mais je continue à avancer par la foi, malgré les intempéries de la vie, car je sais servir un grand Dieu.

Je sais donc, qu'il agira, d'une façon ou d'une autre ! Le diable est déjà vaincu, le Seigneur seul est le Tout-Puissant et nul ne pourra empêcher à son œuvre d'avancée.

Fort de cette conviction c'est pour cela que, malgré la situation difficile, je continue à marcher par la foi, et je mets en place les plans que j'ai reçu de l'Esprit de Dieu en rêves.

Mon objectif dans cette vie, n'est ni la richesse ni la renommée, mon leitmotiv est de porter mes connaissances à cette génération et de laisser un héritage littéraire aux générations futures.

Pour en revenir à cette œuvre littéraire que le Seigneur m'a confiée, je vous dirais que ne pouvant ni continuer à éditer ces livres, ni les proposer à la vente numérique car ils ne sont corrigés que partiellement, j'ai choisi de les offrir sur mon site, je vous le présenterai à la fin de ce chapitre.

Pour que vous puissiez comprendre ma philosophie et ma foi, je vais vous présenter une allégorie :

Imaginez que vous ayez un oranger qui vous donne en abondance des oranges qui sont sucrées comme du miel, que vous destinez à la vente.

Cependant, placé où vous êtes, nul ne sait que vous en avez à vendre. De ce fait, vos oranges pourrissent sur l'arbre alors que vous êtes dans le besoin.

Pour changer cette situation, vous faites donc des plans en vue de les vendre et, pour ce faire, vous les présentez dans une foire, afin que le plus grand nombre puisse les goûter.

Sachant qu'elles sont sucrées à souhait, vous savez que ceux qui viendront et les goûteront seront conquis et que vous pourrez vivre de votre récolte.

Cette image que je prends pour présenter mes livres peut vous paraître présomptueuse. Néanmoins, pour moi, mes ouvrages sont de l'acabit de ces oranges, car ils sont le fruit de nombreuses recherches et d'un travail acharné.

Vu leur teneur, j'ai bon espoir qu'ils vous apporteront *des connaissances qui vous fortifieront.*

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire au travers de mes livres, qui sont en attente de fonds pour être édités. Je vous convie, à travers leurs lignes, à faire des voyages *inédits.*

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que je n'ai pas fait d'études littéraires, je suis avant tout un passionné d'écriture, pas un écrivain.

Je me reconnais donc comme étant un auteur. Dans mes livres, comme c'est le cas dans celui-ci, je mets par écrit mes expériences et mes convictions profondes.

Cet amour de l'écriture m'est venu un jour où j'ai eu à mener une réflexion sur la durée fugace de notre vie sur Terre.

Beaucoup ont travaillé, jouissent de leur vivant du fruit de leur travail, mais souvent, après leur mort, il ne reste plus rien de ce qu'ils étaient, de leurs pensées, de leurs convictions.

*Ils descendent dans la fosse et « s'étiolent comme l'éther ».
Je n'ai aucune connaissance de ce qu'ont été mes aïeux. Quelles
furent leurs convictions, leurs œuvres ; tout cela demeure une
énigme pour moi.*

*D'autant qu'en tant qu'antillais, je suis issu d'un peuple qui a
connu les chaînes et l'aliénation de l'esclavage.*

*De cette réflexion sont nés mon besoin d'écrire et ma passion
des mots !*

*Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances
et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront
plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés.*

Dans mes ouvrages, j'aborde divers thèmes, qui me tiennent à cœur et qui mettent en exergue mes convictions profondes, la plus importante de tout étant l'amour que je porte au Seigneur et le besoin, en tout temps, de donner Gloire à son nom.

Bien que j'aie déjà eu l'immense plaisir de publier plusieurs de mes livres, les finances faisant défaut, je n'ai pas pu trouver les fonds nécessaires pour éditer cinq autres livres, autres que les quatre que je vous ai déjà présentés et qui sont tout aussi riches que celui que vous avez en mains, et qui sont déjà en chantiers.

Il reste encore beaucoup à faire pour que la vérité se fasse jour auprès du plus grand nombre.

Si ce livre que vous avez en mains vous a fortifié je vous vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre mes autres ouvrages, car certainement, ils vous apporteront, des connaissances qui certainement vous seront aussi profitables.

Plusieurs de ces livres sont, ou seront bientôt, par la grâce de Dieu disponible en téléchargement gratuit sur mon site internet.

*Malheureusement pour moi, « l'argent étant le nerf de la guerre »
», tous mes fonds ayant été investis dans la mise en place de ce
premiers livre que je vous ai présenté plus avant, ce faisant, je
n'ai plus les moyens de continuer cette oeuvre.*

Ce que je trouve des plus dommages est qu'hormis les *4 livres*, qui sont déjà finis en Français (*ainsi que leurs doubles en anglais soit 8 livres*), et que j'offre gratuitement sur mon site, mais qui sont en attente d'être corrigé, j'ai encore *5 autres ouvrages* que j'ai déjà mis en place l'ossature mais qui sont en attente de finition.

Pour continuer je vous dirais que ce livre que vous avez en mains ainsi que tous ceux de la série « *Inquisitiô (Le message des trois anges)* » vous ont présenté mon mode d'écriture, basé sur la parole de Dieu, et qui est renforcé de texte historique et législatif, destiner à mettre en lumière des réalités, qui jusque-là étaient cachés.

Mes autres livres spirituels, sont de ce même acabit, je mets en lumière des réalités bibliques oubliées depuis des siècles, mais qui sont vitaux pour la préparation des enfants fidèles du Seigneur en vue qu'ils soient prêts à aller à la rencontre de notre sauveur quand il reviendra.

L'objectif est aussi qu'en attendant le retour du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs, que son peuple soit inébranlable en Jésus-Christ et pas branlant, et ne suive pas les lumières ténébreuses des doctrines fallacieuses que distille, tel un venin mortel, des gens qui œuvrent, sous couvert de la foi, pour le diable.

Pour en revenir à mes *4 livres* de la série « *Inquisitiô (le message des trois anges)* » que j'offre sur mon site, en version anglaise et française, pour que vous ayez un meilleur confort de lecture, j'ai besoin de votre aide, car la correction de chacun de ces livres coûte environ *7000 euros* en anglais et environ *3500 euros* en français.

Ces *4 livres*, une fois corrigés, seront toujours offerts gratuitement, en anglais et en Français, en version numérique, sur mon site. Hormis cela, en ce qui concerne l'œuvre d'écriture que le Seigneur me donne de mener pour lui, il est important de noter qu'il me faut un peu plus d'un an pour finir un livre dans sa version anglaise et française.

Hormis tout cela, il est convenable, selon moi que vous compreniez, que je ne peux à la fois écrire pour le Seigneur et travailler comme coiffeur conseil, ainsi, étant consacré totalement à l'œuvre du Seigneur, je dois aussi pouvoir vivre de cette œuvre...

Cette réalité les Saintes Écritures le déclarent dans le texte suivant :

« Ne suis-je pas libre ? Ne suis-je pas apôtre ? N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur ? N'êtes-vous pas mon oeuvre dans le Seigneur ? Si pour d'autres je ne suis pas apôtre, je le suis au moins pour vous ;

Car vous êtes le sceau de mon apostolat dans le Seigneur. C'est là ma défense contre ceux qui m'accusent. N'avons-nous pas le droit de manger et de boire ? N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une soeur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ?

Ou bien, est-ce que moi seul et Barnabas nous n'avons pas le droit de ne point travailler ? Qui jamais fait le service militaire à ses propres frais ? Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas le fruit ?

Qui est-ce qui fait paître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait du troupeau ? Ces choses que je dis, n'existent-elles que dans les usages des hommes ?

La loi ne les dit-elle pas aussi ? Car il est écrit dans la loi de Moïse : Tu n'emmuselleras point le boeuf quand il foule le grain. Dieu se met-il en peine des boeufs, ou parle-t-il uniquement à cause de nous ? Oui, c'est à cause de nous qu'il a été écrit que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l'espérance d'y avoir part.

Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels.

Si d'autres jouissent de ce droit sur vous, n'est-ce pas plutôt à nous d'en jouir ? Mais nous n'avons point usé de ce droit; au contraire, nous souffrons tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Évangile de Christ.

Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel ? De même aussi, le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile.» [1 Corinthiens 9 versets 1-14, Bible Louis Segond].

Fort de tout ce que je viens de vous présenter, vous comprenez que j'ai besoin de votre aide, afin de continuer cette œuvre. J'ai fait bien des démarches en vue d'obtenir un financement, mais ni les banques ni les sociétés de crédit n'accordent des financements pour l'édition de livres, cela s'avère être un défi.

À chaque nouvelle demande rejetée, j'ai été tel un homme qui, perdu en plein désert, court après un mirage lui présentant un lac « salvateur », mais en vain. Les répercussions sont que, faute de finances, l'œuvre est en friche.

Néanmoins, j'ai l'assurance que, par la grâce de Dieu, à qui appartiennent l'argent et l'or, ainsi que cette œuvre qu'il m'a confié, ce livre trouvera son public et que vous, qui serez amenés à le lire, ne resterez pas insensibles à cet appel à l'aide que je vous adresse.

Il est vrai que beaucoup en sont venu à vivre en pensant que leurs biens temporels leur appartiennent et n'ont que faire des besoins de l'œuvre du Seigneur. Ceux-là je les invite à lire les paraboles que nous trouvons dans les textes suivants. Voici la première : **« Puis il leur dit : Gardez-vous avec soin de toute avarice ; car la vie d'un homme ne dépend pas de ses biens, fût-il dans l'abondance.**

Et il leur dit cette parabole : Les terres d'un homme riche avaient beaucoup rapporté. Et il raisonnait en lui-même, disant : Que ferai-je ?

Car je n'ai pas de place pour serrer ma récolte. Voici, dit-il, ce que je ferai : j'abattrai mes greniers, j'en bâtirai de plus grands, j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens ;

Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, mange, bois, et réjouis-toi. Mais Dieu lui dit : Insensé !

Cette nuit même ton âme te sera redemandée; et ce que tu as préparé, pour qui cela sera-t-il ? Il en est ainsi de celui qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est pas riche pour Dieu. » [Luc 12 versets 15-21, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci :

« Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de fin lin, et qui chaque jour menait joyeuse et brillante vie. Un pauvre, nommé Lazare, était couché à sa porte, couvert d'ulcères, et désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche; et même les chiens venaient encore lécher ses ulcères.

Le pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli. Dans le séjour des morts, il leva les yeux; et, tandis qu'il était en proie aux tourments, il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein.

Il s'écria : Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare, pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue; car je souffre cruellement dans cette flamme. Abraham répondit :

Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare a eu les maux pendant la sienne ; maintenant il est ici consolé, et toi, tu souffres. » [*Luc 16 versets 19-25, Bible Louis Segond*].

L'heure n'est plus à tergiverser, si ce livre vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir nourrir les âmes, pour et par le Seigneur. J'ai foi que le Seigneur a un peuple fidèle, qui est présenté comme les 7000 qui, du temps d'Élie, n'ont point fléchi le genou devant Baal et qu'ils lui demeurent fidèles.

Je sais que vous vous ne fermerez pas vos cœurs à cet appel à l'aide, car vous marchez par amour selon que notre Sauveur nous le demande.

Voici ce qui est préconisé : « **Donne à celui qui te demande, et ne te détourne pas de celui qui veut emprunter de toi.** » [*Matthieu 5 verset 42, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : « **Si quelqu'un possède les biens du monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ?**

Petits enfants, n'aimons pas en paroles et avec la langue, mais en actions et avec vérité.

Par là nous connaissons que nous sommes de la vérité, et nous rassurerons nos coeurs devant lui » [1 Jean 3 versets 17-19, Bible Louis Segond].

Finissons avec ceci : « **Si l'un de tes compatriotes tombe dans la pauvreté dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu ne lui fermeras pas ton coeur et tu ne lui refuseras pas ton aide.**

Au contraire, tu lui ouvriras ta main toute grande et tu lui prêteras suffisamment selon ses besoins. Garde-toi bien de nourrir dans ton coeur des pensées mesquines et de te dire :

« C'est bientôt la septième année, l'année de la remise des dettes » et, pour cette raison, de regarder ton compatriote pauvre d'un mauvais oeil sans rien lui donner. Car alors, il se plaindrait de toi à l'Éternel et tu porterais la responsabilité d'une faute.

Donne-lui généreusement et non pas à contrecoeur. Et pour cela, l'Éternel ton Dieu te bénira dans tout ce que tu feras et dans tout ce que tu entreprendras. En fait, il y aura toujours des nécessiteux dans le pays : c'est pourquoi, je t'ordonne d'ouvrir toute grande ta main à ton compatriote, au malheureux et au pauvre dans ton pays. » [Deutéronome 15 versets 7-11, Bible Semeur].

Si ce livre où l'un de ceux que je vous offre gratuitement sur mon site vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir continuer à fortifier et aider le plus grand nombre.

J'en appelle donc à votre générosité. Ainsi, si le vôtre coeur vous en dit, vous pouvez m'apporter votre aide en me faisant parvenir vos dons par voie postale à :

*Monsieur Kenny Ronald Marguerite, Impasse py n° 24,
Californie, 97232 Le Lamentin (Martinique).*

Vous avez aussi la possibilité de faire un don sur l'onglet « **Faire un don avec Paypal** » (onglet situé sur l'écran, à gauche pour les ordinateurs et en bas pour les portables) présent sur mon site : **kenny-ronald-marguerite.com**.

4 Présentation du livre *"Inquisitiô (Le message des trois anges) tome III, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique"*

Pour entrer dans le vif du sujet, je vous dirais qu'actuellement, sous le voile de l'invisible se jouent des tragédies dont les répercussions pour l'humanité sont pires que celles que contaient autrefois les Grecs.

En effet, il s'agit de la mort du plus grand nombre, aussi bien de façon littérale que spirituelle. Pour la mort physique, vous ne me contredirez certainement pas, car toute l'humanité est, depuis plus de deux ans « *sous le joug* » du mortel *Corona virus*.

Ce fléau a fait et fait encore des ravages sur toute la surface de la terre, retenant en otage toutes les nations et décimant des peuples.

Face à cette situation dramatique et inédite, les questions affluent :

D'où vient cette maladie ? Est-ce un virus qui a pris naissance dans la nature et qui a muté ? Ou encore, est-ce une arme chimique, créée intentionnellement ? Et si c'est le cas, pourquoi ce virus est-il dans la nature ? A-t-il été lâché par inadvertance, ou fait-il partie d'un complot d'un groupe obscur destiné à détruire une grande partie de l'humanité ?

N'étant pas scientifique ou un investigateur des services secrets, je ne puis vous répondre, néanmoins, l'auteur de toutes les maladies et calamités qui frappent le monde est connu. Pour découvrir son identité, je vous invite à lire les textes de [Job 1] et [Job 2].

Dans ces lignes, nous voyons comment Satan a tué les enfants de Job. Pour ce faire, il a utilisé les grands vents afin de cogner de façon simultanée sur les quatre coins de la maison où ils étaient réunis.

Le démon a aussi œuvré par le biais de peuplades sanguinaires afin de tuer les serviteurs de Job en vue de voler ses troupeaux.

Nous découvrons aussi comment le diable maîtrise et utilise les maladies, il a frappé Job d'un ulcère qui lui a laissé des plaies sur toute la surface de son corps.

Dans [Matthieu 24] et [Luc 21 versets 10-36], nous apparaissent les signes des derniers temps, *les guerres, les maladies, les famines, etc.*

En lisant cela, nous comprenons que c'est le démon qui est aux manettes. La raison d'être de toutes ces choses devant marquer la fin du monde et que nous vivons en ce siècle est que le démon est déchaîné, car il sait qu'il lui reste peu de temps, c'est pour cela que tel un lion affamé il est impitoyable.

Le démon est toujours à l'œuvre quand il y a « *un mauvais coup dans l'air* », il fera bientôt s'abattre sur toute l'humanité une autre tragédie bien pire que la *Covid 19*, c'est de la marque de la bête qu'il s'agit ! *Celle-ci sera spirituelle et entraînera la perte de millions d'individus.*

Le sort réservé à ceux qui recevront cette marque sera de brûler dans *l'étang de feu et de soufre*, les autres qui ne l'auront pas ne pourront « *ni acheter ni vendre* » et seront tués par une entité inique, représentée par un agneau apocalyptique à deux cornes.

Seuls les « *saints* » seront épargnés ! Nous le verrons. Cet être éminemment étrange, bien que se soit lui qui donne la marque de la bête, n'en est pas le détenteur. Celui qui l'est, c'est une bête à sept têtes et dix cornes, qui est au service du démon. La marque de la bête est donc par extension la marque du démon ! Il apparaît ainsi que deux choix seront bientôt proposés à toute l'humanité :

Le premier consiste à recevoir la marque de la bête qui s'acquiert en portant révérence au diable, en rejetant le Seigneur ou sa Parole. Le deuxième choix est de demeurer fidèle à Dieu et d'être scellé par le Saint-Esprit pour éviter l'emprise du démon et de ses sbires.

Ceci est le cœur du message des trois anges apocalyptiques exhortant à sortir de Babylone, où les oeuvres de l'agneau bestial à deux cornes sont pratiquées. Ceci conduit, nous l'avons vu, à recevoir la marque de la bête, sans laquelle nul ne peut ni acheter ni vendre.

Nous verrons aussi comment, au fil des siècles, le peuple de Dieu, la belle et délicate épouse du Seigneur, en est venue à copuler avec la bête et pire, comme une courtisane, elle a conçu pour son amant inique des enfants illégitimes.

Dans ces lignes nous lèverons aussi le voile sur l'identité de Babylone (*la sulfureuse cavalière qui monte une bête écarlate*). Nous décrypterons en outre, la réalité cachée derrière la marque de la bête qui, dans le livre de l'Apocalypse, semble sortir de nulle part afin de corrompre le plus grand nombre. Pour beaucoup, il s'agirait d'une puce implantée, notamment par le biais des vaccins contre la *covid 19*.

Cependant, est-ce bien ce que nous dit la Bible à ce propos ? Nous le verrons ! Nous analyserons aussi, la réalité littérale qui se cache derrière les symboles « *vendre et acheter* » indissociables de la marque de la bête. Ici, est-ce d'argent, au sens littéral, dont il est question ?

Ne s'agit-il pas plutôt de symboles prophétiques, présentant une toute autre réalité, qui n'est nullement monétaire ? Nous le verrons !

En outre, nous ferons aussi une étude sur la nature et les modalités d'obtention du sceau de Dieu – sans lequel nul ne pourra avoir accès à son Royaume. Le sceau de Dieu et de Christ étant directement liés à l'obéissance aux Saintes Écritures, nous verrons dans un premier temps la place qu'occupe la loi de Dieu et tout particulièrement le sabbat dans le grand conflit cosmique.

Ce dernier oppose Satan et ses anges déchus (*démons*), à Dieu ainsi qu'à ses saints anges et au peuple élu du Seigneur. Le plus grand besoin du démon est de ne pas être jugé, c'est pour cela que son objectif suprême est de séduire les enfants fidèles de Dieu, dès que cette possibilité lui est offerte [*Matthieu 24 verset 24*].

Cette démarche du diable a un but premier, celui de rendre inéligible le peuple de Dieu, car c'est lui qui devra le juger. Pour arriver à ses fins, il a « *infiltré* » au sein du peuple de Dieu, ses serviteurs qui, tout en le servant, donnent le visage de sainteté :

Voir [1 Corinthiens 6 versets 2-3], [2 Corinthiens 11 versets 13-15].

Le plus puissant, le plus virulent et le plus sanglant de ses serviteurs est présenté prophétiquement comme une *petite corne, qui martyrisera, spoliera et tuera*, le peuple de Dieu. Sa mission sera en outre d'essayer de changer les temps et la loi [Daniel 7 versets 23-27].

Nous découvrirons comment les plans que le diable a fomentés en vue de retirer des mains du peuple de Dieu ces deux armes puissantes que sont la loi et les temps – ces temps qui nous le verrons, sont en fait ceux de la prophétie – se sont pleinement réalisés par l'entremise de son puissant serviteur appeler la petite corne.

Les attaques de cet être inique ont pour objectif de rendre inapte le peuple de Dieu à être avec Jésus à son retour. Pour le comprendre, il faut avant tout savoir que ce peuple que Christ revient chercher, c'est l'Église du reste. Les points faisant reconnaître ses membres sont qu'ils gardent les commandements du Seigneur (*donc sa Sainte loi*) et qu'ils ont le témoignage de Jésus (*l'esprit de prophétie*).

Nous découvrirons comment l'observation ou non de la loi de Dieu scellera un peuple pour Dieu et un autre pour le démon.

Nous découvrirons aussi comment la loi et la grâce sont complémentaires, elles sont appelées par le Seigneur à subsister au sein de son peuple fidèle. Une fois ces bases établies, nous poursuivrons notre voyage en terre sainte, mais nous ferons un autre type de halte :

Nous nous arrêterons sur les trois jours et les trois nuits les plus importants de toute l'histoire de l'humanité. Sans eux, nul ne serait sauvé ! Pour ce faire, nous irons au pied de la croix sanglante de Christ à Golgotha, puis dans le tombeau du Roi des rois et nous finirons notre excursion avec la résurrection du Seigneur des seigneurs.

Au travers des textes historiques et prophétiques bibliques, nous allons découvrir le mystère se cachant derrière les trois jours et trois nuits où, tel Jonas dans le ventre de la baleine, Jésus-Christ a dû lui, demeurer au sein de la tombe.